

Anne-Sophie JOUANISSON - Mémoire de Master 2

Parcours de femmes sans domicile fixe à Toulouse

Entre stratégies et débrouilles

- *Récits de vie de femmes en centres d'hébergement* -

Sous la direction du Professeur Daniel WELZER-LANG

Université Toulouse-Jean-Jaurès

Mention Sociologie - « Médiation, Intervention Sociale, Solidarités »

Soutenu le 20 Septembre 2017

Remerciements

A mon directeur de recherche, Daniel Welzer-Lang, pour sa confiance dans la réalisation de mon travail et pour l'autonomie qu'il m'a octroyée,

A mes camarades de promotion,

A mes ami-e-s pour leur soutien et leur optimisme sans faille,

A ma famille,

A Elsa Dunan, Marie Michaud, Lila Viguié, Leslie Dumas, Hugo Meyer-Schwaller et Jamal El Arch pour leurs relectures attentives et leurs conseils précieux,

A Romain Clamer pour sa patience,

A tous les membres et tou-te-s les salarié-e-s du Pont-Vieux et de Sambre pour leur accueil, leur confiance et surtout, pour leur travail,

Aux bénévoles de la Roulotte solidaire,

Aux personnes que j'ai rencontrées lors de colloques ou de séminaires,

Aux femmes qui m'ont livré une partie de leur histoire, qui m'ont accordé du temps et qui m'ont beaucoup appris. A leur courage et à leur force.

L'anonymat des femmes interviewées est strictement respecté. Tous les prénoms utilisés sont fictifs.

SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	3
INTRODUCTION	8
Problématisation	12
METHODOLOGIE DE RECHERCHE	15
<i>Explicitation du choix des méthodes</i>	15
<i>Présentation des terrains</i>	16
<i>Hypothèses</i>	17
<i>Echantillon</i>	17
CHAPITRE I : CADRAGE THEORIQUE : COMPRENDRE LE PHENOMENE DU SANS-ABRISME AU TRAVERS DE SON HISTOIRE ET DE SA COMPLEXITE	18
<i>I - Tentative de définition</i>	18
<i>II - Approche socio-historique du sans-abrisme : du vagabond au clochard au SDF</i>	19
<i>III - L'émergence des politiques sociales et publiques « en faveur » du sans-abrisme</i>	21
<i>IV - Construction sociale de la catégorie « SDF » : de la notion de pauvreté à celle d'exclusion</i>	24
CHAPITRE 2 : LES ENTRETIENS : RESULTATS ET ANALYSES DES POINTS COMMUNS ET DES DISSEMBLANCES DANS LES RECITS DE VIE	27

<i>I - Synthèses et analyses croisées des récits de vie</i>	27
<i>II – Synthèse des expériences similaires</i>	64
<i>III – Les dissemblances</i>	67
CONCLUSION	70
BIBLIOGRAPHIE COMPLETE	72
ANNEXES	76
<i>A1 Tableau : typologie de femmes dans un CHRS lors des deux mois d’observation participante</i>	76
<i>Nota bene : cela n’est pas représentatif, il s’agit d’une typologie de femmes sur une période définie et restreinte.</i>	

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1970, on constate une « multiplication des situations de grands précaires »¹. Dans un rapport du Haut Comité de la Santé Publique, il est spécifié que « la précarité a longtemps été considérée comme un phénomène marginal [...], elle a atteint une telle ampleur qu'elle touche aujourd'hui - directement ou indirectement - une partie de la population française qui va bien au-delà des plus défavorisés »². Ce phénomène n'étant plus seulement marginal, quand est-il des effets sur les populations désignées comme telles ?

L'intérêt que je porte au sujet du sans-abrisme n'est pas nouveau. Suite à certaines observations et analyses personnelles, professionnelles et sociétales, j'ai eu l'envie de mieux comprendre le phénomène de l'errance. Mes expériences passées m'ont permis d'en mieux cerner les contours. J'ai commencé à me confronter au sujet il y a quelques années de cela, en effectuant des maraudes et en allant à la rencontre de personnes à la rue, en tant que bénévole. Par la suite, dans le cadre de ma précédente formation d'assistante sociale, j'ai fait plusieurs stages auprès de personnes à la rue ou ayant connu la rue : au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse, au service Revenu de Solidarité Active (RSA) et à Médecins du Monde au Centre d'Accueil de Soins et d'Orientation (CASO). Mon intervention était alors d'ordre professionnel, ce qui m'a permis de rencontrer et d'accompagner des personnes à la rue dans un tout autre contexte. Dans le cadre de cette même formation, j'ai réalisé un mémoire d'initiation à la recherche s'intitulant : « Sur les routes de la précarité : comprendre le processus de précarisation - *L'accompagnement social auprès des « grands précaires » à la rue* - ». Ce travail m'a permis de dresser un cadre théorique sur le sans-abrisme ainsi que d'utiliser des notions apparentées, comme les notions de pauvreté, d'exclusion sociale, de précarité. J'ai également voulu comprendre les facteurs et les conséquences de la grande précarité, étudier ce que proposaient les dispositifs étatiques ou les associations, dresser un bilan de leurs limites et proposer de nouvelles perspectives d'adaptation aux personnes et aux réalités. Pour ce faire, j'ai réalisé des entretiens auprès d'hommes étant à la rue ou ayant connu la rue, à la Maison Goudouli.

Etudier la question du sans-abrisme en incluant le prisme du genre est une nouvelle approche et étude pour moi. Durant mon parcours scolaire et professionnel, j'ai surtout accompagné des hommes seuls. Bien qu'il me soit arrivé d'accompagner et/ou également de recevoir des femmes, elles étaient en

¹ Mantovani, Jean ; Albisson, Amandine ; Rafai, Kadija ; Souchois, Cécile ; Cayla, Françoise, « La parole des personnes « sans-logis » », ORSmip, 2010, 157p.

² De la Santé Publique, Haut Comité. « La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé ». Paris : La Documentation Française, 1998, p. 18-19.

grande minorité et c'est ce qui m'amène à beaucoup m'interroger aujourd'hui sur leur visibilité. D'autant plus que le sans-abrisme féminin est en augmentation (bien qu'il soit largement inférieur à celui des hommes). A travers les entretiens que j'ai menés auprès des femmes, il a été question de comprendre leur histoire, leurs parcours en prenant en compte la question de genre. A mon sens, étudier la question du sans-abrisme en incluant le prisme du genre permet une approche nouvelle qui pose de nombreuses questions et qui met en jeu un certains nombres de paramètres complexes. Comment se sont-elles retrouvées dans un centre d'hébergement ? Quels sont les différentes étapes de leur parcours ? Quels sont les points de rupture ? Quelles stratégies ont-elles mobilisées ? Sur quel réseau se sont-elles appuyées ? Comment opèrent-elles avec les dispositifs ?

Pourquoi réaliser un travail sur les femmes ?

Les multiples questionnements autour du sans-abrisme, et notamment sur les femmes en situation de précarité(s), ont émergé d'observations et de pratique durant mes stages, de constats sociétaux, ainsi que de mes lectures. Le sociologue Nicolas Jounin disait, lors d'une conférence³ à laquelle j'ai assisté à l'Université Jean Jaurès, que la recherche est aussi liée à des préoccupations personnelles et notamment politiques. Nous nous situons pleinement là-dedans car la « problématique » du sans-abrisme est aussi une question politique.

Deux ans plus tôt, dans le cadre de ma formation d'assistant-e de service social, j'ai réalisé un mémoire sur la même thématique. Je me suis interrogée sur des concepts généraux et prégnants tels que l'exclusion, la pauvreté, la précarité, l'inclusion, tant de mots employés dans le langage courant et dénués de sens que l'on assimile aux personnes « SDF ». Je souhaitais alors comprendre le processus de précarisation afin de proposer *in fine* un accompagnement social qui soit le plus adapté possible à la personne et aux réalités sociétales. L'étude antérieure que j'ai menée a révélé que certains dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement n'étaient pas adaptés à la population des « grands précaires ». Il s'agit de personnes qui ont connus de multiples ruptures et qui n'arrivent souvent plus à rebondir. Souvent, elles ont vécu 10, 15 ans à la rue. Ce sont celles qui sont les plus éloignées des dispositifs d'insertion sociale, ces personnes ne correspondent pas ou plus aux critères de certains dispositifs et de ce fait, s'en retrouvent exclues : elles ne s'adressent plus aux services sanitaires et sociaux. Ce sont aussi des personnes qui sont en perte d'autonomie ou qui l'ont déjà perdue et qui n'ont que peu ou plus de repères spatio-temporels. Elles peuvent ainsi perdre la notion de danger. Leurs souffrances physiques et psychiques sont parfois niées ou amplifiées par l'isolement ainsi que par les conditions difficiles de la vie à la rue. C'est à partir de là que j'ai souhaité

³ Intervention de Nicolas Jounin sur son livre « Voyage de classes – des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers - » et notamment sur la notion d'engagement, Université Toulouse-Jean-Jaurès, 9 décembre 2016.

recueillir directement la parole des personnes concernées, comprendre comment adapter au mieux les dispositifs, mais saisir avant tout les trajectoires de chacun-e-s. Ayant auparavant seulement interviewé des hommes en situation de grande précarité et mis en lumière des dispositifs d'accompagnement spécifiques à bas seuil d'exigence, je souhaite réaliser pour mon Master de sociologie un travail incluant la perspective du genre, en partant des femmes. Pour cela, j'ai réalisé des entretiens sous forme de récits de vie. J'ai rencontré ces femmes dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour femmes seules et/ou avec enfants, qui a été mon terrain de stage (Pont-Vieux, Maison des Allées). Puis dans un centre d'hébergement d'urgence pour femmes seules, où je travaille en tant qu'accueillante sociale depuis le mois de juillet 2017 (Sambre, Le Touril).

Cette étude a été réalisée dans le but de mettre à jour et de rendre visible de façon plus précise les problématiques rencontrées par les femmes mais aussi les stratégies mises en place afin de pallier les difficultés, de contourner la « galère ». Il existe très peu de travaux sur les femmes à la rue, elles sont en moins grand nombre que les hommes mais tout de même en augmentation. Les femmes sont bien souvent confondues dans la catégorie extrêmement floue de « SDF ». D'après la revue littéraire « Les femmes SDF : dedans, invisibles, exclues ? » établie par Karine Mengelle⁴, les femmes se situent entre invisibilité et honte. En effet, les femmes SDF bénéficiant de la visibilité accrue du phénomène social des SDF, amènent des sociologues à se questionner sur le statut homme-femme : celui-ci débouche-t-il sur un traitement différent dans les politiques sociales ? Selon un article⁵ de Sandrine Dauphin et Pauline Domingo, en 2009, 55 % des personnes pauvres et 54 % des personnes confrontées à des privations matérielles sont des femmes. De plus, on constate aussi une position inégalitaire sur le marché du travail. Les travaux sur l'accompagnement social démontrent que les hommes sont plus accompagnés dans le domaine de l'insertion professionnelle tandis que les femmes sont accompagnées sur leur rôle de mère de famille ou sur leurs fragilités psychiques. La situation des femmes à la rue est donc peu étudiée en sociologie. Selon un article⁶ écrit par le sociologue Emmanuel Jovelin, les conditions de vie de la femme SDF en lien avec les représentations sociales de celle-ci sont vécues comme honteuses. L'image renvoyée par les autres de leur condition les amène à l'abandon de « projet », à avoir honte de leurs émotions, honte de faire la manche, de ne plus pouvoir être propre, de dormir à la rue, de demander de l'aide. Elles doivent, pour se protéger, mettre en place des stratégies de protection qui les conduisent à se rendre moins visibles ou, du moins, plus

⁴ Karine Mengelle est éducatrice spécialisée dans un CHRS pour femmes seules et/ou avec enfants et se prépare actuellement au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (D.E.I.S.)

⁵ Dauphin Sandrine, Domingo Pauline, « Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations ? », *Informations sociales*, 2014/2 (n° 182), p. 108-118. URL : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-2-page-108.htm>

⁶ Jovelin Emmanuel, « La honte des pauvres : l'exemple des femmes SDF », *Pensée plurielle*, 2017/1 (n° 44), p. 73-83. DOI : 10.3917/pp.044.0073. URL : <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2017-1-page-73.htm>

difficilement identifiables à leur statut de SDF dans l'espace public. Comme le demande Pascale Pichon dans « *Vivre dans la rue: sociologie des sans domicile fixe* »⁷, les femmes sont-elles plus difficiles d'accès en raison de leur position vulnérable dans la rue ? La sociologue constate que du fait de leur importante mobilité entre la rue, les hébergements d'urgence, l'accueil par des ami-e-s, ou la mise en protection par des hommes dans un groupe, elles sont moins accessibles. Finalement, mon travail cherche aussi à lutter contre les stéréotypes, les stigmates et les catégories.

Genre et travail social

Ce n'est qu'en 1990 que la sociologie s'est étendue à la dimension sexuelle du travail. Dès lors, elle a commencé à interroger la féminisation de certaines professions. La notion de *care* est assez vite apparue et a constitué un nouvel angle d'analyse de la division sexuelle du travail. Il s'agit d'un concept qui a été théorisé aux Etats-Unis (en 1982 et en 1993), littéralement le *care* signifie « prendre soin de », on peut définir ce terme comme la « sollicitude » et/ou le « soin ». En France, ce concept est né en 1990, notamment avec Joan Tronto (2009).

Les recherches en sociologie sur le travail des femmes au prisme du *care* sont liées à l'explosion des emplois dits de "services à la personne" (depuis une vingtaine d'années), à la confluence du travail productif et reproductif, qui conjugue la naturalisation des compétences, la socialisation des métiers du soin relégués à l'espace domestique et la déqualification des femmes.

Ainsi, la sociologue Danièle Kergoat a théorisé la "*division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe*" (Hirata 2004). Elle a notamment développé la question de l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et de l'assignation des femmes à la sphère reproductive ainsi que la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée. Nous nous sommes principalement basé sur la thèse qu'elle développe pour traiter de la question des rapports sociaux de domination et notamment, autour de la question du genre.

Corinne Lanzarini étudie quant à elle les violences faites aux femmes, ainsi que les relations qu'elles entretiennent avec les institutions d'aide sociale. Dans l'article « *Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale* »⁸ publié en 2003, elle questionne plus particulièrement la normalisation sexuée et genrée qui a un impact (même inconscient) sur ce qu'attendent les professionnel-le-s des usager-e-s et inversement. Corinne Lanzarini y fait une analyse différenciée des violences institutionnelles et des violences entre pairs. Elle explique que les femmes sont assignées à leurs attributs « féminins », via les institutions ou leurs pairs masculins. Elle développe l'idée selon laquelle les « faiblesses » des femmes sont utilisées pour les engager dans une

⁷ Pichon, Pascale. *Vivre dans la rue: sociologie des sans domicile fixe*. Aux lieux d'être, Paris, 2007.

⁸ Lanzarini, Corinne. *Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale*, L'Harmattan| « Cahiers du Genre » n° 35, 2003, pages 95 à 115.

dépendance sexuelle. Dès lors, les institutions, en mettant à l'abri des femmes, les feraient rentrer dans une logique de dépendance car ces mêmes structures renforcent et tentent de faire perdurer des rôles traditionnels par rapport aux femmes et aux hommes, ici notamment à la rue. Les femmes sont assimilées à la sphère domestique et les hommes à la sphère professionnelle.

Par ailleurs, Marc Bessin se propose d'étudier la division sexuée du travail social dans « Focus - La division sexuée du travail social »⁹ paru en 2009. Il fait une présentation de la question du genre dans le travail social, des enjeux de ce secteur d'activité et de la mise en évidence de ce qu'il nomme être « symptomatique » de la forte féminisation des métiers du social qui a longtemps été niée. Il tente d'affiner ces questions afin d'appréhender la manière dont les différents moyens d'intervention auprès des autres perpétue un ordre sexué de la société et de ce fait, une hiérarchisation.

Cette théorie m'a paru adaptée et pertinente concernant mon sujet d'étude.

Problématisation

Il est très difficile voire quasi impossible de recenser le nombre de personnes SDF en France. Comme le souligne la statisticienne et sociologue Maryse Marpsat dans l'article « Les personnes sans domicile ou mal logées »¹⁰ : « *Les différentes enquêtes du système public de statistiques se faisant généralement au lieu de résidence, par tirage de fiches-adresses dans "l'échantillon-maître", on voit la difficulté qu'il y a à appliquer ce schéma aux personnes sans domicile. Réaliser un échantillon représentatif de personnes sans domicile est donc une gageure pour le statisticien* ». L'INSEE a publié une enquête en 2012¹¹ sur l'hébergement des personnes sans-domicile, faisant écho à une première enquête datant de 2001¹². Il s'agit de la première enquête nationale européenne auprès des personnes sans-domicile¹³. En 2012, « *141 500 personnes étaient sans domicile en France métropolitaine* »¹⁴. De plus, deux personnes sans-domicile sur cinq sont des femmes. D'après l'étude, elles ont des conditions d'hébergement plus stables que les hommes. En effet, 40% des SDF sont des

⁹ Bessin Marc, « Focus - La division sexuée du travail social », *Informations sociales*, 2009/2 (n° 152), p. 70-73. URL : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-2-page-70.htm>

¹⁰ Maryse Marpsat, « Les personnes sans domicile ou mal logées », *Travail, genre et sociétés* 2004/1 (N° 11), p. 79-92.

¹¹ Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat, Virginie Régner (Insee) Stéphane Legleye, Martine Quaglia (Ined), « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales » N° 1455 - JUILLET 2013

¹² Insee-Méthodes n°116, 2006 - 4ème partie : Aspects statistiques, « L'enquête sans-domicile 2001 » : Emmanuel Massé

¹³ *Nota bene* : D'autres enquêtes pilotes (de l'Institut national d'études démographiques (INED), dans le cadre des travaux du Conseil national de l'information statistique (CNIS), et par les recherches financées par le premier programme du Plan urbain sur ce thème ont été réalisées dans les années 1990.

¹⁴ Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat, Virginie Régner (Insee) Stéphane Legleye, Martine Quaglia (Ined), « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales » n° 1455 - juillet 2013

femmes et sur ces 40%, 5% sont sans-abri. Ce qui explique pourquoi il m'a été quasiment impossible de les rencontrer à même la rue mais plutôt dans des centres d'hébergement. Corinne Lanzarini, dans son article « *Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale* » revient sur l'impossibilité de vérifier l'augmentation de la proportion de femmes SDF soulignée par les acteurs-rices de terrain car il n'y a tout simplement pas d'enquêtes statistiques. Elle explique également qu'il y a une moindre présence des femmes à la rue ou dans des CHU (Centres d'Hébergement d'Urgence) par rapport à « la masse d'hommes ». Cela peut s'expliquer par un fait : plus on « monte » dans la hiérarchie sociale de l'accueil et de l'hébergement, plus les femmes sont présentes. Elles le sont plus notamment en CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion sociale) ainsi qu'en hôtels. Notons cependant les limites de ces enquêtes. Celles-ci ne prennent pas en compte la totalité des personnes sans-domicile comme celles qui dorment dans la rue, dans des squats, des abris de fortune... En somme, celles qui ne sont pas visibles puisque leurs échantillons concernent les personnes ayant fréquenté les services d'aide et d'hébergement ainsi que celles présentes dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants.

Une autre question se pose aussi sur le fait que les femmes à la rue soient moins nombreuses que les hommes. Cela n'est-il pas lié paradoxalement à leur statut de femmes et à la domination de la société patriarcale ? Nous verrons que nombre de femmes rencontrées n'étaient pas réellement chez elles quand elles vivaient dans un logement. En effet, une forme de dépendance économique était présente, le conjoint ou le mari payait souvent tout et qui plus est, certaines femmes étaient obligées de rester à la maison. Ces situations de dépendance peuvent aussi expliquer les effectifs peu nombreux de femmes à la rue. Souvent, certaines préfèrent rester plutôt que de partir, souvent il y a aussi des enfants, ce qui peut renforcer les compromis. La plupart des femmes sont parties quand il n'y avait plus de solution, quand cela a dépassé un seuil. C'est aussi lié aux rapports sociaux de domination. Est-ce une particularité de genre d'accepter des conditions pas possibles, de rester, de supporter, de négocier jusqu'à un certain seuil ?

L'intérêt du récit de vie en sciences sociales

Avec le siècle des Lumières, se développe la soif de découvrir le monde. La quête de savoir s'accompagne alors d'une exigence et d'une rigueur scientifique. La vérité demande des preuves. Dans la postérité de Rousseau et des penseurs des Lumières du XVIIIème siècle, le récit de vie se met au service de deux finalités scientifiques : la découverte de l'autre (par exemple dans les sociétés dites « *primitives* ») et la connaissance de l'humain (corps et esprit). Il s'agit alors de faire exploser les frontières du monde connu dans sa triple dimension : l'humanité, la société et l'individu. Des récits de voyages, de découvertes de territoires lointains et de leurs habitants naissent l'anthropologie

et l'ethnologie. De l'interrogation sur la société et les lois qui doivent la régir, la sociologie et la science politique. De la quête de soi et des raisons d'agir, la psychologie et plus tard la psychanalyse. Dans ces trois domaines, le récit de vie est au service de la connaissance. Les récits recueillis auprès des sujets étudiés sont des « *briques de connaissance* ». Ils sont analysés, interprétés, selon les intentions des chercheur-e-s et les normes en usage dans les domaines concernés. Ici, ils contribueront à l'étude d'un milieu social, en l'occurrence, les femmes « SDF ».

Par le biais d'entretiens ouverts sous forme de récits de vie, je souhaite comprendre comment les femmes en situation de précarité(s) ont mis en place des stratégies afin de « tenir » ou de se « sortir » d'une situation de rue et/ou de précarité? Quelles sont les leurs afin de pallier les injonctions institutionnelles, hiérarchiques, législatives, sociétales ?

Nous développerons d'abord dans le cadre théorique les éléments de contexte pour tenter par la suite d'apporter une ou des définitions au sans-abrisme. Nous présenterons une approche socio-historique de la notion afin de montrer l'évolution de l'image du « vagabond » à celle du « clochard » puis du « SDF », ainsi que l'émergence des politiques sociales et publiques « en faveur » du sans-abrisme parallèle à la construction sociale de la catégorie « SDF ». Nous essaierons de comprendre comment nous sommes passés au fil des années de la notion de pauvreté à celle d'exclusion voire de précarité. Dans un deuxième temps, les femmes interviewées seront présentées, leurs récits de vie étant ici synthétisés et analysés de manière qualitative. Il s'agira de croiser les analyses afin de saisir les similitudes ainsi que les dissemblances dans leurs parcours. Les éléments développés sont principalement ceux de la société patriarcale et « viriarcale »¹⁵, de la domination masculine, de la dépendance - qu'elle soit économique et/ou sociale -, des violences de toutes formes et de toutes natures, mais aussi de la force de chacune, de leurs débrouilles, de leurs stratégies, et des réseaux sur lesquels elles se sont appuyé. Enfin, il sera question de mettre en évidence la subjectivité de l'expérience de chacune, puisque c'est ce qui nous permet une compréhension de leur parcours et une compréhension de leur monde social (selon Weber¹⁶).

¹⁵ Le « viriarcat » est un terme qui a été introduit par Nicole-Claude Mathieu en 1985. Il se définit comme « le pouvoir des hommes, que la société soit ou non patrilinéaire ou patri-virilocale ». Il est repris par Daniel Welzer-Lang, notamment dans « Les Hommes violents » (réédition de 2005).

¹⁶ Gonthier Frédéric, « Weber et la notion de « compréhension » », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2004/1 (n° 116), p. 35-54. DOI : 10.3917/cis.116.0035. URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-1-page-35.htm>

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Explicitation du choix des méthodes

Nous nous situons dans une démarche ethnographique. Les sociologues Erving Goffman (1961-1968) et Howard S. Becker (1963-1985) se sont régulièrement appuyés sur la notion de carrière, nous poursuivrons dans ce sens. En termes de méthodologie, nous nous sommes principalement basée sur le célèbre travail ethnographique de Nels Anderson : « *Le Hobo, sociologie du sans-abri* »¹⁷.

Pour réaliser cette étude, des stratégies et une adaptation aux différentes conditions ont été opérés. Des difficultés ont été présentes comme celle du temps. En effet, la recherche a été traitée dans une temporalité précise. Or, ce travail qui se veut qualitatif aurait demandé beaucoup plus de temps. Du temps pour revoir des femmes, en interviewer d'autres, créer une certaine confiance, amener à ce que les acteur-ric-e-s se racontent plus. La construction de la réciprocité nécessite plus de temps. Par ailleurs, nous avons interviewé les femmes en qualité d'étudiante en sociologie, - qui vit dans un logement, n'a pas la même situation. Qu'on le veuille ou non, il y a toujours un rapport de force entre l'interviewée et l'enquêteur-ric-e. Pour mener ces entretiens, nous nous sommes rendues sur plusieurs terrains : un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (dans le cadre du stage), à la Roulotte Solidaire (un vestiaire de rue) en tant que bénévole et dans un autre centre d'hébergement d'urgence, d'abord en tant qu'étudiante en sociologie et depuis juillet 2017, en tant que salariée.

Dans le cadre du stage, il a principalement été fait de l'observation participante - *in situ*. Des entretiens d'admission et d'accueil avec les éducateur-ric-e-s spécialisé-e-s ont été observés. Nous nous sommes concentrées sur leur pratique ainsi que sur les paroles des femmes, leur situation, leur demande. Nous avons également observé le groupe de femmes hébergées, se focalisant principalement sur leurs interactions et les stratégies mises en place. Dans le cadre de ce stage, des accompagnements physiques de certaines personnes à l'extérieur de la structure pour diverses démarches comme pour aller à la banque ou dans un salon de coiffure ont été fait. Ces moments, moins formels, permettaient d'échanger d'une manière différente avec les femmes. Finalement, nous avons participé aux réunions de GAP (Groupe d'Analyse des Pratiques), aux réunions de fonctionnement tout comme aux réunions de suivis, faisant ainsi partie de la vie de la structure au quotidien. Le fait d'être chaque jour avec les femmes a permis un accès plus simple pour réaliser les entretiens du fait de la proximité et de notre présence régulière. Partir de l'intersubjectivité de toutes en se demandant quel sens est donné aux actes était essentiel dans ce travail.

De plus, tout au long du stage, nous avons eu des discussions informelles avec les femmes hébergées, ce qui a permis de mieux comprendre leur vécu, les raisons de leur présence sur la structure. Cela a

¹⁷ Nels Anderson, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Armand Colin, Paris, 2011, 2014, Dunod, 396p.

été d'une grande aide. Nous situant dans une démarche compréhensive et inductive, nous avons construit la problématique petit à petit. En opérant des allers-retours entre le terrain et la théorie. Nous avons également mené des entretiens. Ces entretiens se sont passés dans la structure ou à l'extérieur, et ont été enregistrés.

Afin de récolter toutes ces informations, un carnet de bord a été tenu, où nous prenions soin de tout décrire, tant les lieux, l'ambiance que les interactions, les paroles.

« Comprendre veut dire retourner au processus de production du sens, qui s'exprime dans les différents motifs par lesquels les sujets rendent compte de leurs comportements »¹⁸

Il a aussi été intéressant et primordial de prendre du recul sur ma pratique antérieure et sur ma propre posture sur les lieux. Je me suis ainsi souvent questionnée sur ma place d'enquêtrice, sur ce que je pouvais représenter, sur mon statut de stagiaire-chercheuse, d'étudiante puis de salariée.

Présentation des terrains

- La rue : observations et discussions
- Stage : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes avec/sans enfants : Maison des Allées – Pont-Vieux : observations, discussions informelles, entretiens enregistrés
- Bénévolat ponctuel à la Roulotte Solidaire, vestiaire de rue : observations
- Quatre soirées d'observation participante dans un Centre d'Hébergement d'Urgence pour femmes seules, à Sambre (Le Touril). Entretiens enregistrés, puis obtention d'un poste de salariée à partir de juillet 2017 en qualité d'accueillante sociale.

« Si de nombreux travaux sociologiques ou ethnographiques ont montré qu'il se produit une adaptation, un apprentissage de la vie dans la rue (Pichon, van Doorn), jusqu'à l'établissement de « routines », l'ancienneté dans leur situation n'est qu'un des facteurs expliquant les conditions de vie des sans-domicile (Marpsat et Firdion) ; en effet, les différents « capitaux » dont ils disposent (santé physique et psychique, réseau de relations, niveau de formation, genre (Marpsat) ont un rôle tout aussi important. »¹⁹

¹⁸ Gonthier Frédéric, « Weber et la notion de " compréhension " », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1/2004 (n° 116), p. 35-54.

¹⁹ Marpsat Maryse, « Écrire la rue : de la survie physique à la résistance au stigmat. Une analyse textuelle et thématique du journal d'Albert Vanderburg, sans domicile et auteur de blog », *Sociologie*, 2010/1 (Vol. 1), p. 95-120. DOI : 10.3917/socio.001.0095. URL : <http://www.cairn.info/revue-sociologie-2010-1-page-95.htm>

Hypothèses

- Ce n'est pas parce que les femmes seraient de façon « innée » des victimes qu'elles se retrouvent à la rue, il s'agirait plutôt d'une combinaison de facteurs sociaux. Quels sont les éléments sociaux qui vont faire que les femmes se retrouvent à la rue ?
- Il y a une « fragilité » sociale liée à la question du genre ;
- Les stéréotypes sexués sur les femmes : « vulnérables », « fragiles », « à protéger » favorisent leur prise en charge dans des centres d'hébergement par rapport aux hommes ;
- Il y a une différence de traitement et de prise en charge liée au genre ;
- Il y a une sorte de continuum entre le mal-logement et le sans-abrisme : les femmes sont plus souvent dans des espaces d'entre-deux (centres d'hébergement, chez des ami-e-s, collègues) ;
- Producteur-riche-s d'exclusion ? Les structures sociales partent du postulat de l'intégration voire de l'inclusion sociale, de l'émancipation sociale et de l'autonomie de la personne. Or, ce qui m'interroge est que certaines personnes accompagnées se trouvent bien souvent enfermées dans des centres, mises à l'écart (Foucault). En partant du postulat d'Hélène Thomas comme quoi l'exclusion est une catégorie d'action publique et de classement social, nous voyons que nous assistons à une réelle création de catégories d'exclu-e-s ;
- Les femmes mettent en place des stratégies et certaines, développent et s'appuient sur un réseau, faisant également d'elles des actrices ;
- Le terme « SDF » n'est pas un concept, mais une pré-notion qui reste à définir. Les situations et les personnes sont hétérogènes, aux contours souvent flous et variés ;

Echantillon

Nous avons interviewé des femmes hébergées dans des centres, huit au total. Nous avons mené des entretiens ouverts sous forme de récits de vie. Nous avons essayé de les réaliser en trois temps : passé/présent/avenir. Les entretiens ont tous été retranscrits, analysés et synthétisés. Ils ont duré entre vingt minutes et deux heures. Les femmes que nous avons rencontrées sont de toutes origines (France, Espagne, Brésil, Roumanie, Algérie, Maroc, Afrique Centrale). Elles ont entre 19 et 80 ans. Pour l'analyse des entretiens, nous avons procédé de la manière suivante : nous avons principalement repéré les points communs et les dissemblances et les avons analysés de façon croisée.

CHAPITRE I : CADRAGE THEORIQUE : COMPRENDRE LE PHENOMENE DU SANS-ABRISME AU TRAVERS DE SON HISTOIRE ET DE SA COMPLEXITE

I - Tentative de définition

Du fait de l'actuel contexte socio-économique de la société contemporaine, les questions portant sur le sans-abrisme, la précarité et l'exclusion sociale sont fréquentes. La définition qui m'est apparue la plus appropriée et la plus représentative pour expliquer le sans-abrisme est celle qui fut donnée par Guy Benloulou²⁰ et retranscrite au cours d'un article de la revue « Lien Social ». Il est dit que : « *le sigle SDF, repérable dès le XIXe siècle sur les registres de police, est aujourd'hui massivement employé en France pour désigner la population sans domicile fixe. Le mot intègre les significations de sans-logis (absence de logement), de sans-abri (victime d'une catastrophe), de clochard (figure pittoresque n'appelant pas d'intervention publique structurée), de vagabond (qui fait plutôt peur), ou encore de mendiant (qui sollicite dans l'espace public). Des hommes isolés (les clochards), des familles (les sans-logis de 1954) et des phénomènes assez différents (absence de logement, spectacle de la déréliction dans l'espace public, mendicité, etc.) sont ainsi rassemblés dans une même appellation. [...] En un mot il s'agit des franges extrêmes de la pauvreté, avec des individus (surtout des hommes) vivant dans la rue et dans des abris de fortune, et des ménages pouvant être accueillis dans tout un ensemble de dispositifs, allant des centres d'hébergement d'urgence aux logements très sociaux [...] »²¹ Cette définition apparaît comme la plus appropriée car elle donne à voir l'hétérogénéité et la complexité des situations. J'ai cependant souhaité la compléter. Dans une enquête²² portant sur les personnes SDF, Cécile Brousse²³ tente de nous donner une définition de la population SDF. Tout d'abord, elle dit que les expressions « *sans domicile fixe* » ou « *sans-abri* » sont régulièrement employées dans les domaines médiatique, politique et scientifique. Elle précise que ce terme est et reste très complexe à définir, étant donné le manque d'homogénéité des personnes et des situations. Un rapport de l'Observatoire Régional de la Santé en Midi-Pyrénées (ORSmip) parle d'ailleurs d'une population « *hétérogène aux contours extrêmement variés* »²⁴. Cécile Brousse*

²⁰ Guy Benloulou est un auteur qui a rédigé et rédige encore de nombreux articles dans la revue « Lien Social ».

²¹ Benloulou, Guy. « *Qui sont les SDF ?* ». Lien Social, 4 décembre 2003, n°689, 23p.

²² Brousse, Cécile., Guiot de la Rochère, Bernadette., Massé, Emmanuel., 2006, « *L'Enquête sans-domicile 2001* », Insee, coll. Insee-Méthodes, n° 116.

²³ Cécile Brousse est administratrice de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Elle a été responsable de l'enquête auprès des sans domicile réalisée par l'INSEE de 1999 à 2002. Elle a également été chargée d'une mission d'expertise auprès de l'Office européen de statistique (Eurostat) afin d'élaborer un projet d'indicateur sur les sans-abri. Elle prépare une thèse de sociologie sur ces thèmes dans le laboratoire de sciences sociales ENS-EHESS.

²⁴ Mantovani, Jean., Albisson, Amandine., Rafai, Kadja., Souchois, Cécile., Cayla, Françoise., « *La parole des personnes « sans-logis »* », ORSmip, 2010, 157p.

continue son développement en expliquant que l'expression « *sans-abri* » est venue remplacer celle de « *sans-logis* ». Littéralement, cela désigne les personnes qui ne bénéficient pas de lieu couvert pour se protéger des intempéries. Cela englobe les personnes dormant à l'extérieur et celles qui occupent un abri de fortune comme par exemple un hall de gare, une cage d'escalier, une tente, une cabane etc. Elle souligne également que la notion de sans domicile fixe est plus large que celle de sans-abri, c'est-à-dire qu'elle inclut les personnes qui vont d'un hébergement à un autre, sans nécessairement faire l'expérience de la rue. Afin d'être précis sur la définition du terme SDF, il est apparu nécessaire d'en chercher d'autres. En 1993, le Conseil de l'Europe avait retenu comme définition officielle le terme de « *sans-logis* », en le définissant comme : « *une personne ou une famille socialement exclue de l'occupation durable d'un logement personnel convenable, c'est-à-dire personnellement et socialement acceptable* »²⁵. D'après la même enquête de l'INSEE citée précédemment, la situation des personnes SDF est définie suivant deux critères : « *un critère morphologique, c'est-à-dire le type d'habitat et un critère juridique : le statut d'occupation* »²⁶. On peut constater qu'en France, les définitions sont centrées sur la privation de logement. Toujours selon l'INSEE, « *une personne est dite sans domicile un jour donné, si la nuit précédente, elle a été dans l'une ou l'autre des deux situations suivantes : soit elle a eu recours à un service d'hébergement, soit elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune ...)* »²⁷. C'est cette définition qui constitue à l'heure actuelle un cadre de référence en France. Nous pouvons constater qu'elle rejoint sensiblement les définitions apportées par Guy Benloulou et par Cécile Brousse.

II - Approche socio-historique du sans-abrisme : du vagabond au clochard au SDF

L'errance n'a jamais été perçue ni même définie de manière positive. En effet, depuis le XIX^{ème} siècle et jusqu'au début du XX^{ème} siècle, le « vagabond » est perçu comme un être complètement inadapté à la société, voire dangereux, qu'il faut écarter et punir. Dès lors une succession de dispositifs répressifs sont mis en place afin de lutter contre ce « fléau ». Jacques Rodriguez dresse une analyse socio-historique de l'errance. Pour expliquer ce phénomène, il se réfère principalement aux travaux de l'historien Jean-François Wagniar. En effet, il souligne « *rare sont ceux qui se montrent tolérants et qui ne présentent pas le vagabond comme un asocial, un fauteur de troubles vivant à la lisière de la délinquance, quand il n'est pas un criminel invétéré* »²⁸.

²⁵ Définition officielle du Conseil de l'Europe, 1993

²⁶ Brousse, Cécile., Guiot de la Rochère, Bernadette., Massé, Emmanuel., 2006, « *L'Enquête sans-domicile 2001* », Insee, coll. Insee-Méthodes, n° 116.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Jacques Rodriguez, « Une approche socio-historique de l'errance », Cultures & Conflits[En ligne], 35 | automne 1999, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 24 avril 2016. URL : <http://conflits.revues.org/165>

Le vagabondage a longtemps été considéré comme un délit. Une première ordonnance de Jean II est prononcée en 1350 : « *tous les oisifs doivent quitter Paris s'ils ne veulent pas être emprisonnés et fouettés. [...] Celui qui ne trouve pas place dans la structure sociale est considéré comme un parasite et une menace pour la société dont il semble refuser les normes* »²⁹. Par la suite, en 1810, le code pénal français précise dans l'article 270, que : « *les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession* »³⁰. Dès lors, une définition est donnée aux vagabonds et le délit est ainsi précisé. D'ailleurs, il s'accompagne –avec l'article 271 – de peines de prison. L'opinion publique ainsi que les politiques prétendent que les vagabonds se sont volontairement installés dans l'errance, « *soit par goût de la liberté, soit par refus de l'effort et du travail* »³¹. D'ailleurs, certains psychiatres de l'époque n'hésiteront pas à les qualifier de « malades mentaux ». Dès lors, l'auteur développe l'idée selon laquelle la répression du vagabond, de l'homme fainéant, qui ne veut pas participer au fonctionnement de la société a aussi un but économique. Sous la III^{ème} République, la répression s'étend et va jusqu'à interdire l'accès à la ville aux vagabonds (c'est exactement ce qu'il se passe depuis plusieurs mois en Hongrie ou même dans certaines villes de France avec les arrêtés municipaux « anti-mendicité »). Pour cela, est promulguée la loi du 27 mai 1885 relative à l'interdiction de séjour des vagabonds dans les grandes agglomérations et à la relégation dans les colonies pour les multirécidivistes. Notons que cette politique répressive et abusive est complètement inefficace et inadaptée aux réalités sociales. Ce déni de compréhension objective du vagabondage est aussi une manière de masquer les réelles difficultés économique-sociales du moment : « *Dénoncer l'individu « antisocial » permet d'occulter à bon compte les dysfonctionnements du système économique et social* »³². D'ailleurs, l'auteur rajoute : « *Il s'agit le plus souvent d'hommes déracinés et privés d'attaches familiales. La plupart sont dépourvus de qualifications professionnelles ou pratiquent des métiers devenus peu à peu obsolètes. Loin d'être ces fainéants invétérés si souvent décrits, ils sont sans travail ; bien loin de chercher dans l'errance un épanouissement, comme le suggèrent parfois les poètes, leur vagabondage résulte des circonstances économiques et sociales* ». Cette définition semble être celle qui se rapproche le plus de la réalité, même actuelle. C'est à partir de là que le vagabondage va être assimilé à la question de la précarité.

De nos jours, le délit de vagabondage n'existe plus, mais la vision du « clochard », du SDF n'en demeure pas plus positive. Il est bien souvent considéré comme une victime. Une victime du système libéral, qu'il faut aider, qu'il faut soigner, qu'il faut rééduquer, réadapter, réinsérer dans la société. A

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ Jacques Rodriguez, « Une approche socio-historique de l'errance », Cultures & Conflits[En ligne], 35 | automne 1999, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 24 avril 2016. URL : <http://conflits.revues.org/165>

³² *Ibid.*

partir de 1914, l'assistantat commence à prendre timidement le pas sur la répression : « *Le vagabond apparaît moins comme un déviant, mais plutôt comme une victime de la société, un individu coupé des réseaux de sociabilité primaire et privé d'insertion dans le monde du travail. [...] Et le terme même de vagabond tend à être remplacé par un vocabulaire moins connoté : on parlera plus volontiers de « sans-abri » ou de « sans travail »* »³³. D'ailleurs, le décret du 29 novembre 1953³⁴ crée un chapitre intitulé « *Aide Sociale en matière de logement et d'hébergement* ». Il renforce le statut des centres de reclassement féminin qui avaient été ouverts en 1946 lors de la fermeture des maisons de tolérance et il élargit leurs missions à de nouveaux publics, en particulier les hommes : « *sortant de prison, sortant d'établissements hospitaliers, vagabonds estimés aptes après un reclassement* »³⁵. Le décret du 2 septembre 1954³⁶ indique que le séjour en centre d'hébergement a pour objet de faciliter la « réadaptation sociale ». Cette notion apparaît pour la première fois en droit français. Jusque dans les années 1970, il n'existait pratiquement aucune politique spécifique d'assistance aux personnes sans abri. L'Etat et les collectivités locales consacraient des budgets extrêmement réduits pour leur accueil. En 1974, les Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS)³⁷, créés initialement pour accueillir les prostituées et les anciens détenus, vont élargir leurs missions à des publics plus variés. Il s'agissait alors de « réadapter » celui qui s'était marginalisé par rapport au modèle admis. A partir des années 1980, le concept de l'urgence sociale apparaît.

III - L'émergence des politiques sociales et publiques « en faveur » du sans-abrisme

L'Etat affirme son rôle avec la naissance d'une politique publique en faveur des personnes sans-abri suite au développement du chômage et de la précarité. Suite aux décès de personnes sans-abri durant les hivers 1982 et 1984, le gouvernement établit les premiers plans pauvreté-précarité. (Les articles 269 et 270 du Code pénal ne sont abrogés qu'en 1994, ceux qui pénalisent le « vagabondage »). L'Etat se fait le garant de la solidarité nationale. Il pilote et coordonne les politiques de lutte contre les grandes exclusions sociales et il assure, à ce titre, la responsabilité première de la prise en charge des personnes sans domicile. Dans les années 1990, sous la pression des besoins, on assiste alors à une multiplication et à une diversification des réponses, permises à la fois par la réactivité des acteurs associatifs et l'effort financier de l'Etat. De nombreux dispositifs sont ainsi conçus ou renforcés pour

³³ Jacques Rodriguez, « Une approche socio-historique de l'errance », Cultures & Conflits [En ligne], 35 | automne 1999, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 24 avril 2016. URL : <http://conflits.revues.org/165>

³⁴ Décret n°53-1186 du 29 novembre 1953 relatif à la réforme des lois d'assistance

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Décret n°54-883 du 2 septembre 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ensemble des dispositions du décret n° 53-1186 du 29 novembre 1953 relatif à la réforme des lois d'assistance

³⁷ La loi n°74-955 du 19 novembre 1974 étendant l'aide sociale à de nouvelles catégories de bénéficiaires et modifiant diverses dispositions du code de la famille et de l'aide sociale, du code du travail ainsi que de l'article 51 de la loi 701318 du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière va nommer, formaliser et définir plus largement la mission des nouveaux « Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale » (CHRS).

nourrir, assister, soigner, héberger, loger, insérer les personnes de la rue, c'est-à-dire les aider tout en les normalisant.

Petit à petit, suite à de nombreuses mobilisations, les conditions d'hébergement et de logement vont évoluer dans le droit. Pensons notamment aux actions du mouvement des « Enfants de Don Quichotte », à la fin de l'année 2006 qui provoquera une pression médiatique telle sur la situation des personnes sans domicile que sera mis en place un dispositif spécifique : le Plan d'Action Renforcé en direction des Sans-Abri (PARSA)³⁸. La loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale dite « loi DALO » donnant suite au mouvement, instaure entre autre un principe de continuité dans l'hébergement en supprimant toute notion de durée maximale de séjour dans les centres d'hébergement d'urgence³⁹.

Nous passons au fil des années d'une vision du délinquant, du fou qu'il faut enfermer, mettre en dehors (en prison, dans les hôpitaux psychiatriques) à la vision d'une personne pauvre et victime qu'il faut là aussi enfermer mais pour la mettre à l'abri et l'aider à se soigner et à se réinsérer, car une personne qui n'arrive pas à s'inclure dans le modèle économique-social est forcément victime. Elle n'est pas adaptée, et dès lors, il faut l'aider et l'accompagner. On comprend ici que la responsabilité de la personne précaire est implicitement mise en cause, puisque c'est la personne que l'on cherche à réparer et à adapter et non pas le système.

Pourquoi au fil des années les « vagabonds », les « fous », les « putes », les « nouveaux pauvres », les personnes sans-abri ont-ils été considérés soit comme des exclu-e-s, des malades, des délinquant-e-s, des inadapté-e-s, ou comme des victimes de la société ?

Le terme « exclusion » est sur-employé aujourd'hui, ce qui peut, à mon avis, provoquer perte de sens et de nombreux amalgames. En reprenant la définition officielle de 1993 du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire qu'une personne « *sans-logis* » est : « *une personne ou une famille socialement exclue de l'occupation durable d'un logement personnel convenable, c'est-à-dire personnellement et socialement acceptable* »⁴⁰, nous constatons que le terme « exclu » est utilisé pour décrire la situation. Au sens théorique, la personne SDF serait alors considérée comme exclue car ne répondant pas aux critères « *socialement acceptable[s]* »⁴¹ de la société. Le sociologue Howard S. Becker explique ce processus en parlant de déviance. Le sujet déviant étant celui qui est hors de la norme socialement acceptée : « *la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une*

³⁸ La signature du PARSA entre l'association « Les Enfants de Don Quichotte » et le ministère de la cohésion sociale est intervenue en janvier 2007.

³⁹ Art.4 de la « loi DALO »

⁴⁰ Définition officielle du Conseil de l'Europe, 1993

⁴¹ *Ibid.*

conséquence de l'application par les autres, de normes et de sanctions à « un transgresseur »⁴². Dès lors, le « transgresseur » est considéré comme différent de la masse et potentiellement mis à l'écart : « le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette »⁴³. La personne sans-abri ne correspondant pas aux critères de la norme sociale, c'est-à-dire à une personne insérée - qui a un logement, un travail etc. - ne peut qu'être désignée comme vivant en dehors du mode de vie dominant. Il faut dès lors lui trouver une autre étiquette pour la nommer, justifier l'intervention et se rassurer. Il n'est pas question ici de nier ou de minimiser les difficultés de vie à la rue, ou les difficultés que l'on rencontre lorsque l'on est « marginalisé ». Mais la question se pose de savoir si les personnes à la rue sont réellement exclues, si elles se considèrent en marge ? Et est-ce réellement la question à poser ? N'est-ce pas plutôt une étiquette qu'on leur approprie, accompagnée d'une vision victimisante, culpabilisante, niant le pouvoir d'agir de l'individu ? Peut-on réellement parler de processus d'exclusion comme Serge Paugam⁴⁴ et Robert Castel⁴⁵ l'ont développé. Ce terme donne l'impression d'être difficilement renversable. De quoi parle-t-on ? Exclusion de qui ? De quoi ? Comment ? Cette notion est toujours à questionner. Nous parlerons plutôt ici de stigmatisation. Comme nous l'avons expliqué, la notion de « SDF » a évolué, nous sommes passés du délit à la victime : l'imaginaire collectif a évolué en ce sens. Le fait même d'émettre un stigmate sur une catégorie de personnes sous-tend que l'on attend de cette catégorie qu'elle se comporte comme telle, nous parlons dès lors de retournement de stigmate, notion développée dans « *Stigmate – Les usages sociaux des handicaps* » écrit par Erving Goffman⁴⁶. Aujourd'hui, la responsabilité est renvoyée à l'individu-même – par le regard qu'on lui porte – elle n'est pas collective. Nous pouvons citer quelques facteurs tels que l'individualisation, le néolibéralisme ou encore la manière dévalorisante et négative dont est perçue le communautarisme.

A quoi le terme de « vagabond » renvoie-t-il ? Georg Simmel parlait de la figure de l'étranger et de l'altérité (principalement pour les personnes immigrées). Cette figure est appliquée au sein même d'une nation. Il y a toujours eu une personne ou une catégorie sociale que l'on dévalorise pour se mettre soi-même en avant. Les premiers nomades sont dès lors considérés comme étrangers, et sont nommés les « vagabonds en puissance ». Par ailleurs, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron développent le concept de violence symbolique dans « *La Reproduction – Eléments d'une théorie du système d'enseignement* »⁴⁷ pour désigner l'imposition de choix culturels arbitraires et implicites

⁴² Becker, Howard S. *Outsiders – Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié, trad. fr. 1985 (1ère éd. 1963). 248 p. (Broché)

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Paugam, Serge. Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe. *Études rurales*, 2001, no 3.

⁴⁵ Castel, Robert. *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*. Fayard, 1995.

⁴⁶ Goffman, Erving et Kihm, Alain. *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*. Les éd. de minuit, 1975.

⁴⁷ Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. *La reproduction - éléments pour une théorie du système d'enseignement*. 1970.

permettant à ceux qui les édictent de maintenir ou de renforcer leur pouvoir. Elle est, pour Bourdieu, légitimée par le recours à l'idéologie et est un élément fondamental de la reproduction des inégalités sociales. De plus, Mathieu Rigouste dans « *L'ennemi intérieur - La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine* »⁴⁸ explique que dans une nation même, des ennemis à combattre ont été créés, ce qui aide à produire un discours dominant sur une société ainsi que des valeurs. Nous pourrions également dire que cela favorise et maintient une certaine paix sociale.

Comme nous l'avons évoqué préalablement, il existe aujourd'hui dans certaines villes de France, des arrêtés municipaux « anti-mendicité », ce qui devient tout autant questionnant quant à la « gestion de la misère », une réelle chasse aux pauvres est opérée... Hélène Thomas parlera dans son ouvrage de « production des exclus »⁴⁹.

IV - Construction sociale de la catégorie « SDF » : de la notion de pauvreté à celle d'exclusion

L'exclusion sociale est un terme ancien. Seulement, il n'est plus utilisé de la même manière aujourd'hui, on ne lui donne plus le même sens. C'est un terme qui, depuis quelques décennies, a pris une ampleur considérable dans notre langage. Michel Autès souligne que, depuis la fin des années 1970, « [on a vu] apparaître les thèmes de la pauvreté, de la précarité et [...] le problème de l'exclusion ».⁵⁰ Cela s'explique par le fait que ces dernières années, nous sommes entrés dans un dispositif de gestion qui a amené à la création de catégories sociales et de statuts. D'ailleurs, Serge Paugam approuve ce constat et rajoute que « l'hétérogénéité est insupportable, si on veut gérer il faut avoir des catégories »⁵¹. Cette catégorisation n'est pas que négative, elle nous permet de nous repérer, elle nous rassure mais il faut être prudent de ne pas créer de généralités.

A l'origine, dans les années 1960, quand on parlait de personnes SDF, on parlait des « *inadaptés sociaux* » ou des « *laissés pour compte* »⁵². Malgré le plein-emploi, certains individus restaient de côté. Ils étaient en dehors du marché du travail et de la société. Ces personnes étaient alors montrées du doigt, cette situation ne pouvait être que de leur faute. Aujourd'hui, les regards et la définition ont

⁴⁸ Rigouste, Mathieu. *L'ennemi intérieur: la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*. la Découverte, 2014.

⁴⁹ Thomas, Hélène. *La production des exclus - politiques sociales et processus de désocialisation socio-politique*. Paris, Puf, 1997, p. 36.

⁵⁰ Autès, Michel. Roche, Richard. Castel, Robert. Sassier, Monique. Et (al). *L'Exclusion, définir pour en finir*, Paris : Dunod, 2013. 192 p. (Santé sociale) (« dir » par Saül Karsz)

⁵¹ *Ibid.*

⁵² p. 8 et 9 : Extrait : Paugam, Serge. *L'exclusion l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 1996. 582 p. (Textes à l'appui)

évolué. On parle d'une « *exclusion structurelle* »⁵³ en partie due à la mutation de la structure de nos sociétés elles-mêmes dues notamment aux crises et aux bouleversements économiques.

Dans le courant des années 1970, les pouvoirs publics s'intéressent à ce terme. Il commence peu à peu à s'étendre. Certains ouvrages sont publiés. Avec son livre « *Les Exclus, un français sur dix* »⁵⁴ publié en 1974, René Lenoir est considéré comme le précurseur de l'utilisation de la notion d'exclusion. En parallèle, d'autres études émergent et on convient de dire que l'exclusion a un caractère multidimensionnel. C'est en 1980 que nous commençons à parler de « *nouvelle pauvreté* »⁵⁵. Finalement, à la fin des années 1980, le problème de l'exclusion est récurrent dans les débats sociétaux et devient une notion surutilisée et parfois confuse. D'ailleurs, le sociologue Julien Damon ira jusqu'à dire « *qu'on en vient à se demander, face à une telle hétérogénéité de la population considérée, s'il y a réellement un sens à parler « d'exclus »* ». ⁵⁶ Je partage complètement son raisonnement.

Étymologiquement, le terme exclusion vient du latin *excludo* et signifie « *ne pas laisser entrer, ne pas admettre, exclure* » ou bien « *faire sortir, chasser, éloigner, repousser, rejeter* »⁵⁷. L'exclusion sociale serait donc la marginalisation d'une personne ou bien d'un groupe qui, en raison d'un éloignement trop important avec le mode de vie dominant dans la société se retrouve exclus. On constate que les personnes exclues sont décrites et perçues comme étant à l'extérieur de la société, ou du moins, du fait de leur situation sociale, ne peuvent s'inclure normalement, ce qui est complètement faux. Julien Damon explique que « *l'exclusion est un nouveau nom de la pauvreté* » et qu'elle « *n'est plus seulement une approche de la pauvreté conçue comme une absence ou une faiblesse des revenus, mais, pour citer une expression qui a fait florès, comme un « cumul de handicaps* »⁵⁸. Le terme exclusion sociale est alors souvent employé lorsqu'un individu perd son emploi, son logement, qu'il ne bénéficie pas de soins ou bien les refuse. Il se traduit par une grande pauvreté et surtout, par des ruptures plus ou moins brutales avec la vie sociale en général. Ces ruptures sont bien souvent vécues comme une perte d'identité et une perte de reconnaissance sociale. Robert Castel parlait quant à lui de désaffiliation sociale : « *on devient pauvre par accident de la vie, la perte d'emploi ou de logement, un divorce, une maladie et le plus souvent le cumul de plusieurs facteurs* »⁵⁹. Dès lors, nous constatons et retiendrons les notions de « ruptures » mais surtout de « cumul de plusieurs facteurs ». Un médecin psychiatre que j'ai rencontré, me disait : « *quand on se met à l'écoute d'une personne,*

⁵³ Paugam, Serge. *La Disqualification sociale*, Paris : Puf, 2013 (1ère éd. 1991). 256 p. (Quadrige)

⁵⁴ Lenoir, René. *Les Exclus, un français sur dix*, Paris : Broché, 1989. 185p. (Seuil)

⁵⁵ Damon, Julien. *L'Exclusion*, Paris : Puf, 2014 (1ère éd. 2008). 123 p. (Que sais-je ?)

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Dictionnaire latin français, Félix Gaffiot

⁵⁸ Damon, Julien. *L'Exclusion*, Paris : Puf, 2014 (1ère éd. 2008). 123 p. (Que sais-je ?)

⁵⁹ Castel, Robert. *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*. Paris : Fayard, 1995. 490 p. (L'espace du politique).

quand on la prend en compte, elle n'est plus vraiment exclue »⁶⁰. Pour lui, la personne exclue est celle qui ne parle plus ou pas car quelque chose empêche sa parole. Celle-ci n'a plus le sens que le cadre social donne habituellement au langage. L'exclusion subjective se situerait ici : des personnes qui n'ont plus de demandes, de désirs, qui n'expriment plus leurs attentes. Les personnes en situation de précarité(s) ou encore « SDF » ne sont pas exclues au sens strict puisque « *certaines ont su se créer un cadre social centralisé et s'inclure dans des réseaux d'entraide* »⁶¹. Pour lui, la solitude la plus radicale serait le fait qu'un « grand précaire » intègre un appartement : « *là, il perd tout : son réseau de la rue, les personnes qu'il voit et qui le voit tous les jours..., ce sont les paroles qui tiennent les gens* »⁶². Nous pouvons dès lors parler ici de la nécessité et de l'importance du lien social. De plus, l'exclusion sociale apparaît être une catégorie socio-politique qui permet de situer des personnes à tel ou tel curseur (Hélène Thomas).

Revenons également à la définition de la précarité. D'après l'analyse qu'en fait le père Joseph Wresinski dans son rapport au Conseil économique et social français, « *la précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible* »⁶³. Une personne en situation de précarité serait donc quelqu'un qui ne peut plus jouir de ses droits fondamentaux. Du fait par exemple de sa perte d'emploi, elle ne pourrait plus assumer comme il se devrait ses responsabilités socio professionnelles mais aussi personnelles. La définition ne prend pas seulement en compte l'absence de logement, on parle « *d'absence d'une ou plusieurs sécurités* »⁶⁴. Il y a un rapprochement distinct avec l'addition des pertes liée à la notion d'insécurité et d'instabilité. Nous parlerons donc de femmes en situations de précarités.

⁶⁰ Entretien avec le Docteur Nicolas Velut, psychiatre à Toulouse

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ Conseil économique et social français sur la base du rapport : "*Grande pauvreté et précarité économique et sociale*" présenté par Joseph Wresinski les 10 et 11 février 1987.

⁶⁴ *Ibid.*

CHAPITRE 2 : LES ENTRETIENS : RESULTATS ET ANALYSES DES POINTS COMMUNS ET DES DISSEMBLANCES DANS LES RECITS DE VIE

I - Synthèses et analyses croisées des récits de vie⁶⁵

Les entretiens ont été menés dans deux centres d'hébergement : un CHRS et un CHU. Ces entretiens sont complétés d'observations et discussions informelles sur ces mêmes lieux ainsi qu'à la Roulotte Solidaire, un vestiaire de rue, et dans la rue.

Face à la pluralité des situations, nous présenterons directement les synthèses des parcours des femmes rencontrées.

Il a été constaté que les entretiens menés avec les filles plus jeunes (18-20 ans), telles qu'Abia, Hanae et Makeda avaient une particularité. Le recul sur leur propre histoire n'est absolument pas le même. Chez les femmes plus âgées, le désir d'émancipation et d'indépendance est très fort, la résilience⁶⁶ ayant opéré. Chez les plus jeunes aussi, mais bien souvent, elles viennent tout juste de quitter la structure familiale, et s'approprient à reproduire un certain schéma familial qu'elles ont connu ou justement à créer celui qu'elles n'ont pas eu. Du moins, elles ont le désir de créer leur propre famille rapidement, et de s'installer avec leur compagnon. Souvent, elles ont une vision traditionnelle de la mise en couple, de la vie en couple et de la famille : vivre avec son conjoint, des fois se marier ou se fiancer, avoir un ou des enfant-e-s et « vivre heureux ».

Abia

J'ai rencontré Abia sur un de mes terrains de recherche, au centre d'hébergement d'urgence. Lors de son arrivée, j'avais assisté à son entretien de préadmission. J'ai également pu avoir des discussions informelles avec elle. L'entretien ici réalisé a duré une vingtaine de minutes et a été enregistré dans une pièce du centre d'hébergement. Je m'y suis rendue le 6 avril 2017 en début d'après-midi.

J'ai été très touchée par cet entretien, par les autres aussi d'ailleurs, mais celui-ci m'a fait un effet étrange. Je ne m'attendais pas à ce qu'Abia me livre des informations aussi dures "en bloc". Je me suis questionnée sur ces émotions, j'ai donc décidé de les exprimer un peu. Je me suis demandée également

⁶⁵ Par souci d'anonymat, les prénoms utilisés sont fictifs.

⁶⁶ Du point de vue psychologique, la résilience se révèle face à « des stress importants et/ou cumulés, face à des traumatismes ou des contextes à valeur traumatique ». La résilience est aussi un concept transdisciplinaire. Ainsi, le concept de résilience s'appuie sur des assises relevant de disciplines variées telles que la psychologie, la sociologie, l'éthologie ou encore la médecine. On peut alors parler « d'adaptation exceptionnelle » face aux situations stressantes, traumatiques ou encore « de capacité de réussir malgré l'adversité ».

si cela n'était pas du fait de son jeune âge et si le fait qu'étant moi-même jeune femme, avec mon histoire, a rendu plus difficile le fait de prendre du recul.

Abia a 19 ans, elle est arrivée en France lorsqu'elle était mineure. Elle vivait en Algérie avec son père. Elle me raconte avoir rejoint sa mère ici, son frère et sa petite sœur. Elle est venue s'installer afin qu'il-elle-s se retrouvent en famille. Lorsqu'elle arrive en France, Abia fait des études en Gestion d'Administration. Elle me décrit la situation comme positive : « *tout allait bien* ». Au moment de l'entretien, Abia est en situation irrégulière, elle a une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), elle m'explique que sa mère n'a pas fait les démarches lorsqu'elle est arrivée et était mineure et qu'elle se retrouve maintenant dans cette situation.

Rupture familiale

Par la suite, elle a rencontré son copain, les choses ont commencé à se compliquer à partir de là. Je reprends ses paroles : « *il y a eu quelques soucis entre lui et ma mère, elle n'acceptait pas et tout ça, vu que c'était un Français, enfin voilà, nous on est des arabes [...] et même après il était un peu agressif avec moi. Et du coup, ma mère elle m'a dit après bon faut choisir soit moi ou soit lui et du coup vu que j'étais enceinte de lui, j'ai choisi d'être avec le père de mon enfant. Et après du coup, il est rentré en prison, je me suis retrouvée à la rue, et j'ai commencé à appeler le 115, j'ai été dans un foyer D'un jour à l'autre* ».

Stratégie de survie : essentialisation de l'amour maternel et l'imaginaire d'une vie meilleure

Abia ne sait pas comment elle envisage le futur, elle est en attente de régularisation de sa situation. Une fois que l'OQTF sera caduque, elle souhaite faire une demande de titre de séjour. Elle pensait accéder à un centre maternel, mais cela n'est pas possible. Elle ne se projette pas de suite avec son compagnon car d'après ses dires, il va « *en prendre encore pour deux ans* ».

Abia se met à pleurer quand elle parle de son enfant : « *J'm'excuse pour les larmes, à chaque fois que je parle de mon enfant, les larmes coulent* ». Elle explique que c'est lui qui la fait tenir, que c'est pour lui qu'elle se bat, qu'il est sa force : « *j'me dis quand même faut tenir le coup quand même pour mon enfant tout ça, faut pas que j'baisse les bras non plus et franchement, c'est ça qui me tient, qui me tient debout [...] Bah ouais parce qu'à l'heure qu'il est y'a que lui qui me tient debout quand même, parce que j'me dit s'il n'y avait pas mon enfant, je serais peut-être devenue quelqu'un d'autre, mais bon.* »

« Amour fusion » et violences

Le père de son futur enfant est français. Lorsque j'ai rencontré Abia, elle était suivie par l'APIAF (Association Promotion Initiatives Autonomes des Femmes), elle émettait le désir de quitter son petit-ami car il avait été violent, mais n'était pas sûre, expliquant qu'elle ne voulait pas d'une vie comme cela, avec un copain violent, en prison.

La situation a complètement changé et Abia se projette avec le père. Elle est d'ailleurs affectée de se retrouver seule pour l'accouchement : lui est en prison, la mère ne veut plus la voir. Elle est seule. Elle voit sa grand-mère de temps en temps, celle-ci est en vacances en France actuellement mais habite en Algérie. Abia n'a pas beaucoup de lien avec son père : *« Mon père il est en Algérie. Je l'appelle de temps en temps, on parle ensemble mais bon, pas plus que ça. »*

Elle espère pouvoir obtenir des papiers grâce à son compagnon et son enfant qui sera français. Depuis la prison, le père a déjà fait la reconnaissance anticipée de l'enfant.

Abia a rencontré (physiquement) son petit-ami le 29 février 2016, à sa sortie de prison. Il et elle se sont rencontré-e-s sur Facebook le 31 décembre 2015 et ont échangé ensemble. Abia est tombée amoureuse de lui, elle est venue l'attendre à sa sortie de prison. Ils ont alors vécu ensemble (chez la mère d'Abia mais pas longtemps, chez sa grand-mère à lui et dans une voiture lorsque cela se passait mal entre lui et sa famille à lui). Elle explique qu'à ce moment beaucoup de choses les ont rapprochés. Elle dit aussi qu'il y a eu des moments plus difficiles : *« après voilà, il y a eu des moments aussi où il pétait les plombs, on n'avait pas d'appartement, on était à gauche à droite chez sa mère, des fois chez sa grand-mère, et ça lui faisait péter les plombs et du coup voilà, il remettait des fois ses nerfs sur moi, après voilà j'dis pas que moi aussi j'ai été facile avec lui, parce que 'fin voilà moi aussi j'étais pas trop à l'écoute et tout ça, j'lui faisais péter les plombs encore plus, c'est quand même quelqu'un d'agressif un peu et voilà, j'ai subi des coups, j'ai porté plainte deux, trois fois, après voilà, je les ai retiré par rapport à mon amour pour lui et tout ça et après j'regrette pas non plus, mais bon, j'me dis peut-être que quand il va sortir, il va changer, mais (sourires) après j'espère mais des fois j'me dis peut-être qu'il ne changera pas, mais bon... J'ai toujours l'espoir qu'il change un jour. Parce qu'après au fond, je sais que moi et lui on s'aime, je sais que c'est quelqu'un qui m'aime fort et tout ça, mais il a eu une enfance difficile aussi, c'est quand même l'enfant d'une prostituée et son père, c'est un bandit, il est tout le temps en prison et du coup c'est tout ça qui l'a poussé à être dans cet état. Il est devenu cambrioleur, c'est parce qu'après c'est pas une raison mais bon [...] Sa mère elle a fait de la prison, son père pareil, fin voilà, sa famille c'est pas le top non plus.»*

On est face à une relation passionnelle, fusionnelle, face au mythe du prince charmant. Dans « *Les hommes violents* » réédité en 2005, Daniel Welzer-Lang explique que pour l'amour, les femmes et les hommes ont des constructions différentes. Pour les femmes, il s'agit de : « l'amour-passion, l'amour-

fusion, l'amour-dépendance » et il rajoutera « *Dans les propos des femmes violentées, l'"amour" est une notion récurrente. Elle est invoquée autant pour essayer d'expliquer l'émotion corporelle ressentie au contact de l'autre, que pour justifier un non-départ du domicile conjugal malgré des violences elles aussi répétées* »⁶⁷. Quand je demande à Abia s'ils étaient amoureux avant de se rencontrer, elle me répond : « *Je sais pas vu que voilà il me disait, moi j'étais en rupture avec mon copain, avec mon ex et du coup j'ai dit vas-y peut-être que lui il sera mieux, vu que c'est pas un arabe comme les autres, et tout ça après voilà lui aussi il tenait à moi, il m'a dit voilà « je vais jamais te laisser » et effectivement, c'est ce qu'il a fait à part les coups que j'ai pris, après voilà, on a passé un moment ensemble, on a fait la Côte d'Azur; on a fait la Costa Brava ensemble, on a fait que voyager pendant l'été dernier, on a eu des moments, je sais que j'peux pas vivre avec quelqu'un d'autre ce que j'ai vécu avec lui, lui pareil. Il a déjà été avec une femme, il est restée 3 ans avec, il a jamais vécu ce qu'il a vécu avec moi avec elle, enfin voilà on est un peu... on est... on est amoureux mais d'un côté on est ami-e-s, y'a de l'amitié, y'a plein de trucs, vous voyez c'est que, c'est... on est fusionnel-le-s un peu (rires) Et voilà, après moi j'doute pas de son amour comme lui, il ne doute pas de mon amour non plus.»*

Rapport aux dispositifs

Abia a appelé le 115 lorsqu'elle s'est retrouvée dehors et elle a été hébergée dans un centre d'urgence (D'un jour à l'autre). A un moment, cela devenait compliqué pour elle de prendre ses affaires tous les matins, elle explique que son ventre commençait à grossir et elle fatiguait. Elle a signalé sa situation au 115, quelques jours plus tard, elle était admise au Pont-Vieux.

Elle m'explique que c'est la première fois qu'elle se retrouve dans cette situation. Elle a toujours vécu en famille. Elle connaissait déjà le 115 et elle me dit qu'elle les appelait avant pour son petit-ami.

Hanae

J'ai rencontré Hanae dans un centre d'hébergement d'urgence pour femmes seules. Après m'être rendue plusieurs fois sur cette structure, et avoir passé plusieurs soirées là-bas, je me suis entretenue avec Hanae. L'entretien a été difficile car il a été très court et Hanae m'a dit « son histoire » d'une traite, un peu comme Abia, ce qui a été déstabilisant. Hanae attendait ensuite que je lui pose des questions. Cela était gênant par moment, car je ne voulais pas que l'entretien vire au questionnaire ou même, à l'interrogatoire... J'ai constaté que c'était aussi difficile pour elle, je l'ai sentie encore sous le choc.

⁶⁷ Daniel Welzer-Lang, « Les Hommes violents », Paris, Lierre et Coudrier. Réédition en 1996 par les éditions Côté femmes, Paris. 3^{ème} réédition 2005, Petite collection Payot, Paris

Hanae a 19 ans, elle vient du Maroc et vit seule en France. Elle a grandi avec sa mère jusqu'à ses 7 ans au Maroc. Sa mère s'est remariée et Hanae est partie vivre chez ses grands-parents qui l'ont élevée jusqu'à l'âge de 12 ans. Par la suite, Hanae a été entre l'Italie, le Maroc et la France avec son père. Il a la nationalité italienne. La première fois qu'elle est arrivée en France, Hanae était mineure. D'après ce que j'ai compris, elle a été accueillie par décision du juge dans « une famille d'accueil », chez une amie de sa mère, chez qui elle s'est fait exploiter. Hanae a fui. Elle n'a pas vraiment de lien avec sa famille. Les relations sont conflictuelles, voire violentes, avec ses beaux-parents. Hanae décide de s'installer ici, en France. Elle m'explique qu'elle parle français et que c'est déjà un bon point. De plus, elle a une amie ici.

« En fait, mon père m'a amenée ici en France pour me garder avec lui, et après je suis retournée au Maroc, et, j'ai les papiers de circulation de cinq ans, et après je suis restée [...] presque quatre ans [...] et après, je suis partie chez ma mère parce que mes parents sont divorcés. Ma mère est remariée, et son mari ne veut pas me garder. Il a dit « ta fille elle ne peut pas rester chez moi ». Et je suis restée avec mes grands-parents (au Maroc), mais ils sont trop âgés. Et après ils m'ont dit « on ne peut rien faire, comme on est âgés, on ne peut pas te garder chez nous, ils m'ont dit va en France et fait quelque chose pour toi ». Moi je n'ai personne là-bas au Maroc. Et après je suis partie chez ma mère, qui a appelé sa copine qui est ici en France. Elle m'a gardée chez elle, et je suis restée chez elle avec un jugement, c'est le juge qui l'a décidé, pour rester chez elle parce que je suis venue mineure. Après je suis restée chez elle, et un jour je suis tombée malade, avec la jambe, j'ai eu une grosse infection, et j'étais chez elle comme une femme de ménage ».

Exploitation et ruptures familiales

Hanae semble avoir vécu une forme d'exploitation chez cette femme : *« j'étais chez elle comme une femme de ménage, elle ne m'a pas montré comment faire des études, je ramenaient ses enfants à l'école, j'allais les chercher, je faisais la cuisine, tout, et un jour, comme je me suis fait opérer, - j'ai eu cinq opérations à la jambe -, et c'était trop dur pour moi, je suis rentrée à la maison, et un jour je me suis disputée avec elle, elle m'a agressé avec la parole, après elle m'a poussé sur le radiateur ».*

Hanae a donc fui : *« Si elle savait, elle allait m'enlever les papiers ».* Il s'agit d'une stratégie courante, du moins, que j'ai régulièrement relevée dans les paroles des femmes que j'ai rencontrées. Le fait de voler ou « confisquer » les papiers est une forme de violence administrative ainsi qu'une forme de manipulation et de domination qui maintient ces femmes dans une dépendance. Dépendance à la famille, à l'ex-conjoint ou encore dépendance aux institutions. Par exemple, c'est également le cas d'Agathe, qui est « bloquée » depuis trois ans dans un centre d'hébergement, car son ex-mari ne veut pas lui rendre ses papiers.

Réseau amical et familial

Par la suite, Hanae a fait appel à son réseau amical puis à son réseau familial (plus ou moins proche) en utilisant un media social : Facebook. Cette pratique est également ressortie dans le discours d'Arza, une autre femme marocaine que j'ai interviewée.

« Je suis partie chez une copine, et j'ai cherché mon oncle sur facebook et je l'ai trouvé ici, sur la ville de Toulouse. Je l'ai appelé, il est venu me chercher, après il m'a hébergé chez lui un jour et il m'a dit je peux pas te garder, tu te démerdes, parce qu'il m'a dit « t'as 18 ans, bientôt 19 ans donc tu peux te démerder seule. » Après je suis partie voir une assistante sociale, ils m'ont conseillé d'appeler le 115, et j'appelle le 115 tous les jours, et après ils m'ont donnés une place ici. »

Rejet familial

Hanae a vécu une forme de rejet familial : rejetée par ses beaux-parents, elle a été ballotée : *« Et après, comme il n'y a pas de travail et tout (en Italie), il (son père) m'a renvoyé au Maroc, avec sa femme et ses enfants, et après en 2010 il m'a ramené en France. Après je suis repartie au Maroc parce que sa femme elle ne veut pas que je reste chez elle, et je suis retournée en 2015. Et le 25 mars, je suis revenue en France [...] C'est ma mère qui m'a renvoyée ici (en France). Chez sa copine. »* et *« Mon père il est d'ici, en France, à Paris, il a la nationalité, il est avec sa femme et ses enfants. Mais sa femme elle m'agressait, tu vois elle me tape et tout, et après elle ne me voulait pas elle a dit à mon père « elle doit retourner, ta fille, au Maroc, tu ne la laisses pas chez nous. »* et *« Ma mère elle est remariée, et son mari ne veut pas me garder. Il a dit « ta fille elle ne peut pas rester chez moi ».*

Quand je demande à Hanae comment elle occupe ses journées, elle me répond : *« Je vais chez ma copine, quand il est ouvert le petit salon de Marengo, je vais avec elle. »* Elle rajoute : *« Je ne fais rien, parce que j'ai les papiers bloqués à la préfecture, je n'ai qu'une carte de circulation, et j'ai posé un dossier depuis le 16 août 2016 (un an !), et je n'ai pas de réponse. J'ai posé une demande pour avoir un titre de séjour. Parce que j'ai qu'un titre de circulation. Je ne peux pas travailler, je peux pas faire les formations avec. »*

Makeda

J'ai rencontré Makeda dans le foyer d'urgence Sambre, au mois de juin 2017. L'entretien a été enregistré et a duré une trentaine de minutes.

Makeda est étudiante en Espagne, elle suit ses cours à distance, et se rend donc régulièrement en Espagne pour ses examens. Elle est venue en France il y a un an (16 juin 2016) et elle m'explique

qu'elle ne trouvait pas de travail en Espagne. En France, Makeda poursuit ses études à distance et suit une formation. Elle a 20 ans.

Stratégies

Makeda est venue en France car les études sont trop chères en Espagne et elle ne trouvait pas de travail : *« je suis venue ici parce que j'ai pas eu l'argent là-bas pour payer la fac, j'ai rien, alors je suis venue ici, mais je peux pas attendre d'apprendre la langue, d'avoir le niveau, pour commencer la fac. Ici, j'ai pas le temps, alors j'ai fait un examen pour pouvoir faire la fac par internet. Je l'ai passé, mal, mais je l'ai passé, alors j'ai fait les études de psycho, en Espagne, mais ici. Alors tous les 3 mois, je pars faire les examens en Espagne, et c'est bon ».*

A son arrivée en France, elle a vécu quelques jours à Paris, et me décrit son séjour comme un moment difficile. Elle est finalement venue à Toulouse : *« Après je suis venue ici, à Toulouse, et je suis restée ici parce que c'est plus facile qu'à Paris, tu vois. Paris il n'y a pas de logement, il y a plein de monde, et il n'y a pas de maison. Alors, je suis venue ici à Toulouse. ».*

Il s'agit là de stratégies que Makeda a mis en place afin de pallier les difficultés du moment et d'accéder à ce qu'elle souhaite.

Réseau amical et solidarité

Makeda a puisé dans ses ressources personnelles et dans son réseau afin de venir à Toulouse : *« Oui parce que quand j'étais au lycée je suis venue ici, avec les échanges scolaires, pendant 3 mois. J'ai passé un mois ici, et ensuite elle est venue chez moi un mois. Après je suis revenue 15 jours en France et elle aussi est revenue 15 jours en Espagne. Et alors on est restée en contact tout le temps. Chaque été, elle vient en Espagne parce qu'il fait très beau là-bas... J'ai plein de copines ici oui ».* Makeda n'a pas dormi une seule nuit dans la rue car encore une fois, elle a fait appel à son réseau amical ainsi qu'à ses ressources personnelles : *« Et je n'ai pas dormi, jamais je n'ai dormi dans la rue, j'ai dormi chez une copine, après j'ai dormi dans un foyer, pendant 6 mois peut-être, après je suis sortie parce que j'ai trouvé un appart. Je suis dans mon appart, tout ça, ça se passe bien, j'ai fait 4 mois dans mon appart. Après, j'avais des problèmes avec le propriétaire, alors je suis sortie. Après j'ai habité aussi dans une colocation, mais je n'ai pas aimé. Tout le temps il y avait des problèmes avec les jeunes dedans, s'ils ne font pas le ménage, et c'est toi toute seule qui fait le ménage, non non non, ça ne marche pas comme ça le truc, moi j'aime pas ça je ne suis pas femme de ménage, alors je suis partie. Alors après, j'ai été chez ma copine, j'appelle le 115, j'appelle ma copine, j'appelle le 115, parce que maintenant je ne travaille plus, j'ai fini le travail, alors, j'ai fait une formation, mais je touche 200 et quelques euros, je ne peux pas... si je paye une chambre, je fais comment ? Je ne mange*

pas, j'ai rien, je ne peux pas alors il faut que j'appelle le 115 mais, ça fait peut-être un an que je suis ici au PAIO, mais ils ne m'ont pas trouvé de solution. Mais, je ne sais pas, c'est compliqué, alors j'ai appelé, j'ai appelé, j'ai appelé, ils m'ont envoyés ici, et ça fait peut-être trois semaines, et la semaine passée, je n'ai pas dormi ici, parce qu'ils ne m'ont pas donné la place. »

Rapport aux dispositifs

Dans ses paroles, Makeda fait référence à l'inadaptation et à la violence de certains dispositifs, qui ne sont pas toujours efficaces, longs, et dépossèdent souvent la personne : « *Alors, [...] j'ai dormi ici la semaine passée, après j'ai appelé, ils ne m'ont pas donné la place, et aujourd'hui aussi ils ne m'ont pas donné la place. Mais... pff. C'est compliqué parce que je peux pas, tu vois, avec la fac et tout, c'est très compliqué, je ne peux pas, je ne peux pas, un jour je suis ici, un jour je suis là-bas, je peux pas, j'ai pas la tête de... je peux pas, ça me stresse trop. Et je peux pas faire mon planning de la semaine prochaine parce que je sais pas où je serai, je peux pas. Ça m'affecte, pour mes études, oui, depuis que je suis dans cette situation, mes évaluations elles sont mal mal mal. L'année passée, j'ai passé la fac avec 7,5, si je continue comme ça, peut-être je passerai la fac avec 5 et je peux passer le cours avec 5, tu vois, mais moi, j'ai fait mon effort, tu vois, avec cette situation tu ne peux pas, t'as pas la tête, oui, t'as une semaine bien, mais la semaine prochaine je fais comment ? Je sais pas si je suis ici, et puis, t'es tout le temps, en train de penser, je vais faire quoi, oui, c'est bien, mais quand même, t'aimerais avoir ta maison, tu vois, c'est pas la même chose* »

Makeda décrit la précarité dans laquelle elle vit tant matériellement que psychiquement. Depuis l'entretien, j'ai recroisé Makeda et elle a obtenu un appartement. De fait, elle a fait preuve de stratégies. « *Alors j'ai décidé, j'ai fait une formation de service à la personne, parce qu'il y a plein de demande de travail dans ce secteur, alors j'ai fini ma formation pour chercher un appart, et un travail, si je trouve le travail, je cherche l'appart, mais sinon je peux pas* »

La honte

De plus, Makeda ressent une forme de honte de sa situation, elle me dit : « *je ne dis pas que je suis dans un foyer tu vois, parce que les gens font des jugements, mais ça va, ça va, mais j'espère que cette année, c'est bon, ça fait un an que je suis dans la galère, je peux pas plus, je peux pas. Mais ça va, cette année, c'est mieux que l'année passée, je suis arrivée ici, je ne parlais même pas la langue, tu vois, ça s'est passé très mal l'année passée, j'ai maigri, j'ai perdu 10 kilos [...] Mais c'est pas moi toute seule hein, ce sont toutes les filles qui sont ici... moi, j'ai la chance d'avoir les papiers : j'ai la nationalité européenne.* »

Selon Emmanuel Jovelin⁶⁸, la position de « SDF » n'est pas adaptée à la représentation sociale du féminin. En effet, les femmes « SDF » vivent souvent leur expérience comme honteuse, ou du moins, à cacher. L'image que leur renvoient les autres de leur propre condition les amène à avoir honte d'elles, de leurs émotions, de faire la manche, de ne plus pouvoir être propre, de dormir à la rue, et même de demander de l'aide. Ce qui peut, à terme, provoquer de « graves perturbations identitaires ». Le poids du stigmate est lourd. Surtout quand l'on a connaissance du fait que la sphère extérieure est rattachée au genre masculin, tandis que le genre féminin devrait avoir sa place dans la sphère domestique. Dès lors, les représentations des femmes à la rue peuvent être lourdes de sens : « sale », « pute », « droguée », « paumée » etc. Ainsi, ces femmes mettent en place des stratégies de « protection » : elles se rendent moins identifiables. Par exemple, j'ai pu observer soit une sur-masculinisation : vêtements très larges à travers lesquels on ne distingue pas les formes corporelles, cheveux courts, souvent avec un bonnet, pas de maquillage, déplacement avec un groupe d'hommes, ou alors avec plusieurs chiens. Soit une sur-féminisation : maquillage, coiffure, parfum, pas de sacs en plastique : tous les affaires utiles pour la journée sont mises dans le sac à main.

Cette sur-féminisation est aussi souvent accentuée dans l'accompagnement social. Dans un article⁶⁹, Corinne Lanzarini fait une analyse différenciée des violences institutionnelles ainsi que des violences entre pairs. Elle explique notamment que les femmes sont assignées à leurs attributs dits « féminins » soit par les institutions soit par les pairs masculins. Les institutions, par leur fonction de mise à l'abri, engendrent une dépendance : « *Les orientations d'insertion ou de « réinsertion » sociale engagées en direction des sous-prolétaires à la rue renforcent des rôles traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes* ». Dans un autre article⁷⁰, Marc Bessin, déjà cité en introduction, pose le constat d'une forte féminisation des métiers du social, il en précise les contours afin d'appréhender comment les différentes manières d'intervenir auprès des femmes (ou des hommes) perpétuent un ordre sexué de la société. Marc Bessin propose de revenir à l'histoire du travail social. Dès le XIX^{ème} siècle, les hommes de l'Eglise organisent l'assistance aux pauvres en déléguant charité et bienfaisance aux dames patronnesses. En général, il s'agit de femmes bourgeoises qui exercent leurs qualités d'attention et d'écoute. En somme, elles incarnent « l'amour maternel ». L'auteur parle de « *schéma genré basé sur une dichotomie des compétences et des espaces* »⁷¹. Au début du XX^{ème}, les hommes vont mettre en œuvre la profession et ce sont les femmes qui vont en être les actrices. Il faut noter

⁶⁸ Jovelin Emmanuel, « La honte des pauvres : l'exemple des femmes SDF », *Pensée plurielle*, 2017/1 (n° 44), p. 73-83. DOI : 10.3917/pp.044.0073. URL : <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2017-1-page-73.htm>

⁶⁹ Lanzarini, Corinne. « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », L'Harmattan « Cahiers du Genre » n° 35, 2003, pages 95 à 115.

⁷⁰ Bessin Marc, « Focus - La division sexuée du travail social », *Informations sociales*, 2009/2 (n° 152), p. 70-73. URL : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-2-page-70.htm>

⁷¹ *Ibid.*

qu'à cette période, les femmes revendiquent un savoir-faire proprement féminin sur lequel reposerait leur action. Il s'agit là de la socialisation de l'amour maternel ainsi que de la rationalisation des pratiques via la professionnalisation. En effet, le secteur social est très féminisé. Aujourd'hui encore (chiffres de 2000)⁷², nous comptons 91% de femmes parmi les assistantes de service social, 70% de femmes dans les métiers de l'animation, 65 à 68% de femmes parmi les monitrices éducatrices ou encore 99% de femme dans l'aide à domicile ... De là, découle l'interrogation du contenu des interventions sociales sous l'angle du genre et de leur répartition sexuée. Les dispositifs ont une forte tendance à renforcer les stéréotypes de genre en s'appuyant sur des dichotomies telles que : privé/public, famille/emploi, les professionnel-le-s reproduisent aussi des clivages sexués dans les activités proposées : « *On voit le travail social opérer un processus de protection du féminin qui se paie par une exposition et une stigmatisation des femmes, et surtout des mères* »⁷³. Notons cependant qu'il y a des évolutions et qu'aujourd'hui, les questions de la mixité ou de l'impact sexué des prises en charge sont centrales, le travail social est en pleine mutation, les nouvelles problématiques percent et ouvrent des perspectives d'action. De plus, du côté professionnel, des colloques et des initiatives montrent qu'une réflexion se développe sur cette question.

L'envie de fonder une famille, sa force et sa foi

Makeda me dit durant l'entretien avoir retrouvé l'espérance aujourd'hui, elle a envie d'avancer et de se battre. Quand je lui demande en quoi elle a trouvé cette espérance elle me répond alors : « *Ha ! C'est bon, je ne peux pas rester toute la journée à pleurer, pleurer, pleurer, il faut que je fasse quelque chose, si je veux des solutions il faut que je les cherche. Alors j'ai dit vas-y, c'est bon, moi aussi je veux le même truc, j'ai 20 ans tu vois, la vie ça passe vite, je peux pas perdre le temps, je peux pas passer devant le miroir et voir que j'ai 40 ans, que j'ai rien encore, non non, c'est maintenant que je dois faire, je suis jeune, maintenant j'ai la force, mais après, non, je préfère souffrir maintenant qu'après, tu vois, c'est maintenant que je dois faire tout ça ... mais quand même, c'est la vie, c'est la vie. C'est dur parce que ça fait peut-être 4 ans, je suis au lycée, je suis... moi je pensais que la vie c'est comme ça tu vois, tout le temps avec les papas et les mamans, tout se solutionne, tout est facile. Et moi, je veux grandir, je veux ma maison, mon mari, mais non, il faut galérer avant tout ça* ».

Makeda a envie de construire sa sphère familiale : elle a envie d'avoir sa maison, un mari, des enfants d'ici trois, quatre ans et une vie professionnelle heureuse. Elle parle de son envie d'être une « bonne maman » : « *c'est temporaire, il faut avancer, oui c'est dur, mais je ne suis pas une fille de 16 ans, c'est fini ça, ça s'est bien passé, mais ça va, alors maintenant, c'est bon, je suis une femme, et il faut*

⁷² Ibid.

⁷³ Bessin Marc, « Focus - La division sexuée du travail social », *Informations sociales*, 2009/2 (n° 152), p. 70-73. URL : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-2-page-70.htm>

continuer. C'est dur... moi j'aimerais toute ma vie avoir 16 ans... (rires..), c'est trop dur... oh non... je suis sortie, j'ai dit « ha oui, j'ai 18 ans ! Je suis responsable maintenant ! J'ai le contrôle de ma vie ». Boum ! Je me suis tapée dans le mur... Non, la vie ce n'est pas facile, non. Arrête, il faut passer à 20 ans, maintenant t'as pas tes parents pour t'aider. Non, c'est toi même qui a décidé pour toi, oui parce que quand on est jeune, on dit « oui, moi je veux décider, je veux décider » mais c'est plus facile quand les autres décident pour toi, moi je crois. C'est trop difficile de décider. Oui, c'est quelque chose de bien mais c'est difficile aussi, mais, ça va. Et ça va aller. Et un jour je serai avec mes enfants, je leur expliquerai tout ça, tu vois, ce sera cool, ça me donne de l'expérience aussi, pour être une bonne maman ». Puis elle rajoute : « Non, je suis avec mon copain, je suis pas toute seule, si j'étais toute seule, je serais dans la rue, défoncée, non, grâce à Dieu je suis avec lui, et ça me donne de la force aussi. Oui, quand t'es toute seule, c'est pire, t'es avec quelqu'un, avec quelqu'un avec qui pleurer, c'est mieux tu vois, si je suis toute seule, je sais pas comment je vais faire. Moi j'aime pas être toute seule, alors, je suis bien grâce à lui aussi. Quand je suis mal, il me donne la force aussi, moi je fais la même, alors ça va... c'est ça aussi, on a un objectif ensemble, de faire, créer notre famille. Alors ça, ça nous donne la force, es mas gratificante el resultado que los problemas de antes [...] Ça va, je ne peux pas bloquer maintenant, je ne peux pas déprimer, je ne peux pas me permettre d'arrêter, je n'ai pas le temps... je n'ai pas le temps. Moi je ne veux pas avoir mes enfants quand j'ai 30 ans, moi je veux avoir mes enfants quand je suis jeune, (rires...) oui, non mais, c'est pour ça il faut que je me dépêche, (rires..) non, c'est pour ça aussi, moi je veux mes enfants vers 23, 24 ans. Même si j'ai pas fini la fac c'est pas grave, mais moi, je veux mes enfants jeune. »

Makeda n'a plus de liens avec sa famille, et nous ne saurons pas pourquoi ni comment. Néanmoins, sa famille est tout de même une forme de ressource personnelle pour elle : « *Mais ma situation est facile, parce que moi j'ai grandi en Europe, mes parents sont venus d'Afrique, c'est encore pire, ça aussi ça me donne de la force. Ils sont venus, ils n'avaient rien rien rien... ça s'est passé mal, ils ont trouvé des personnes racistes, tu vois, ils ont passé tout ça pour nous, alors moi je dois faire le même pour ma famille. Non ? Je crois que c'est la vie. »*

Pour terminer l'entretien, Makeda a souhaité rajouter quelque chose : « *Non, je dis merci, pour le logement et tout tu vois, mais je crois que personne devrait être dehors, parce qu'il y a plein de maison qui sont libres, il n'y a pas de gens dedans. Il y a des gens qui dorment dans la rue, il y a des gens qui dorment dehors parce qu'ils sont habitués dans cette vie, mais il y a des femmes qui dorment dans la rue, il y a des enfants qui sont dans des foyers, mais ça c'est pas la vie, pour une fille de peut-être 9 ans, non, oui il est bien, mais il faut que le système change un peu, moi je crois personnellement que.. Il n'a pas le droit. Tu vois, une femme appelle, elle est toute seule dans la rue, que quelqu'un dise il n'y a pas de place, comment il n'y a pas de place ? Cherche quelque chose. Comment il n'y a*

pas de place ? Non. Moi je ne peux pas faire ce métier tu vois, quelqu'un m'appelle, et moi je dis non, désolée je n'ai pas de place. Non je ne peux pas. La personne elle dit je fais comment ? Ah, je ne sais pas madame, désolée, ouais. Moi je ne peux pas dormir après. C'est ça qui... pour entrer dans un foyer, c'est très compliqué, pour avoir une maison c'est très compliqué, il faut qu'ils fassent l'acte, parce que plein de personnes n'ont pas de papiers, eux aussi ont le droit d'avoir une vie ! Pourquoi j'ai besoin d'un papier pour avoir une bonne vie ? Non. Moi aussi je suis une personne comme toi. Mais comme le problème ce n'est pas à moi, je m'en fous tu vois. C'est comme ça, on est comme ça nous... On est l'unique animal du monde qui se fait du mal entre nous. On fait du tabac, on fait de la drogue, t'as vu un animal qui fait de la drogue ? On fait quelque chose de mal, non, on est malade nous. On a la parole et on pense qu'on est les plus intelligents de tous. Non mais, on est les moins intelligents de tous. C'est nous même qui allons finir par nous... c'est l'homme qui va en finir avec l'humanité. L'extinction, c'est nous même. Non mais, moi je ne peux pas avec ça, comme ça se passe pas ici, que c'est loin, j'm'en fous. Mais... je ne sais pas, aujourd'hui t'es bien, demain tu ne sais pas. Mais quand même, on ne va pas changer, ça c'est le système tu vois. ».

Là encore, Makeda pointe un dysfonctionnement de certains dispositifs existants. Mais elle n'évoque pas que le manque de moyens des services sociaux, elle donne son avis d'une manière plus générale sur l'organisation sociale et politique.

Claire

J'ai rencontré Claire deux fois sur mon terrain de stage, une structure d'hébergement d'urgence. La première fois, lorsqu'elle y était encore hébergée. C'était le soir où j'étais venue présenter ma recherche au groupe de femmes présentes et hébergées. Claire m'avait déjà fait part de son envie d'y participer, c'était le 27 octobre 2016. Je l'ai revu une seconde fois, le 23 février 2017, un jour où elle est venue saluer l'équipe de la structure, manger et passer un moment pour discuter. Après échange, Claire m'a donné rendez-vous au lieu où elle vit actuellement (une maison relai). Elle s'est présentée à moi comme voulant me raconter son histoire. Je m'y suis donc rendue le 1^{er} mars 2017 au matin. L'entretien a été enregistré avec un dictaphone, avec l'accord de Claire. Je lui ai précisé que celui-ci serait anonyme. Il a duré 40 minutes. Nous l'avons fait dans le jardin de la Maison Relai, en buvant du thé et fumant des cigarettes. Après l'entretien, Claire m'a fait visiter son studio, quelques échanges informels ont eu lieu. Claire est d'accord pour me rencontrer à nouveau. Nous avons échangé nos coordonnées.

Claire a 47 ans, elle a trois enfants, deux qui se débrouillent et un fils de 19 ans dont elle s'occupe « *comme [elle] peut* ». Elle est sur une Maison Relai depuis le 29 novembre 2016.

Vie dans la rue

Claire a vécu dans la rue, la journée. A l'époque, elle était dans une situation financière compliquée, elle était endettée et me raconte qu'elle a failli être mise sous curatelle/tutelle : « *j'me suis retrouvée au pied du mur avec une assistante sociale qui voulait pas m'aider, c'est-à-dire qu'elle me disait non laissez tomber c'est fini, toutes les dettes que vous devez, vous pourrez jamais les rembourser, vous aurez rien. J'ai dit j'vais me battre, il n'est pas question que je me retrouve sous tutelle ou curatelle, parce que c'est ce qui m'attendait, ils avaient fait appel au juge tu sais, et j'ai dit à la rue, dehors sous-curatelle ou sous tutelle, c'est fini, j'étais foutue quoi. Donc j'ai été à la banque de France, puis j'me suis débrouillée, j'ai réussi à me démerder à faire un dossier Banque de France, j'ai tout fait, en deux mois de temps, j'ai tout fait. Et j'ai ramené mon dossier Banque de France, on m'a aidé un petit peu, tu sais j'ai demandé conseil au PAIO (Pôle d'Accueil d'Information et d'Orientation) ».*

Ses journées à la rue : une vie sociale réactivée

Claire m'explique par la suite ce qu'elle faisait dans la rue, comment elle occupait ses journées : « *Tu vois j'me lavais plus, j'faisais plus rien, j'ai failli crever t'façon. J'me suis retrouvée en réanimation. Puis, j'ai remonté tout quoi. J'ai tout remonté toute seule quoi. Petit à petit, mais il a fallu que je parte de cet appart. Donc j'ai été vivre chez cette nana-là pendant un certain temps. Le matin, je partais, j'allais faire la manche. Voilà, et puis, je restais dans la rue toute la journée quoi, pratiquement. Je restais dans la rue avec les gens, j'étais bien. Au moins, je voyais du monde, j'avais, tu vois, je reprenais une vie sociale si tu veux que j'avais plus. Et cette vie sociale, je la reprenais dans la rue. Et là, si tu veux, ça me manque parce que euh comment dire euh ici, je suis toute seule, donc en fait j'ai envie quand même de retourner où j'ai été, parce que là-bas au moins, j'connais plein de gens, tu vois. Et puis, j'peux rester avec eux, fin [...] Tu passes la matinée, tu vois t'as passé une bonne journée déjà, ta journée elle est faite quoi. » : le rapport au temps et aux autres est tout autre.*

Ses quelques nuits à la rue

Nous avons également échangé sur la vie à la rue la nuit, cela lui est arrivé de passer des nuits dehors, dans des cages d'escaliers. Claire me raconte sa peur de la rue la nuit ainsi qu'une agression sexuelle. Elle m'explique éviter la rue la nuit au maximum en tant que « nana », elle me dit être « flippée ».

Vie en appartement

Avant cela, Claire a eu un appartement. Elle me dit qu'elle n'y était pas bien, elle dormait par terre et celui-ci était insalubre. La manière d'habiter ici se rapprochait de celle dans la rue. Elle m'explique qu'elle a pété un plomb : « *Oui, mais j'ai pété un plomb. J'ai pété un plomb et j'me suis retrouvée dehors quoi. C'est-à-dire que j'payais plus mon loyer, j'faisais plus rien, j'étais tout le temps dehors,*

j' voulais plus rentrer dans l'appartement. J' rentrais que pour dormir. En plus, j' avais des problèmes avec des gens qui venaient visiter l'appartement, tu vois c' que j' veux dire ». Elle y est restée 3 ans. Elle m' explique qu' elle avait pris cet appartement car elle travaillait, elle faisait alors des ménages : *« j' ai dit bon allez j' le prends sinon j' aurai pas d' autres trucs. Et puis, ça a pas duré longtemps, au bout de trois ans, j' ai pété un câble, et puis, j' me suis retrouvée dehors quoi, à vivre dehors tout le temps quoi. Des fois, à délirer même, enfin bref, tu vois. »*

Stratégies

Lorsque Claire a perdu son appartement, une de ses voisines lui a proposé de l' aide, d' abord une douche puis un hébergement. Claire était mal à l' aise, elle me dit qu' elle se sentait toujours obligé de ramener quelque chose et que cette dame pouvait ne pas être très agréable quand elle buvait. Elle a tout de même accepté l' aide un temps, chose qu' elle n' a pas souhaité livrer à l' époque aux services sociaux : *« j' ai rencontré C., une jeune femme super sympa quoi qui connaissait mon histoire mais j' lui ai pas tout dit. C' est-à-dire que j' lui disais pas que j' avais quand même quelque chose quoi. Parce que si tu dis que t' as quelque chose, ils vont pas se démerder pour toi non plus quoi ».* Claire a expliqué aux services sociaux qu' elle connaissait une personne chez qui elle pouvait laisser ses affaires mais qu' elle n' y dormait pas. Cela implique et induit une « bonne » connaissance des services sociaux, ce qui est plus avantageux pour certaines et qui permet de mettre en place des stratégies afin d' accéder plus facilement à ce qui est demandé, ou d' y accéder tout simplement.

Entre réseau, solitude et reconnaissance sociale

Tout être humain a besoin de reconnaissance, c' est vital. *« Au moins, j' avais des copines tu vois, j' me suis fait des copines, bah voilà on va boire un café, on va boire un café ensemble. Y' a quelque chose qui se passe quoi. Ici, j' ai rien. J' ai rien. Je me retrouve du matin jusqu' au soir à attendre. ».* La reconnaissance n' est pas que matérielle, elle est aussi sociale. Il est important d' inscrire le récit dans l' histoire sociale. Sinon, cela peut devenir une rupture complète pour l' individu, ce qui a pu être le cas de Claire il y a quelques années. *« J' ai besoin d' avoir un lien avec quelqu' un quoi. Mais ici, c' est des hommes quoi. Il y en a certains avec qui je discute un petit peu mais ça s' arrête, c' est vraiment minime quoi, tu vois ».* Claire m' explique également que ce qui la bloque aujourd' hui est sa santé et que tout tourne autour de ça.

D' après une étude présentée lors d' une émission de France Culture⁷⁴, la souffrance, le déni d' existence, le fait de ne pas compter aux yeux des autres, ne pas être regardé, ce besoin de reconnaissance est intrinsèquement lié au lien qui peut ne pas être comblé même quand le lien est lui-

⁷⁴ Emission France Culture, Bibliothèque publique d' information, Conférence « De l' amour et de la solitude » 12.05.2017

même activé. Cécile Van de Velde, sociologue à l'EHESS qui travaille actuellement sur le sentiment et les formes de solitude, évoque les questions de refaire le plein de soi par un isolement. Elle explique que les dimensions mêmes du lien sont la problématique de la solitude. En effet, l'on peut compter pour et sur quelqu'un-e, être dans des relations satisfaisantes, mais il y a aussi la dimension de l'épaisseur temporelle qui entre en jeu. C'est un ajustement permanent, elle précise d'ailleurs que nous sommes comme des funambules du lien : qu'il s'agit d'un équilibre précaire entre soi et l'inscription dans le lien. La question du partage quotidien est centrale pour comprendre l'émergence de la solitude. A savoir, comment existe-t-on dans le lien ? Là est la problématique de l'existence, c'est le partage même de l'existence qui va être un curseur de nos solitudes. Elle finira sa conférence en précisant que ce qui reste le plus prégnant est la situation familiale : les personnes qui se sentent les plus seules seraient les veuf-ve-s, séparé-e-s – divorcé-é-s et les célibataires.

Rapport aux dispositifs

Claire vit dans une Maison Relai actuellement, très souvent durant l'entretien, elle me dit s'ennuyer ici, ne pas être bien, que l'orientation a été trop rapide, qu'elle se sent seule, que ses « potes » de la rue lui manquent. Elle me dit alors son désir de retourner, des fois, voir ses copains.ines à la rue : *« et je repartirai sur X faire un tour vers 9h00 du matin, j'irai et puis je resterai là-bas, j'attendrai, j'irai voir les gens, j'irai discuter avec eux, voilà. Parce que là-bas au moins, j'avais de l'ambition. J'avais envie de monter un truc, de reprendre le boulot et tout quoi. »*. Claire est attachée à l'image que ses potes de la rue peuvent avoir d'elle car elle me dit également pendant l'entretien et se demande ce que les gens vont penser d'elle, du fait qu'elle soit partie. Elle explique qu'elle aurait préféré le CPVA (Centre de Préparation à la Vie Active), là où elle aurait eu toutes ses chances pour accéder à un appartement. Elle souhaitait avant tout être entourée, et avoir une aide.

Claire fait référence à la norme, à la réinsertion des « déviant-e-s », au contrôle social et à l'enfermement :

« Ouais, puis, c'est surtout que je n'ai rien à y faire quoi. Comment t'expliquer, ils veulent me recadrer tu vois en me mettant dans un appartement mais j'ai rien à y faire, moi j' préfère être dehors, me balader, tu vois rencontrer des gens, fin tu vois, faire ma vie, même aller chercher du boulot s'il le faut. J'ai besoin de ça, j'peux pas rester enfermée tout le temps, tout le temps ». Elle rajoute à la fin de l'entretien : *« Y'a des gens qui préfèrent être dans la rue tu sais, j'te l' dis franchement hein, qui préfèrent être dehors, y'a des gens qui supportent pas d'être enfermés comme ça, à longueur de temps. »*

Ainsi, nous comprenons qu'il y a des gens qui trouvent leur stabilité dans l'errance, dans la vie à la rue. Il s'agit en quelques sortes, d'une adaptation à l'inadaptation et ces personnes se sont stabilisées

là-dedans. Claire en est un très bon exemple de cela. Cela amène à se questionner sur la notion de frontière intérieure, de frontière imaginaire : il ne s'agit pas d'une frontière de souveraineté nationale mais d'une frontière sociale. L'histoire des personnes pèse sur le regard de l'autre. Dans la frontière, il y a le mouvement. Comment l'errance devient un élément identitaire ? Si elle est identitaire, elle peut être liée à la question de l'histoire et du parcours géographique (cf Maria, le récit qui va suivre). C'est également une manière de percevoir le monde : nous pouvons supposer que ces femmes ne le voient pas dans un cadre mais dans un mouvement.

De là, découle la question de l'adaptation des dispositifs. Il est intéressant de réfléchir à ces dispositifs en faisant appel à la notion de mouvement. La société a un regard figé sur ces gens car elle pense que les personnes à la rue sont une catégorie homogène or il y a une diversité de profils et de contextes de vie. Nous pouvons éventuellement penser la catégorie « précarité » plus ou moins homogène, par contre, dès qu'il s'agit des parcours, le groupe est hétérogène. Cela amène à se décentrer des grande-s exclu-e-s, mais aussi du concept d'exclusion. N'y a-t-il pas aussi un cadre dans la rue ? Comment appréhender la ville, l'espace ? La notion d'habitat, d'habiter ? La problématique n'est pas que matérielle. D'ailleurs la problématique ne se situe pas ici à notre sens.

Maria

J'ai rencontré Maria sur un de mes terrains de recherche, là où j'ai fait mon stage, au Pont-Vieux. Le jour où j'ai fait l'entretien avec elle, Maria venait d'obtenir un appartement dans le secteur privé. L'entretien a été mené au Pont-Vieux, il a été enregistré et a duré une heure.

Maria a 59 ans. Elle est née en Roumanie et y a vécu plusieurs années. Elle a travaillé là-bas durant une vingtaine d'années en tant qu'éducatrice dans une école. Après son divorce (pas un mot sur son ex-mari n'est évoqué durant l'entretien), elle a eu l'opportunité de partir en Israël. Le voyage de trois mois s'est révélé être une expérience de sept années qui ont changé sa vie et sa vision du monde. Maria parle de renaissance, d'ouverture d'esprit, de vision différente. Elle a aussi voyagé en Italie, un autre pays qui a aussi été important pour elle dans son parcours de vie. Maria est en France depuis le mois de septembre 2015. A son arrivée, elle travaille alors pour une famille (ménage, cuisine, garde d'enfants) qui l'a exploitée (beaucoup d'heures de travail, (op)pression, préjugés et stigmates sur les personnes venant de Roumanie). Du 20 octobre au 27 décembre, elle est hébergée dans un appartement du Touril à côté de Toulouse. Par la suite, elle est hébergée au Pont-Vieux d'abord pour dix jours. Au mois de janvier 2016, elle se fait opérer puis elle retourne au Pont-Vieux (sa chambre était gardée pour sa sortie de l'hôpital).

Elle a fait une formation en décembre : Français Langue Etrangère (FLE) à visée professionnelle. Avant cela, elle a travaillé un peu en intérim, avec l'APIC (Association de service à domicile). Elle a fait de la cuisine, bien qu'elle espère faire son scénario ou trouver un stage dans le domaine du cinéma. Actuellement, Maria n'a pas de travail et insiste beaucoup sur le fait qu'elle ne veut pas faire de ménages. Aujourd'hui, elle est au RSA. *« Mais encore, j'espère que je peux trouver quelque chose dans ce domaine pour travailler parce que voilà, j'ai un RSA, je veux vraiment travailler pour démontrer que je suis en France pour faire quelque chose. Mais mon rêve est de faire un scénario, c'est ça. Je ne sais pas qui peut m'aider dans cette direction, mais comme d'habitude, il y a eu une personne qui m'a dit non et une autre qui m'a dit oui, j'espère là-même, qu'un jour je peux trouver ça parce que pour moi c'est important. »*

La vie intellectuelle

Maria est venue en France dans l'espoir de pouvoir suivre un Master pour faire des « scénarios », des films documentaires. Maria a suivi des cours dans une université d'arts quand elle est retournée en Roumanie et m'explique qu'elle ne se fait pas à l'idée de faire des ménages ou de la cuisine, la vie intellectuelle étant très importante pour elle : *« J'ai fini une université d'arts, et je ne suis pas encore habituée avec cette idée de faire seulement du ménage ou cuisinière parce que pour moi la vie intellectuelle c'est très important. »* Elle le décrit comme son rêve. *« Et comme j'ai voyagé beaucoup, il y a beaucoup de choses que je veux dire. Peut-être, mais vraiment qui sont très intéressantes, et je crois vraiment que, cela peut aider beaucoup de monde »*

Mysticité et foi

Maria est une personne très mystique et croyante, elle se laisse porter au gré des rencontres, des opportunités et des énergies, tout en ayant « les pieds sur terre ». Elle m'explique notamment que si elle ne trouve rien ici qui l'anime, elle partira et continuera son chemin ailleurs : *« Ma vie a été un peu en suspens toujours, peut-être, c'est ça, toujours quelque chose, j'ai programmé une chose et j'arrive dans une autre. Mais vraiment, je... je suis une croyante, je remercie Dieu de pouvoir, j'ai passé des périodes vraiment pesantes, mais toujours, je suis arrivée à un but. Quand je me trouvais bien, peut-être pas merveilleux, mais bien. Je peux dire spécialement ici en France, j'ai connu beaucoup de personnes qui m'ont aidé, je peux dire comme ça, des personnes qui ont mis des obstacles, des personnes qui ont ouvert leurs portes, c'est ça, c'est une manière de feng-shui vraiment, noir et blanc, fermé ouvert, plus et moins, et ça, vraiment ça m'a donné de l'espoir, parce que j'ai, quand je suis entrée en France j'avais beaucoup beaucoup d'espérance, et pour le travail, et pour mes études, j'espérais toujours pouvoir continuer ici »* [...] *« Mais dans les premières semaines, j'ai connu le pessimisme, je n'ai, avant je ne connais pas le pessimisme, j'ai été une femme*

optimiste, mais ici j'ai connu ça. », Maria fait ici justement allusion à ses conditions de vie dans cette première famille chez qui elle a été exploitée.

La santé

Très vite en arrivant en France, Maria désillusionne. Elle comprend qu'elle ne pourra pas reprendre ses études et qu'il sera difficile de trouver un travail. *« Spécialement quand je suis sortie, parce que je suis resté en France, je peux dire, peut-être un miracle, j'ai été à Lourdes, j'ai fait là-bas un travail de bénévole de deux semaines, et je m'en retournais pour prendre ma valise ici à la gare de Toulouse, et partir en Espagne. Tout le monde me l'a dit que je ne trouverai pas de travail. Alors la saison a été finie, en septembre-octobre, et comme ça, je me trouvais dehors, personne ne m'a dit que il y avait la possibilité d'aller à pôle emploi, de demander. Personne, personne, tout le monde m'a dit c'est pas possible, c'est pas possible. Et c'est pour ça que j'ai acheté des billets pour l'Espagne, mais pendant une nuit j'avais mal. J'avais mal, j'ai perdue du sang, et j'ai dit je ne peux pas partir comme ça, parce qu'en Espagne je ne connais pas la langue, et ici, je comprenais un peu, je parlais et j'ai été à un centre médical, une urgence, et la docteure m'a dit, oui il faut aller très vite à l'hôpital. Je suis entrée à l'hôpital, et là-même j'ai pensé, j'ai dit, pourquoi j'y suis allée? Pourquoi? C'est ça, j'ai dit sinon je reste encore une nuit, mais je reste à l'intérieur de l'hôpital, je ne reste pas dehors. Mais je restais à l'hôpital deux semaines, non, dix jours je crois. Dix jours oui, douze, et j'ai été impressionné, ils m'ont donné deux litres de sang, j'avais une anémie très très très forte, moi je ne connais pas, moi je ne sais pas, et quand elle m'a dit, j'ai dit qu'est-ce que c'est ça ? Mais comment j'ai pas de sang, je ne veux pas, elle veut m'en donner, je ne veux pas, et vraiment tout ce voyage, en Israël, en Italie, je n'avais pas pensé beaucoup à ma santé, j'avais l'impression, parce que ça marche, je suis active, je peux faire, ça marche, et à l'hôpital, à Purpan je ne peux pas encore remercier cette équipe, je suis tombée dans une équipe de (professionnel-le-s ...), je peux dire pour moi c'était un rêve, je suis tombée d'enfer en paradis. »*

Donc Maria n'est pas partie en Espagne à la date prévue, du fait de ses problèmes de santé (ulcère). Mais elle comptait tout de même partir, puis, elle me parle de personnes merveilleuses à l'hôpital, qui l'ont touchées *« le problème de santé c'est que je ne peux pas partir pas dans la période quand je veux, mais ce caractère, ces personnes de l'hôpital qui ont été, je ne peux pas dire, gentilles, c'est génial, nobles, c'était un comportement qui m'a impressionnée terrible, je dis si ces médecins sont comme ça avec moi, qui, je suis une poussière, non ? Pas de langue, pas de nom, pas de ville, pas d'argent, pas d'assurance, pas d'enfants, pas d'homme à côté de moi, pas, rien, et son comportement était comme ça, en France, et peut-être toutes les personnes sont comme ça, et je décide de rester ici »*

Son accueil en France

Maria ne s'est pas sentie bien accueillie et la bienvenue ici. On comprendra dans la suite de l'entretien que pour elle, il est très important de ne pas faire l'amalgame entre Roumain-e-s et Roms, ce qu'un certain nombre de personnes lui a fait ressentir : « *Ce comportement de ce docteur m'a décidé de rester, parce que vraiment, pour moi, la première fois j'ai vu le monde, on a été froid, on a été pas très agréable toujours, et comme ça j'ai dit non, je reste.* » C'est un autre sujet, mais cela pose clairement la problématique des représentations des Rom's, de leur stigmatisation, - qui n'a pas lieu qu'en France - et surtout du traitement souvent inhumain qui leur est réservé. « *Parce qu'il s'est fait une confusion terrible entre femme roumaine, et entre femme rom. Et ce groupe de minorité, qui peut-être a fait des problèmes ou peut-être non, pour nous, met mon peuple dans une ombre, parce que vraiment, mon peuple est un peuple honnête, est un peuple qui travaille beaucoup, qui aime, qui est sympa, qui est généreux, qui est poli, et voilà, cette confusion a et je l'avais compris, a fait beaucoup de victimes, et moi j'ai été une victime de cette confusion, je peux dire que j'ai été une victime pour deux semaines, parce que, j'arrivais dans une association, où je rencontre une dame* »

Réseau et solidarité

Cette dame a été une personne ressource pour Maria. Elle faisait alors du bénévolat dans une association. « *J'arrivais dans une association, où je rencontre une dame qui dans un moment m'a dit madame, je vous remercie, vous faites du travail de bénévole, et j'ai dit en ma vie je fais du travail de bénévole, mais maintenant, je veux être aidée. Elle m'a dit « quoi ? » J'ai dit oui, je suis dehors, elle ne le croyait pas, après elle a parlé certainement avec le 115 parce qu'elle a insisté, elle m'a dit je vous en prie téléphonez aujourd'hui, c'est pas ici votre place. Téléphonez au 115, téléphonez, téléphonez. Et j'ai téléphoné vraiment, et quand elle m'a dit que j'ai reçu une chambre, je ne le croyais pas, je dis c'est pas possible* ». J'ai fréquemment observé que des femmes se retrouvant dans des situations très précaires, hébergées dans des centres d'hébergement d'urgence, faisaient du bénévolat. Surtout quand elles ne peuvent pas accéder à un travail (pas de papiers ou demande d'asile en cours). Ceci était notamment flagrant au foyer d'accueil d'urgence Sambre.

On comprend que les débuts ont été difficiles pour Maria et qu'elle venait en France avec beaucoup d'espoirs et d'attentes : études, scénario, travail. Me parlant de deux éducatrices du Touril : « *Elles m'expliquaient quels sont les droits, et ce dont je pouvais bénéficier. Et j'avais cette chance et j'ai compris que je pouvais rester. Mais quand je me suis inscrite à pôle emploi, j'ai trouvé là-bas là-même, une femme que je veux remercier, je priais Dieu, (S.P.) pour la première fois elle m'a dit madame vous pouvez trouver du travail en France, parce que pour moi c'est quelque chose d'incroyable de rester en France, de prendre, je ne sais pas, une aide, et de rester sans travail. Ça*

pour moi c'est quelque chose d'incroyable, parce que j'ai vu, vraiment, des femmes qui attendent une aide et après elles sont contentes, mais pour moi c'est pas possible. Et quand elle m'a dit vous pouvez trouver un travail, pour moi c'est déjà une couleur d'espérance ». Maria semble ne pas vouloir être assimilée à une forme d'assistanat.

Son parcours s'est déroulé au gré des opportunités et des rencontres. On pourrait penser à une forme d'errance. Ici, l'équilibre et le cadre sont pleinement trouvés dans le mouvement (tout comme Claire, mais d'une manière différente) : *« après, moi je suis une femme avec, je dis que je suis avec les pieds sur la terre, je suis une femme réaliste, je sais que je ne comprends pas et que je ne parle pas bien le français, et je ne peux pas faire mon travail d'autrefois, non, d'être éducatrice, parce que j'ai travaillé 20 années dans une école, et après je suis partie, j'ai eu une opportunité après mon divorce de partir en Israël, pour faire un travail de bénévole en 1986, dans une cuisine de l'hôpital français, et là-bas je restais vraiment beaucoup, beaucoup. Parce que j'ai été invitée pour rester 3 mois, et je suis restée 7 années. Et je peux dire comme ça que, ce travail, de là-bas, a changé ma vie totale, et ma vision du monde. Quand j'ai été là-bas j'avais compris que, jamais je ne retournerai dans une école roumaine, et quand je m'en retournais, parce que ma mère a été malade, vraiment, j'ai fait tout autre chose, réceptionniste, j'ai travaillé dans une pâtisserie, et après la mort de ma mère, j'avais cette nostalgie terrible, parce que beaucoup de périodes, j'ai été loin d'elle, et, ça m'a fait mal, elle est morte, comme ça, et j'ai cherché, j'ai dit je veux rester à côté d'une autre personne, pour embrasser, pour faire quelque chose, pour reprendre un peu de sentiments, et j'ai cherché une office qui donne des contacts pour les étrangers en Italie parce que là-bas je peux trouver plus vite et vraiment, le Dieu m'a aidé, il m'a donné une femme à côté de qui, je récupérais un peu de cette affection maternelle, et moi là-même, je l'ai aimé beaucoup et elle m'a aimée beaucoup. »*

Points de ruptures

Plusieurs points de ruptures ont été identifiés comme le divorce, le décès de sa mère, le décès de la dame italienne envers qui elle a trouvé un réconfort maternel.

Maria m'explique pourquoi elle ne voulait plus et ne pouvait plus rester en Roumanie : *« J'ai compris, que le Dieu, c'est unique, c'est pas pour les Orthodoxes, c'est pas seulement pour les Juifs, c'est pas seulement pour les Catholiques, c'est pas seulement pour les Musulmans, c'est unique, politique, et les personnes c'est pareil, en diverses régions. Mais, et dans les facultés, j'étudie l'histoire des religions, mais maintenant, en Israël s'est confirmé ça, pour moi. Et mon pays a été à ce moment, a été très très petit.. Et dans mon pays, nous avons ce communisme, qui a fermé beaucoup de personnes pour voyager. Et de regarder ce monde vraiment merveilleux. N'importe pas s'ils ont de l'argent ou*

n'ont pas beaucoup d'argent, l'important est de regarder, c'est dommage de rester seulement dans, dans une région, et d'être patriotique. J'ai connu un autre monde, c'est pas seulement pour rester, vraiment, pour connaître, pour vivre, ce monde, et ça, cette vie est précieuse. »

Dématérialisation

Maria a un rapport à la vie, aux autres et à l'argent, qui rejoint sensiblement celui d'Agathe, à un niveau différent, mais nous comprenons que Maria a eu de l'argent, des biens, puis qu'elle a tout perdu : « Oui, c'est très important, et je dis c'est la même en Israël, je peux dire que j'ai compris que la richesse c'est rien, elle est en nous. Quand je suis partie de mon pays, j'ai laissé là-bas, beaucoup de choses que j'ai perdues ou donné comme des cadeaux. Je peux dire, je suis partie de ma ville natale et quand j'ai été dans une autre ville, j'ai changé, je veux faire une maison d'esthétique. Mais je ne trouvais pas de personnes bonnes et j'ai perdu tout. L'argent de la maison, mais d'une manière, ça je peux dire j'ai été préparée pour cette chose, en Israël. Ça a été très très pesant, cette période quand je perdue beaucoup, vraiment. Spécialement parce que, je me trouvais, comme ça, chez nous, il y a des offices, des contrats, je suis une femme seule, je ne vais pas entrer dans une maison, je ne peux pas savoir pas qui habite, je suis une femme qui toujours, je dis oui oui, je vais refaire ma famille, je vais refaire ma famille. Mais avec ce problème financier, je ne peux pas, je ne peux pas, tout le monde dis mariez-vous, et après c'est fini les problèmes mais moi je ne crois pas qu'avec un mariage, c'est pas quelque chose d'honnête pour moi. Et voilà, je, comme ça je me trouvais après 20 années de travail, travail, travail, pour sortir de cette situation financière qui ne se finit pas encore. Mais qui me donne la possibilité vraiment de connaître beaucoup de monde, qui te fait du bien, et qui te fait du mal, et de prendre cette expérience, je vais dire la vérité, que sans Dieu, pour moi, sans Dieu, ça ne marche pas, rien. »

Chez ces deux personnes, la notion de dé-matérialité ressort beaucoup dans leurs paroles.

Agathe

J'ai rencontré Agathe sur un de mes terrains de recherche, dans un centre d'hébergement d'urgence. Elle souhaitait alors me raconter son histoire. Nous nous sommes donc retrouvées le 2 mars 2017 après-midi dans sa chambre. L'entretien (plus sous forme de discussion à la fin) a duré deux heures.

Lors de cet entretien, nous avons également bu du vin rouge et mangé du maïs, Agathe y tenait.

Agathe a 80 ans. Elle est née en 1936. Elle a cinq enfants (et vingt-quatre petits enfants) avec un homme américain. Cela fait cinq ans qu'elle est en France. Elle est arrivée en 2012. Son père (oncle « adoptif ») a été assassiné. Nés en Afrique, le plus âgés de ses enfants est né en 1968. Aujourd'hui, les enfants vivent en Amérique, à New York City. Son fils est pilote de ligne, une de ses filles est

docteur, une autre travaille avec son mari ingénieur, et son dernier fils est ingénieur de chimie et fabrique des médicaments. Agathe a quitté l'Afrique à l'âge de 15 ans pour New-York, « *et puis, je me suis mariée, parce que j'étais en grossesse* ». Ses enfants ne lui auraient pas pardonnés le fait qu'elle laisse leur père, son mari, pour partir avec un homme russe, qui plus est, un homme qui a été le pilote de son père. Elle a rencontré cet homme en 1984 en Afrique. Le pays est alors en guerre, elle fuit et va à New-York. Cet homme lui propose alors qu'elle le rejoigne aux Îles Canaries : « *C'était la guerre dans mon pays en 1984, je suis partie à New York, ça n'allait pas, il m'a dit viens viens viens aux îles Canaries et ça m'avait plu* ». Agathe ne me le dit pas mais je sais qu'elle a été patronne d'un bordel là-bas. Elle a aussi joué du piano à l'Eglise, chantait un peu à New-York, elle m'explique qu'elle s'habillait très bien, son mari voulait qu'elle s'habille très bien (forme de domination).

Conflit familial, marchandisation du corps et violences

Agathe me parle d'une histoire d'amour avec le pilote de son père (son oncle en réalité qu'elle appelait papa), un russe. Elle explique que cet homme n'était intéressé que par l'argent et voulait mettre Agathe sur le trottoir : « *Moi je croyais qu'il m'aimait, moi je l'avais aimé, toute ma famille m'a refusé à cause de ce type-là. Je croyais qu'il m'aimait mais il voulait seulement l'argent, il voulait me mettre dans la rue. [...] Il me demandait : mais où est l'argent que ton père t'a laissé ? Où est le diamant ?* » Agathe n'a pas souhaité se laisser faire.

Agathe avait une situation très aisée, elle me fait comprendre qu'elle a vécu dans la très grande bourgeoisie. Elle est également issue d'une famille très importante. Nous garderons ici la discrétion.

Elle me raconte également ce qu'il s'est passé lorsqu'elle a tenu tête à son mari, les violences de celui-ci. Elle me raconte l'histoire d'une jeune fille avec qui elle a travaillé et son meurtre soudain car elle ne pouvait se rendre au travail à cause de ses règles : « *C'est là où j'ai eu peur. Et puis, il me tapait, et il me dit maintenant que ton père est mort, on va te tuer comme on l'a tué. Ici tu n'as rien, j'avais tous les papiers même le permis de conduire, tout était faux* ». Les papiers étaient aussi une manière de « la tenir », de la dominer. Nous sommes ici face à des violences administrative, physique, économique et psychologique. « *Il m'a dit je vais te tuer ici comme un chien. J'ai dit, moi ? Je suis partie à New-York. Mes enfants, ils s'en foutent de moi à cause de ce type. Ils disent que j'ai laissé leur père pour un russe. Je suis venue ici. Ici, parce que je n'ai plus d'endroit où aller* ».

La fuite : une stratégie

Nous comprenons qu'Agathe a fui. Et ce n'est pas sa première fuite : « *Pour chercher là où je peux trouver la paix* ». / « *Pour me sauver* ». Elle a fui son pays d'origine en guerre, puis par la suite, elle a fui cet homme, les violences, le réseau prostitutionnel, plus ou moins mafieux. Elle n'avait plus

d'endroit où aller, cela ne se passait pas bien à New-York avec ses enfants et il était impossible pour elle de rentrer en Afrique de crainte qu'elle n'y soit tuée. Elle est donc venue en France en 2012. Ici, elle n'a pas de papiers. Elle est bloquée.

Santé

Agathe me parle également de sa santé qu'elle a pu retrouver un peu en France. Elle me dit qu'elle était malade, qu'à cause de cela, pendant sept années, elle ne marchait pas. Elle m'explique que c'est seulement en France que l'on a pu l'opérer. Elle marche aujourd'hui, difficilement, mais elle se tient debout : *« Quand je suis venue, je ne marchais pas, mais aujourd'hui, je suis debout. Je remercie la France pour ça [...] Je suis restée un an dans les hôpitaux. Ce sont les gens qui ont de l'argent qui vont là-bas, le gouvernement m'a envoyé là-bas (dans une clinique privée). C'est là où j'ai su que le gouvernement m'a prise en charge. »*. Donc, à son arrivée en France, Agathe est restée un an dans les hôpitaux, elle a été hébergée une semaine à l'hôtel puis est arrivée au centre d'hébergement. Lieu où elle se retrouve bloquée pour des questions principalement matérielles, à savoir les papiers et les non-revenus.

Le racisme

Agathe me parle du racisme qu'elle a connu à la clinique : *« Là-bas, j'étais la seule noire. Et les gens demandaient, cette femme elle est quoi ? Pourquoi elle est là ? Elle est quoi ? »*

Dématérialisation et foi en Dieu

Agathe me parle beaucoup de son dégoût pour l'argent et de Dieu à qui elle demande de lui faire oublier sa vie d'avant et tout l'argent qu'elle avait, de lui faire oublier qu'elle a des enfants. *« Mes enfants, maman tu as besoin d'argent ? Qu'est-ce qu'on appelle l'argent ? Je veux l'amour de vous autres. Je m'en fous de l'argent ! »*. Ou encore *« Je n'ai jamais gardé de l'argent, j'ai aidé les gens, je donnais l'argent aux gens, pour pouvoir commencer à vivre. J'ai dit à mon père (son oncle), au lieu de donner un peu d'argent à chaque fin de mois, il faut faire en sorte que les gens travaillent, qu'ils aient quelque chose à faire, la nourriture, qu'ils cultivent la nourriture, qu'ils cultivent le cacao, [...]. Quand papa est mort, il y en avait d'autres qui n'avaient pas d'argent. Le peu que j'avais, j'ai donné. Tout l'argent que mon père m'a laissé, c'est resté par terre, là-bas [...] Oui, je ne voulais pas faire ça parce que ce n'est pas une vie. Et il y a aussi l'argent dedans, hein. Il y a trop d'argent. Moi je me souviens, par semaine, quand les filles venaient te donner l'argent, mais je n'aime pas, ce n'est pas une vie. »*

La sépulture est importante pour Agathe, elle me parle de sa mort en France, de l'enterrement, de la dignité, du rituel qui sera accompli : *« Si je meurs ici, on peut m'enterrer. Et je suis sûre qu'on*

m'enterrera comme une personne. [...] Moi seulement, je veux mourir tranquillement. Et je suis là où on peut me laver et m'enterrer. »

Réseau et solidarité

Elle me parle aussi beaucoup d'une femme qui compte pour elle, qui la suit depuis le début de son arrivée en France. Elle m'explique que cette femme lui apporte ce qu'elle-même n'avait pu apporter à sa mère : *« La femme que j'ai trouvé ici en trois jours que je suis ici, elle est toujours avec moi, ça fait déjà trois ans que je suis ici. La femme est derrière moi. [...] Elle regarde si je n'ai pas de savon pour laver les habits, si je n'ai pas quoi quoi et puis elle me donne un peu d'argent. Avant quand elle était bien, bien, bien parce que c'est une femme qui a travaillé à la mairie, mais maintenant, elle est vieille. Mais elle est pas tellement tellement vieille. Moi, je suis plus âgée qu'elle. Elle est née en 48. [...] Quand je suis venue, au bout de trois jours je l'ai trouvée. Il y avait beaucoup de bateaux qui partaient et là où on était, c'était là où ils ouvraient pour que les bateaux passent. J'étais là assise, et je l'ai vue. On m'a opérée, elle était toujours à côté de moi. Tout ce qu'on a fait pour moi, elle était là. Tout ce que je dors, c'est elle qui a amené ça, je ne dors pas avec les choses d'ici. »*

Rapport aux dispositifs et notion de liberté

Agathe dit être très seule ici et bloquée. Puisqu'elle n'a pas de papiers, son mari ne veut pas divorcer et c'est cela qui la bloque : *« Ça fait 10 ans que je dois avoir les papiers. »*. Puis elle rajoute en parlant des dispositifs : *« Ici, c'est pas bon. Je ne peux pas préparer tout ce que je veux. Moi je veux un appartement. Tu vas voir, si j'ai un appartement, je vais commencer à bien marcher. Parce que je vais faire ce que je veux faire. Je vais nettoyer, je vais faire ceci. Moi, je n'aime pas que la maison soit sale. C'est moi-même qui nettoie ici. Quand on me fait le lit, ce n'est pas bien fait [...] Oui, ici. Ils sont tu tu tu tu tu... avec tous les problèmes qu'on a, où tu vas avec ça ? [...] Moi je ne suis pas habituée à ça. Moi je ne l'ai jamais fait. Si y'a quelqu'un qui fait quelque chose, il faut le dire ! C'est pour ça que je suis bien dans la chambre. Je regarde la télévision, si je ne veux pas ça, je mets une vidéo, si je veux pas une vidéo, je fais la radio »*

Arza

J'ai rencontré Arza dans un centre d'hébergement d'urgence, où j'ai réalisé une partie de mon stage. Nous avons échangé plusieurs fois de manière informelle. J'ai fait un entretien avec elle le 10 mars 2017, celui-ci a duré 47 minutes, il a été enregistré. Il a été réalisé dans la structure, dans la salle enfant (salle à disposition ce jour-là, décoration colorée et joyeuse).

Arza a 37 ans, elle est née et a vécu au Maroc. Elle est en France depuis deux ans. Elle a commencé une formation dans la vente. Elle a une fille de sept ans.

Arza a fait une semaine d'hôtel avant d'être dans la structure d'hébergement. Avant cela, elle était dans un autre foyer, elle avait un contrat qui durait quatre mois (deux mois renouvelable une fois). Elle a également été hébergée par le père d'un ami à elle.

Arza m'explique alors qu'à ce moment (il y a deux mois), elle était en situation irrégulière : « *Ouais, parce que j'avais pas les papiers encore parce que j'étais en situation irrégulière. J'avais un contrat dans un foyer d'urgence qui dure pas longtemps, 2 mois renouvelable 2 mois. Et après, quand j'ai fini ce contrat, ce foyer-là. La directrice a été très sympa parce qu'elle a essayé de me trouver une place dans un autre établissement qu'ils ont, pas ici à Toulouse, c'est à Saint-Orens, dans des appartements pour les femmes seules. C'était le mois d'août et ma fille, elle était en vacances avec son père donc ils m'ont logé pendant deux mois là-bas. Je suis restée le mois d'août et le mois de septembre. Je pouvais pas rester plus de deux mois parce que j'avais la petite. De là, j'ai recontacté le 115, et ils m'ont trouvé une place à l'hôtel en attendant qu'ils me trouvent un autre foyer. J'ai changé d'hôtel deux fois, un premier qui était à la gare Matabiau et après, on m'a mis dans un autre hôtel pendant une semaine, c'était à Jean Jaurès. Et c'est là qu'on m'a appelée, je n'avais pas fini ma semaine d'hôtel, et ils m'ont appelée pour me dire, il y a une place qui s'est libérée au Pont Vieux, vous pouvez y aller. Et là, vous l'aurez peut-être pour une longue durée. Et depuis que je suis arrivée ici, parce que ça fait un moment que j'attends après les papiers, ma carte de résident et maintenant je l'ai. Depuis que je l'ai, ça m'ouvre beaucoup de portes pour pouvoir faire ma vie, refaire ma vie ici sur place ».*

Divorce et manipulation

Arza vient du Maroc, elle m'explique être venue en France pour sa fille, car son ex-mari l'avait kidnappée. Ils se sont séparés au Maroc et à l'époque un jugement avait déjà eu lieu. Arza avait obtenu la garde de sa fille. Elle m'explique alors que monsieur a mal supporté cela. Il a enlevé l'enfant et est venu en France. Au Maroc, Arza a reçu une convocation du Tribunal de Grande Instance de France. Elle m'explique alors qu'elle était très étonnée, qu'elle ne comprenait pas, mais qu'elle se doutait bien que le père demandait à nouveau la garde de l'enfant mais cette fois-ci en France. Elle m'explique que monsieur est originaire d'ici (France). Arrivée en France, Arza est menottée au Tribunal de Grande Instance (TGI), on lui dit que ce n'est pas une histoire de garde d'enfants mais qu'il s'agit d'une histoire très grave. Arza est accusée de viol sur sa fille et par sa fille (manipulation de la belle-famille sur l'enfant de 5 ans à l'époque). « *Donc c'est un peu dur au début car on n'est pas dans la même ville, on n'habite pas ici, j'étais dans un autre pays, c'est pas le même. J'ai laissé*

mon travail, j'ai laissé mon appartement, j'ai laissé tout pour être ici pour une bonne cause. Pour récupérer ma fille en fait, qui avait été enlevée par mon mari. Et avec qui je suis restée 11 ans de ma vie et après la séparation, mon ex il avait presque kidnappé la petite. Il l'a enlevée, il l'a ramenée ici en France, sans mon autorisation, sans me demander, rien du tout. Et il fallait que je vienne ici en France et que je me batte ici en France pour récupérer ma fille. [...] J'étais convoquée pour ma fille, moi, je croyais que c'était que pour la garde, qu'il demandait la garde une deuxième fois et, il l'a enlevée, j'ai su qu'elle était en France après, et j'ai pas pu la récupérer de suite, jusqu'à que je reçois une convocation, lui, il me faisait croire que la petite allait rentrer après les vacances, parce qu'elle était en maternelle, là-bas, au Maroc, à Marrakech et elle devait rentrer au mois de septembre pour commencer l'école là-bas. Et la petite, elle est pas rentrée, il m'a fait croire qu'elle était partie en vacances un petit peu changer d'air parce que c'était la séparation entre moi et lui, tout ça, ça allait lui faire du bien, j'ai dit oui, après ça a duré un peu plus, en fait c'était un enlèvement. Il ne voulait plus ramener la petite au Maroc. Et du coup, c'est là que j'ai reçu une convocation, d'ici, de France, comme quoi monsieur me convoque ici en France par rapport à la petite. Moi j'ai cru que c'était par rapport à la garde mais en fait, c'est une histoire plus compliquée que ça »

Arza a été innocenté de cette histoire et vit aujourd'hui avec sa fille, après presque un an de bataille infernale (elle a récupéré sa fille en février 2016). Elle n'a pas pu la voir pendant neuf mois.

Entre réseau et stratégies

Elle est arrivée en France sans rien. Arza dégage une force et une énergie incroyable. Elle a fait preuve de stratégies et surtout elle a fait appel à un réseau (« *et juste la veille y'a un ami à nous que j'ai contacté par Facebook, je lui ai expliqué à peu près que je vais atterrir sur Toulouse et que je ne connais personne, plus personne qui me donne des nouvelles là-bas. Donc il me dit, y'a mon père qui est là-bas si tu veux* ») afin de se débrouiller comme elle pouvait. Arza connaissait des personnes en France, des ami-e-s qu'ils avaient en commun avec son ex-mari. Lors de l'entretien, elle m'explique qu'elle était tout de même très seule au départ : « *J'ai tout quitté, ouais j'avais rien du tout. Même tous les amis qu'on avait en commun, parce que lui il est de X, X d'origine, et tous les amis qu'on avait en commun et tout ça, ils m'ont tous tourné la veste ici. Quand il y a un divorce, chacun prend la partie de l'autre. Donc tout le monde qu'on connaissait ici à X, presque, je ne connaissais plus personne, il n'y avait plus personne, à part la première personne qui m'a aidée au départ quand je suis arrivée. Parce qu'au départ quand j'suis arrivée, j'étais pas dans le foyer non plus. J'étais logée chez le père d'un ami à nous* ». L'homme qui l'a hébergée a été une personne ressource pour elle : « *Donc, j'ai été accueillie par son père qui m'a aidée dans beaucoup de démarches, au départ ici à Toulouse, pour aller au tribunal, pour faire tout ce qu'il y avait à faire parce que (pffffou) c'était vraiment, il fallait faire BEAUCOUP de choses pour récupérer ma fille* »

Son père habite une ville de France. Elle me dit qu'elle ne souhaitait pas y aller, ce dernier étant très malade et qu'elle avait besoin de rester au maximum sur place pour sa fille. Néanmoins, il lui envoyait régulièrement de l'argent pour l'aider. Arza est aussi partie à Marseille quelques temps, deux mois, pour travailler au black (livraisons de journaux), avec un ami qu'elle connaissait du Maroc. « *Donc comme je connaissais un ami à moi que je connaissais sur Marrakech, il habitait à Marseille, il m'avait proposé de venir faire du travail, travail au black de livraison, on faisait des livraisons de Figaro, des petits colis, des trucs comme ça, on se déplaçait dans des petites villes qui sont à côté de Marseille, Cannes, Nice, Orange, c'est quand même des petites villes comme ça qui sont pas loin de Marseille, voilà, je faisais ça avec lui la nuit, on partait, on traçait, on prenait la route, et on allait dans des casinos, hôtels, même les bureaux de vente de tabac, des trucs comme ça, on distribuait tout ça. On passait à l'entreprise où il travaillait, on chargeait la voiture, on déchargeait tout ça, et il me payait entre moi et lui, c'était pas déclaré en fait.* »

L'humour et la reconnaissance par les pairs

Elle me dit que c'est l'humour qui lui a permis de tenir, et le fait d'avoir pu rencontrer des gens dans des situations similaires, qui lui ont apporté reconnaissance, soutien, solidarité et lien social. « *J'ai fait un petit réseau quand même ici, j'ai des copines, heureusement que j'ai des bonnes copines, qui ne sont pas ici dans ce foyer mais que j'ai rencontrées dans l'autre foyer où j'étais, on a créé vraiment des liens, comme des sœurs et monsieur P. qui m'a aidé un petit peu aussi, le père de mon ami* »

Les violences

Nous comprenons pendant l'entretien, qu'il y a eu domination ainsi que des violences psychologiques au sein du couple. « *Les gendarmes m'ont arrêté, j'ai fait une garde à vue, de deux nuits, et moi dans ma tête, j'm'en foutais complètement de tout ça, pour moi, il fallait que je sorte ma fille de chez ses grands-parents qui étaient à côté de Luchon, c'est tout. Et j'suis passée devant la juge, la juge qui m'a laissé le temps, elle m'a redonné mon passeport, elle m'a dit si vous voulez qu'on travaille ensemble pour que vous puissiez sortir de cette histoire, va falloir que vous retourniez au Maroc et que vous ramassiez tous les éléments qui peuvent aider dans cette affaire. Parce que c'est une affaire très très grave, parce que c'était moi l'accusée dans cette histoire. Donc, je ne pouvais pas voir ma fille. Il fallait que je reparte au Maroc, j'ai dit oui, bien sûr, j'ai pris mon passeport, et sachant que je peux partir au Maroc, et revenir et laisse tomber, c'est fini, je risque la prison là. Donc j'suis repartie au Maroc, j'ai été voir le Procureur, j'ai fait le nécessaire. Parce que moi, j'avais la garde au Maroc, j'ai obtenu la garde et tout. Lui il a pris la petite car le jugement du Maroc, ça ne lui a pas suffi. Parce qu'il voulait me détruire là-bas déjà, il a pris une bonne avocate au Maroc, il a donné de*

l'argent de partout, il a fait beaucoup de choses pour qu'il puisse me prendre la petite et il n'a pas réussi, j'ai quand même pris la garde, je l'ai vaincu au Maroc en fait malgré tout l'argent qu'il a sorti là-bas, il a rincé partout pour pouvoir prendre la petite, et heureusement, j'ai pris une avocate aussi là-bas, je me suis défendue et j'ai eu la garde de ma fille. Et après, j'ai jamais voulu lui faire du mal en fait, donc lui, ce qu'il a trouvé comme solution avec ses parents, c'est l'affaire de viol, m'accuser de viol ici. Quand ils ont ramené la petite, ils ont fait beaucoup de manipulation, pour pouvoir dire que la petite, elle était violée à Marrakech pendant qu'elle était avec sa mère, qu'elle était maltraitée et qu'il y avait beaucoup de choses qui étaient pas bien pour la petite. Et moi, il fallait que j'avance toutes les preuves qu'il fallait pour me défendre ici et montrer que j'étais une bonne maman ». On retrouve ici l'injonction à être et surtout à prouver que l'on est un bon parent, ici en l'occurrence, une bonne mère (cela est également lié au système contrôlant et répressif de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), mais pas que (cf Makeda p. 39) : « *La psychologue, la protection de l'enfance pendant 6 mois, qui est venue me voir, qui venait voir la petite, des entretiens, beaucoup de choses... et moi aussi, le psy aussi, des rdv avec la protection de l'enfance, ils ont tous jugés que j'étais quelqu'un de normal, que j'étais quelqu'un de bien, qu'il n'y avait pas tout ça, qu'il n'y avait pas de choses comme ça, c'est n'importe quoi [...]* Il fallait que ce soit quelqu'un avec qui j'ai vécu pendant 11 ans, que j'ai aimé à fond qui me met dans un truc comme ça. Pour moi, franchement, aujourd'hui, je ne retomberai pas amoureuse facilement... je serai toujours sur mes gardes, et méfiante, même si je suis sociable. ». Arza ne pose pas les mots mais elle a conscience qu'il y a eu domination avec son ex-mari, ainsi qu'une dépendance économique, lorsque qu'elle a arrêté de travailler. J'ai eu des échanges avec Audrey Marcillat, doctorante à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris. Elle a fait son mémoire et sa thèse sur les femmes à la rue. Nous avons échangé sur les questions de violences. Audrey développe une idée intéressante : dans les accompagnements, l'accent est régulièrement mis sur les causes des violences, sur l'apparition des violences. Il y a une sorte d'effet pervers de l'accompagnement des femmes, elles sont perçues voire définies comme « fragiles », potentielles « victimes », or il est souvent oublié de parler de l'indépendance socio-économique de ces femmes. C'est aussi la précarité qui fait qu'elles sont dehors, la dépendance était déjà là avant. Par la suite, cela se jouera surtout dans la capacité à mobiliser un réseau ainsi que des ressources, ce qu'Arza a fait. De plus, nous avons toute une grille établie autour des enjeux des violences, mais en parallèle la question de l'indépendance socio-économique de ces femmes est peu mise en avant, même par elles. Qui plus est, la précarité socio-économique ne permet pas toujours l'accès aux structures. Bien que les violences soient commises envers les femmes de tous milieux, la précarité socio-économique renforce cette violence. Mais les institutions mettent principalement l'accent sur la fragilité des femmes, qu'il faut protéger. Il y aurait nécessité ici à partir de l'émancipation des femmes mais aussi de développer des centres pour hommes ayant commis des

violences. Pendant mon terrain au Pont-Vieux, les professionnel-le-s utilisaient très régulièrement le terme « fragile ». Je leur ai demandé ce qu'ils/elles mettaient derrière ce mot, ce qu'il signifiait pour elles/eux. Benjamin, éducateur spécialisé sur la structure m'a expliqué que pour lui, il s'agissait d'un ressenti général. La posture de la personne, la gestuelle du corps, la manière de parler. Il me parle de profils similaires, qu'il se base sur du vécu, que cela joue énormément mais que c'est inconscient. Il me parle également des femmes qui vont se laisser dépasser par leurs émotions : pour lui, ce n'est pas un synonyme de fragilité, mais il dit que lorsque l'on ne gère plus ses émotions, on peut être trop submergé, envahi. Il me parle d'escalade, d'effet domino, du fait de perdre pied temporairement ou pour plus longtemps... Il rajoute : « tu peux être fragile et forte », fragile n'est pas le bon mot, plutôt « quelqu'un-e qui serait susceptible de perdre pied » en opposition au fait de pouvoir perdre pied mais de savoir reprendre les rênes. Il me dit qu'il ne faut pas non plus négliger la maladie mentale et les codes sociaux des personnes qui ont fait 15 ans de rue , ce qui implique de vivre au jour le jour à l'inverse d'une vie en appartement qui demande une organisation différente, très cadrée, des économies...

L'indépendance

« Tu vois des filles qui partent qui disent, oui, je vais habiter chez quelqu'un, non ! Faut toujours avoir un chez soi. Pour être indépendante... faut être indépendante. Parce que c'est pas un homme qui va t'entretenir, non, faut être indépendante. Faut compter que sur soi-même. Après il peut y avoir des amis, et de la famille, voilà. Mais je ne compterai jamais sur un homme, pour moi c'est, plus jamais ça. Parce que même, avant, avec mon mari je travaillais, quand je l'ai rencontré j'avais mon propre travail, et mon propre appartement. Et après, il m'a dit non, arrête, ne travaille plus, reste à la maison, parce qu'après j'ai accouché, à trente ans, il m'a dit c'est pas la peine que tu travailles, occupe-toi de tes peintures. ». Arza me dit qu'ils avaient une situation financière très confortable. *« Parce que je faisais des tableaux. Occupe-toi de tes peintures, occupe-toi de ce que tu as envie de faire, de ce qui te plaît, tout ça, pas besoin que tu travailles, tout ça, et oui, je l'ai fait, mais bon.... je ne faisais pas de la peinture pour vendre ou faire une expo, c'était pour moi, donc après je me suis retrouvée vraiment dans la merde, vu comment il m'a jetée dehors du jour au lendemain, avec ma fille, il nous a jetées dehors avec ma fille, avant qu'il ne l'enlève ici en France, quand on était en train de divorcer au Maroc, la première fois, la deuxième fois, et après il m'a proposé de prendre la petite, en gros, et que je vive ma vie ailleurs, non ! Pas ma fille ! Ça va pas ou quoi ? C'est pas possible. »*

Pouvoir et argent, injustices et inégalités (sociales, de genre, de classe etc.)

« Dans son village, ils (les grands-parents) connaissent un peu de monde, les gendarmes, parce que ses parents sont un peu fortunés, donc comme ils connaissent des gendarmes et tout ça, ça a joué un petit peu là-dedans »

Arza me parle aussi d'un garçon qu'elle a élevé, que son ex-mari avait eu avec une autre femme : *« Le père aussi elle le voit, elle passe des vacances avec lui, la dernière fois elle était au Maroc aussi, elle a été passer des vacances au Maroc, pour Noël, pas de problèmes. Et elle est revenue super contente, bien bronzée, avec son frère. Parce qu'elle a un demi-frère en fait. Il était marié avant moi avec une française, il a eu un enfant avec elle, il s'est séparé d'avec elle et elle l'a laissé partir avec l'enfant qui avait 6 mois. Elle est rentrée ici en France. Ils étaient au Maroc »*

L'enfant d'Arza voit toujours son père et ses grands-parents ainsi que son frère (le premier enfant). Arza m'explique qu'elle fait cela pour sa fille, qu'une famille est importante, et que l'enfant n'a pas à subir les « conneries » des adultes : *« je préfère qu'elle soit contente la petite, qu'elle profite d'avoir sa famille, parce qu'elle, elle ne comprend pas, c'est pas la peine de bloquer sur ça, et de la laisser vivre ça. Parce que de mon côté, y'a pas... mon père il est malade, il a Alzheimer, donc elle va pas en profiter, ma mère elle est morte donc elle va pas en profiter, sauf si on va en vacances au Maroc bientôt, il y a une sœur que j'ai là-bas, j'ai une sœur en Espagne qui vient, comme ça elle pourra voir sa petite famille, pour le moment, comme ça, elle a une famille, c'est important la famille, et quand elle passe des vacances avec eux elle est bien »*

La solitude, la peur et le traumatisme

« Moi je reste seule, c'est pas grave, mais quand je reste seule j'suis triste, parce qu'elle est pas là, et j'ai peur en même temps, j'ai toujours cette peur qu'elle ne revienne pas. Qu'elle parte et qu'elle ne revienne pas. J'ai peur, et c'est vrai, je ne le montre pas »

Arza a souhaité rajouter quelque chose à la fin de l'entretien, comme un message à faire passer : *« Je voudrais juste dire que toutes les femmes qui passent dans des situations difficiles elles ne baissent pas les bras. Faut pas baisser les bras. Faut aller jusqu'au bout. Quand on y est presque, on est juste presque et là on baisse les bras, non. Non non. Quand on y est presque, faut toujours continuer. Faut continuer, il reste pas beaucoup, faut pas baisser les bras. Faut pas faire comme ça, c'est bon, c'est fini, ma vie elle est finie, il n'y a plus rien à faire, je suis détruite, non ! La vie elle continue, il y a des gens ils arrivent à construire leur vie même à 50 ans, donc pourquoi pas. Et vraiment, ça me fait mal quand je vois des jeunes qui ont 25 ans, 20 ans, et qui sont comme ça, les bras baissés. Il n'y a pas de motivation, il a 25 ans, 24 ans, 23 ans, ils sont déjà... c'est fini. Mais mon dieu, moi quand j'avais 20 ans moi je travaillais, je faisais la fête, je bossais et tout. Je faisais tout en même temps. La vingtaine est passée comme ça. Oh ! Vous avez 20 ans, il faut continuer, il faut pas s'arrêter. Faut jamais s'arrêter, faut jamais baisser les bras c'est tout. Il faut avoir du courage. Il faut pas garder la langue dans sa poche non plus. Faut parler, faut dire les choses, il faut... il faut être comme, je sais pas, il faut... faut pas mentir. Faut pas se donner des choses qui n'existent pas, il faut être réaliste aussi. Beaucoup de choses comme ça. Il faut y aller, il faut continuer il faut se battre. Et moi je dis*

quand même c'est difficile d'être dans un autre pays qui n'est pas le nôtre, heureusement que je parle français, parce que si je ne parlais pas français ça aurait été difficile, parce que j'en ai vu des cas qui ne parlaient pas français. C'est très difficile pour des gens qui ne parlent pas la langue. C'est vraiment difficile. Ça, c'est déjà un avantage que j'avais, je parlais français. Je sais lire et écrire. Parce que il y en a qui ne savent pas lire ni écrire. C'est dur quand même, pour des femmes comme ça. J'en ai rencontré pas mal des femmes ici, et je pense que, quand on est dans la galère et qu'on voit d'autres gens, ça nous permet de continuer. Et ça nous pousse, et ça nous fait du bien. Parce que il y a un moment où on est comme ça, et on dit... mais quand on voit d'autres cas et d'autres situations, on dit il y a pire que moi... ça va. Il y a pire que moi, il y a pire que moi, toujours. C'est vrai que je n'ai jamais parlé de mes histoires, de ce qui m'est arrivé et tout ça à personne, depuis que je suis ici, même quand j'étais dans des foyers j'en parlais jamais à personne et tout le monde me disait, c'est la plus heureuse du monde. La plus heureuse, la plus joyeuse du monde. C'est vrai, c'est ce que je montrais. La plus contente, la plus joyeuse, la plus heureuse... alors que moi au fond de moi je suis en train de me battre dans un truc de, je sais même pas, demain ils vont venir ils vont me mettre en prison peut-être. Même avec les gendarmes quand j'étais chez eux, dans la voiture, je disais dites-moi juste, pour faire de l'humour, pour oublier. Oublier ce qu'il y a de suite, ce qui s'est passé avec ma fille parce que moi j'étais dans le doute, je sais même pas ce qu'il s'est passé. Est-ce que c'est vrai, ou pas vrai, c'est moi l'accusée. Pour moi, c'est qui qui a fait ça à ma fille ? Ça m'intriguait, ça me rendait malade... mais pour oublier, pour pouvoir continuer pour ne pas perdre la tête, parce que j'étais à deux doigts de perdre la tête, et donc là je me motivais, je trouvais de l'humour. Entrer dans l'humour, ça me soulageait et ça me permettait de continuer, de, d'aller de l'avant. Aux gendarmes je disais, parce que je connaissais leur prénom un par un, leur âge, leur signe, l'horoscope, leurs hobbies, ce qu'ils aimaient bien faire, tout, ils ont dit, on a jamais vu quelqu'un comme ça. Même dans la voiture, je leur ai parlé d'un sex-shop, à St-Béat. Parce que c'est les gendarmes de St-Béat. Et mes beaux-parents ils sont à X, c'est deux villages qui sont à côté, et je connais très bien ces villages, j'allais passer mes vacances là-bas. Je connais l'histoire des Pyrénées, j'connais le village de St-Béat. très très bien. Donc j'ai dit mais vous aviez un sex-shop un jour ici, et il est fermé maintenant, pourquoi ? Parce que les gens de ce village, c'est des gens vieux, ils sont pas très ouverts d'esprit, ça les a trop dérangé ils ont fini quand même par le fermer ce sex-shop, c'est grave ! C'est peut-être quand il y avait les inondations, ici, avec le sex-shop qu'il y avait là-bas, que tous les zizis ils sont partis comme ça et c'est ce qu'elle a vu ma fille peut-être ! (rires) donc, ils rigolaient, et après je les ai invités à venir au Maroc et tout, et on rigolait sur ça. Et... ça m'a évité de mettre les menottes. J'ai eu la chance de pas mettre les menottes à la fin, ils m'ont enlevés les menottes, parce qu'ils m'ont trouvée très sympa. Donc, c'est vrai que, je faisais beaucoup d'humour. Pour avancer, et pour oublier. Parce que si je commence à réfléchir, à réfléchir à ça, je vais péter les

plombs. Je vais m'énerver, je vais péter les plombs, je vais être dans une merde totale. Donc voilà. Après, c'est vrai que c'était très marrant, et en même temps, douloureux. À l'intérieur de moi c'est douloureux, mais à l'extérieur, marrant et joyeux. Tellement que je montrais une image bien, de moi, extérieure, qu'ils ne comprenaient pas comment j'arrivais à vivre comme ça, sachant qu'il y avait tout ça, là-dessous. Et j'ai demandé comment elles sont les prisons ici ? Vous me dites, s'il vous plaît parce que comme ça, au pire des cas, je peux faire la comparaison entre la prison du Maroc et d'ici. Et ils me disent vous avez ça, il y a tout ça et ça, ah oui, et bien je préfère aller dans la prison d'ici que d'aller dans celle du Maroc, gardez-moi ici au pire des cas. Donc voilà, si je vais au Maroc, les prisons là-bas je les connais hein elles sont pas belles hein ! Je n'y suis jamais allée, c'est d'après ce que disent les gens, c'est pas top. Voilà, au pire des cas gardez-moi ici. Ils hallucinaient. Je leur ai même demandé des menottes en fourrure. (Rires) est-ce qu'on ne pourrait pas faire des menottes pour les femmes en fourrure rose ? Parce que ça fait mal. Ils étaient morts de rire. Sur toute la route, pour aller de Toulouse à St-Béat, 150 km quand même, sur la route on va parler de quoi ? Moi je ne peux pas m'empêcher de réfléchir que N., ma fille, ce qui lui est arrivée là, parce que pour moi c'était un choc, ben j'ai essayé de faire que des blagues. Même le chef des gendarmes, je lui dis ben vous avez un peu de bide, vous êtes chef des gendarmes, ah bon ? Vous trouvez ? Non, non c'est pas vrai, et quand il passait à côté de moi il rentrait le bide... ils m'ont même autorisé à fumer une cigarette, tranquille, ils m'ont offert le café, de quoi manger, j'arrivais pas à manger, mais ils étaient très gentils avec moi quand même. »

Pietra

J'ai rencontré Pietra dans un accueil d'urgence (Sambre). Je me suis rendue à plusieurs reprises sur ce lieu en soirée. L'entretien avec Pietra a été mené le 9 juin 2017, il a été enregistré et a duré une trentaine de minutes.

Pietra est en France depuis 11 ans. Elle est brésilienne. Elle a été mariée pendant 16 ans avec un homme français. Pietra est divorcée depuis 2012 et m'explique durant l'entretien, avoir découvert un autre côté de cet homme. Aujourd'hui, Pietra est dans une situation « bloquée » par rapport à ses papiers. Sa demande de titre de séjour a été refusée à Toulouse puis à Bordeaux mais elle continue à se battre aujourd'hui et a entamé des démarches avec une avocate.

« Quand je suis arrivée en France, j'étais avec quelqu'un, j'ai vécu 16 ans avec cette personne. J'étais mariée. En 2012, j'ai demandé le divorce parce que j'ai découvert un autre côté d'une personne que je ne connaissais pas. Et après le divorce, il a fait tout pour que je perde l'appartement où j'étais

dedans parce que c'était à son nom et après là-bas, j'ai eu qu'un mois pour trouver un endroit où rester et après j'ai été habiter chez une collègue, chez une sœur de l'Église ».

Pietra s'est appuyée sur le réseau de l'Église dans un premier temps. Il est assez fréquent que certaines femmes que j'ai rencontrées soient ou aient été aidé par des sœurs de l'Église. Pietra a fait preuve de stratégies afin de ne pas se retrouver dans la rue :

« J'ai été habiter avec elle [...] ça faisait 11 mois que j'étais avec elle quand j'ai reçu une proposition de travail. J'étais aux restos du cœur. Il y avait une dame qui cherchait quelqu'un pour travailler et c'est là que la responsable de Villefranche de Lauragais elle m'a dit « vous voulez travailler? » Et je lui ai expliqué, comme elle connaissait ma situation en relation avec mes papiers, elle a dit pas de problème, vous passez là-bas, vous parlez avec la dame et vous verrez qu'elle peut faire. Donc j'ai été la voir et simplement avec ma carte de santé et mon passeport, ils ont préparés tous les papiers, ils ont payés je ne sais pas quoi du et on m'a engagé. On m'a fait un contrat d'abord deux CDD et après on m'a fait un contrat, un CDI. Et j'habitais avec cette dame ».

Entre débrouille et réseaux de solidarité

Avant de travailler aux Restos du Cœur, Pietra avait un autre travail : *« Avant ça, j'avais déjà un autre travail, je travaillais à Toulouse, je faisais une franche de 1800 / 1300 euros par mois, simplement, je travaillais beaucoup. Je travaillais de 7h jusqu'à 14h le matin et je recommençais de 18h jusqu'à 21h, le soir. Et c'était fatigant, et des fois, il y avait des week-ends, des longs week-ends, donc je me préparais pour le week-end, je ne restais pas à la maison, j'allais chez des amies pour changer un peu les têtes. »*

Pietra a rebondi très vite et a mobilisé différents réseaux autour d'elle : *« Et la dame là (la sœur), l'année dernière, je ne sais pas ce qu'il s'est passé avec elle, moi je payais tout, je l'aidais pour le loyer tout ça, je l'aidais aux dépenses tout ça, tout ce qui est courses et un jour, c'était en septembre (2016), je sais pas si c'était au mois de septembre ou au mois d'octobre qu'il y avait un long week-end de 4 jours je crois, je me préparais pour aller chez une amie tout ça, pour passer avec elle et la dame elle était pas contente, parce qu'elle ne voulait pas que je sorte, elle ne voulait pas que j'ai une autre vie en dehors de mon travail et de sa maison. Et je n'ai pas trouvé ça correct, moi je travaillais tout le temps, j'ai le droit de me reposer et de voir d'autres personnes, elle m'a regardé elle m'a dit « ha si c'est comme ça, tu cherches un autre endroit où habiter parce que tu n'habites plus ici ». J'ai dit d'accord mais même si je vous aide à payer un loyer, je fais ça, ça et ça ici, vous n'êtes jamais contente, d'accord je sors de votre maison, pas de problème. / « Et après, j'ai été chez ma collègue, tout ça, j'ai parlé avec elle, elle m'a dit écoute tu sors et continue à travailler et tu cherches un endroit où rester. Et j'ai continué à travailler, c'était le mois d'octobre, j'ai travaillé encore un mois. En*

sortant de mon travail, je pleurais beaucoup parce que je ne savais pas quoi faire, et j'étais en train de pleurer, j'attendais le train et une collègue m'a appelé et j'ai raconté ce qu'il était en train de se passer, elle m'a dit écoute, je vais louer un appartement, un grand appartement, et si tu veux, si tu ne peux pas me donner la moitié du loyer, tu me donnes 200 euros/ 100 euros par mois, et c'est tout, tu viens habiter avec moi. J'ai dit d'accord, il était tout tout prêt, tout correct pour habiter avec quelqu'un. Quand j'étais allée chercher mes affaires chez cette dame (sœur), je ne sais pas, j'ai ramené chez ma collègue là-bas, le même mois d'octobre, j'ai reçu une lettre de mon patron, que je ne pouvais pas continuer à travailler avec lui parce que comme ma situation de papiers n'était pas régularisée, il ne pouvait pas me garder parce que lui avait perdu le chantier que je faisais, donc il ne pouvait pas me garder »

Pietra a perdu son hébergement et par la suite son travail, face à cette situation précaire, elle a continué à faire appel à son réseau, en l'occurrence professionnel ici : *« Et j'ai rencontré une autre collègue qui était déjà passée par ça, quand elle est arrivée ici, elle n'avait pas d'endroit où habiter, donc elle a commencé à m'amener dans certains organismes, certaines associations me présenter et elle m'a amené au PAIO, c'est là que j'ai fait connaissance d'une assistante sociale, je n'y avais jamais été. J'avais déjà cherché des assistantes sociales mais elles disaient souvent que je n'avais pas le droit, de rien du tout, j'avais deux assistantes sociales qui m'avaient dit ça. »*

Ayant épuisée toutes ses ressources personnelles, Pietra est aujourd'hui hébergée dans un centre : *« Et je me suis désinvestie, je ne cherchais plus. Et j'ai connu S., c'est elle qui s'occupe de moi maintenant, et c'est là que j'ai pris connaissance du 115, je savais que ça existait parce que avant il y avait une jeune dame qui habitait avec nous aussi, qui faisait le 115 quand je l'ai connu. Et c'est comme ça que je suis, j'ai plus de travail, j'ai plus d'endroit où habiter, j'ai pas de ressources de rien du tout, mon ex-mari a arrêté de payer ma pension compensatoire, ça fait depuis le mois de mai 2014 que je ne reçois plus rien et je vis maintenant ici. »* (Depuis l'entretien, Pietra et son avocate ont eu gain de cause, son ex-mari lui doit 17 000 € au total, il va recommencer à payer sa pension compensatoire à hauteur de 320 € par mois).

Parcours et rapport aux dispositifs

Avant d'être hébergée à Sambre, Pietra a donc mobilisé ses ressources personnelles : elle a été hébergée par une sœur de l'Eglise, puis par une collègue puis dans des structures sociales :

« J'ai commencé par D'un jour à l'autre, après ils m'ont envoyé à l'hôtel à M., à Balma, après j'ai été dans le centre ici quand il a ouvert (décembre 2016). Et après d'ici, je suis allée à Terre d'Ange (autre foyer du Touril), je suis restée là-bas 4 mois, et depuis le mois de décembre, je suis à droite, à gauche.

Mais c'est la vie, c'est comme ça mais je me bats, je cours derrière, je vais voir mon assistante sociale, mes papiers sont en cours mais au tribunal de Bordeaux. Parce que la Préfecture d'ici, même avec mon contrat, j'avais mon contrat de travail, je ne sais pas pourquoi ils ont refusés mes papiers. J'ai eu déjà 6 cartes de séjour et pourquoi ils ne m'ont pas donné ma carte de séjour ? »

Pietra soulève ici une problématique courante : celle de femmes qui sont en France depuis des années, qui ont travaillé, qui ont leur vie ici, qui se retrouvent après une rupture dans une situation très précaire, hébergées dans des structures sociales, faute de reconnaissance de leurs droits. Pietra s'est fait renouveler encore une fois son titre de séjour après le divorce, elle en a perdu le bénéfice le jour où elle est passée au statut de salariée, elle est dans une incompréhension : *« J'ai donné toutes les preuves que je suis ici depuis 9 ans mais ça n'a rien donné et maintenant je suis là, je suis ici avec les filles, mais comme on dit, je ne me sens pas désespérée, parce qu'il y a beaucoup de monde qui est pire que moi, il y a beaucoup de monde qui est dehors. Des fois dehors, j'ai appris beaucoup de choses, que vous pouvez avoir une vie bien et perdre d'un jour à l'autre »*. Elle souligne là encore une particularité : *« J'ai fait un dossier pour moi de demande de logement permanent, mais je ne peux pas rester comme ça, pour dormir ça va mais je ne peux pas rester longtemps dehors, à cause du traitement, j'ai des médicaments très forts, j'ai des vertiges et tout ça, et un médecin a fait une lettre au 115 pour me trouver un endroit stable. Mais comme dit la dame du SIAO (Service Intégré D'accueil et d'Orientation), c'est un peu difficile parce que je ne travaille pas, je n'ai pas de ressources, rien du tout donc. »*

La santé

Pietra a quelques problèmes de santé, et d'après elle, c'est ce qui l'embête le plus aujourd'hui dans sa vie, mais aussi dans ses démarches : *« Mais, mas o que ce qui me fait le plus mal, c'est mon problème de santé. Parce qu'il y a des moments où j'étais dehors, j'ai commencé à avoir des problèmes de santé, à cause du froid, je souffre d'arthrose, et quand je souffre c'est là le bassin et ici tout ça (me montre sa nuque). J'ai des douleurs qui sont insupportables. Et maintenant j'ai des problèmes à mes os »*

La foi

Pietra est croyante, durant l'entretien elle m'évoque le fait que la religion lui permet de tenir. *« La vie c'est comme ça, un jour t'es bien et un autre jour, t'es pas bien et tu pleures et tu cries des fois, mais y'a des gens qui ne supportent pas mais moi je pense que c'est ma foi qui me fait supporter. [...] En Dieu, parce que je sais qu'il existe, et c'est ça qui me fait supporter beaucoup de choses. Des fois, les gens sont ignorants, agressifs, même ici des fois y'a des gens qui vous parlent pour parler mal, comme disait madame la directrice d'ici, vous n'êtes pas ici pour vous aimer. Mais pourquoi habiter*

ensemble ? Donc c'est ça, ma vie, c'est ça. Et mon ex-mari, je ne sais pas où il est, je ne sais même pas s'il est au courant qu'il m'a mis dans ce pétrin. Mais je suis certaine que je vais réussir à m'en sortir. Je vais avoir mes papiers, je vais retrouver tout ce que j'ai perdu, sauf le mari (sourires/"rires") ».

Trahison et dépendance

Pietra ne travaillait pas lorsqu'elle était mariée, elle m'explique alors que son mari lui avait dit que cela n'était pas utile, étant donné qu'ils n'avaient pas d'enfant-e-s, il pouvait assumer les dépenses pour eux deux (« *Non, il ne m'a jamais laissé travailler, il disait souvent que ce qu'il gagnait c'était suffisant pour nous deux parce que je n'avais pas d'enfant-e* »). Depuis le divorce, Pietra a croisé des personnes qui ont pu lui dire : « *Il faut que tu trouves un mari.* » Pietra : « *Non, je n'ai pas envie. J'ai déjà donné. On me dit t'es jeune et tout ça, oui, je suis jeune, j'ai 55 ans, je peux trouver un mari oui, mais je n'ai pas envie. Si un jour, j'ai envie d'avoir quelqu'un, il faut que moi d'abord je me stabilise. Parce que je n'ai pas envie de trouver quelqu'un qui va faire quelque chose pour moi et après, un jour, on a une dispute ha parce que tu vivais comme ça, comme ça, comme ça, si tu es comme ça, c'est (grâce) à moi, non je ne veux pas ça.* » Pietra ne le verbalise pas mais l'on comprend qu'il y avait dépendance et domination dans leur relation. « *Je veux d'abord avoir ma situation, organiser ma vie, peut-être après je penserai à ça mais pour le moment, je suis bien. Je viens ici, je dors, je mange bien, je passe les journées dehors. Mais ça va* ». Pietra est dans une démarche d'indépendance et d'émancipation, elle ne veut plus avoir à subir la dépendance socio-économique.

Pietra a fait preuve de stratégies quand elle a décidé de quitter son ex-mari. Ils étaient à Mayotte dans l'espoir de « sauver » leur mariage, ce qui n'a pas fonctionné. Pietra a découvert un autre visage de son ex-mari durant ce voyage, elle est alors rentrée en France plus tôt que lui et a cherché du travail et a travaillé. De retour en France, son ex-mari dira à Pietra : « *Et quand il est rentré de voyage, quand je suis arrivée du travail, il était déjà à la maison, parce que je ne savais pas le jour ni l'heure à laquelle il rentrait. Et un jour, il a dit, j'étais assise sur le canapé, il était en train de manger, le matin, c'était un week-end, il m'a regardé, il m'a dit « tu as changé beaucoup, tu n'es pas la même femme qui est partie de Mayotte ».* J'ai dit « oui, j'ai changé, parce qu'avant je t'aimais, maintenant j'aime moi. Et maintenant je travaille, parce qu'avant, tu ne me laissais rien faire, maintenant je travaille, je gagne mon propre argent. Et j'ai une autre vie [...] Et décembre 2012, il est sorti le divorce, je ne pouvais pas rester avec lui, après que j'ai découvert, je ne pouvais pas. C'était dégueulasse, je ne pouvais pas. Toute ma vie, je n'ai jamais eu de problème. Avec lui à Mayotte, j'étais allée à la gendarmerie, à cause de lui. Le chef de la police à Mayotte il m'a dit si je peux vous donner un conseil, demandez le divorce. Parce que même si vous n'avez rien à voir avec ça, un jour

c'est vous qui allez payer à sa place, c'est pour ça que j'ai demandé le divorce. [...] C'est puni par la loi, c'est interdit, on ne peut pas le faire. Et j'ai découvert d'autres choses en fouillant, j'étais en train de fouiller dans ses affaires et j'ai découvert qu'il avait beaucoup de téléphones portables, chaque téléphone avait des numéros différents, il avait des contacts avec des femmes différentes, et d'autres choses... Et ça, ça m'a dégouté. »

L'amour malgré tout

Pietra est encore amoureuse de son ex-mari, comme Abia et beaucoup de femmes rencontrées : *« J'aimais mon mari, j'aime mon mari jusqu'à aujourd'hui. Je ne veux pas le cacher, mais j'aime lui tous les jours, tous les jours je pense à lui. Mais quand j'ai découvert, je crois que si je restais avec lui, j'allais finir par le haïr donc j'ai préféré partir et laisser tomber et là il est venu, il est resté à la maison jusqu'après le divorce. J'ai découvert, même avant le divorce, qu'il avait eu quelqu'un d'autre. J'ai découvert des facettes différentes, il commençait à me mentir, et une relation qui commence avec des mensonges, ça marche plus. Quand j'ai commencé à découvrir ses mensonges, je ne pouvais pas. Parce que comme je disais je suis une femme fidèle, et je n'accepte pas de vivre avec un homme infidèle, ce n'est pas normal. Un homme qui trompe sa femme ce n'est pas normal. Parce qu'on s'est marié jeune, un homme doit être fidèle à sa femme, aimer sa femme, malgré tous les problèmes, tous les soucis, il faut aimer sa femme et être fidèle à sa femme, la femme doit faire la même chose avec le mari. Bon, lui, il n'était pas fidèle. »*

Avenir et émancipation

A la fin de l'entretien, lorsque je demande à Pietra de quelle manière elle envisage l'avenir, elle répond : *« Je pense à un avenir meilleur parce que vous ne pouvez pas être souvent négatif, parce qu'il y a des gens qui négativent, ils disent « ha si j'avais ça, si je pouvais être comme ça », non, moi j'ai envie d'être comme toujours j'étais. Moi j'aimais faire la fête, j'aimais boire, j'aimais fumer, j'ai fumé mais j'ai arrêté longtemps, mais ce n'est pas parce que j'ai arrêté de faire tout ça, que j'ai tout perdu, que je dois arrêter de sourire. Pas la peine. Pleurer, je pleure, je ne vais pas cacher que je ne pleure pas, mais mes pleurs sont entre moi et lui, là-haut, Dieu, c'est lui qui écoute mes pleurs tous les soirs, je ne pleure personne, je pleure quand j'ai des douleurs, normal mais ma détresse c'est à lui (Dieu) que j'en parle de temps en temps. Je parle avec vous parce que j'ai l'opportunité de parler, mon assistante sociale ou ma psychologue. J'ai été voir une psychologue une fois quand j'étais encore mariée, à Mayotte, elle m'a dit quelque chose que je n'oublierai jamais : elle me dit « nous les femmes, nous avons tendance à oublier que nous sommes des femmes et parfois on oublie de s'aimer et on pense plus aux autres qu'à nous et elle m'a dit pensez à vous mais à partir de maintenant, aimez-vous*

et le reste se fera ». J'ai suivi son conseil, maintenant je m'aime. Si je m'habille c'est pour moi, si je me maquille c'est pour moi, tout ce que je fais, c'est pour moi. C'est pas pour plaire aux gens, c'est pour plaire à moi, si je me regarde dans la glace, maintenant je dis, je suis une très belle femme, tous les jours je me trouve belle et c'est ça que toutes les femmes devraient faire, se regarder dans la glace, sans maquillage, sans rien et se dire moi je suis belle, tous les jours. Parce que la beauté elle vient de là-dedans, ce n'est pas artificielle. C'est comme ça que je la vois ma vie. »

II – Synthèse des expériences similaires

« On est toutes dans la même galère » (Arza)

Les femmes en situation de précarités ne sont pas un groupe social homogène, il existe cependant des tendances communes.

Le fait d'avoir pu rencontrer des personnes, ici en l'occurrence d'autres femmes, dans des situations similaires a été un élément important dans le parcours de ces femmes. La solidarité ainsi que la reconnaissance par les pairs ont été une force pour les femmes qui ont été interviewées ici. Certaines ont puisé dans leurs ressources personnelles, dans leur réseau, tandis que d'autres s'en sont créé un. De plus, comme vu précédemment, elles ont toutes fait preuve de stratégies. Que ce soit pour quitter l'ancien conjoint/mari violent, pour accéder à un centre d'hébergement, pour avoir quelques revenus, pour « cacher » leur situation, pour rebondir tout simplement. Le réseau, les ressources personnelles ainsi que la « débrouille » en font partie. J'ai constaté que ces femmes rencontrées lors de cette étude ont une force et une énergie incroyables. Certaines ont beaucoup d'humour et c'est aussi ce qui les aide à « tenir » le quotidien et à avancer. La religion est aussi beaucoup ressortie dans les entretiens. En effet, souvent la foi en Dieu ou en l'Univers est mise en avant. Cela leur permet de tenir également, d'une autre manière.

La question de la domination masculine, de la société patriarcale est aussi un autre point récurrent et central. Elle est aussi souvent liée à la question de la dépendance socio-économique, ce qui entraîne une précarité lors de la séparation, déjà présente auparavant. Cette question de la domination masculine est bien souvent accompagnée de violences. De plus, le travail du sexe ou encore les échanges économique-sexuels sont ressortis dans les paroles, beaucoup plus dans des discussions informelles, cela apparaît aussi être une stratégie pour certaines : obtenir un toit, une « protection », ou bien de l'argent. Les violences sexuelles sont souvent peu parlées mais elles sont un point récurrent.

Corinne Laranzani, dans un article⁷⁵ parle des agressions sexuelles et dit notamment qu'elles sont plus commises envers les femmes. Elles sont donc les premières victimes d'agressions sexuelles. Les violences à la rue sont elles aussi sexuées, « *les hommes ne subissent pas et ne commettent pas les mêmes types de violences que les femmes* »⁷⁶. Elle explique que ce type de violence a une incidence directe sur la prise en charge des femmes. De plus, face à ces violences, les femmes mettent en place des techniques de protection – nous parlerons de stratégies - telles qu'abandonner son corps aux dégradations, la constitution d'un groupe de pairs surtout quand il s'agit de la protection nocturne, l'installation dans un lieu public très fréquenté ou encore la situation de couple hétérosexuel, qui, bien que celle-ci puisse être engagée dans un but protecteur, puisse « prendre des allures prostitutionnelles ». On en remarque d'ailleurs au moins deux formes dans le couple hétérosexuel : « *L'homme peut devenir l'agresseur attiré d'une femme au sens où elle peut obtenir sa protection en échange de services sexuels exclusifs* » ou bien d'autres « *partagent alternativement la vie de ceux qui le souhaitent en échange de son hébergement* »⁷⁷.

Notons que les violences sont de différentes formes et natures. Elles sont en majorité commises par des hommes sur des femmes. Elles sont de tous milieux sociaux et culturels. Les violences discutées dans cette étude sont souvent domestiques mais comme nous venons de le voir, elles peuvent aussi s'exercer en dehors de la sphère domestique. Elles sont d'ordre physique, psychologique, économique, administrative, sexuelle, et/ ou s'expriment par un exil. D'après une étude⁷⁸ réalisée par l'ORSmip et rendue publique en septembre 2015 concernant les violences envers les femmes au sein du couple en Midi-Pyrénées, il est constaté que les violences touchent les femmes de tout âge mais avec une surreprésentation des plus jeunes. En effet, 200 000 femmes (sur 216 000) ont entre 20 et 59 ans. Les situations de violence sont la plupart du temps répétées, à 68% des cas. Face à ces violences, 27% des femmes ayant vécu des violences se sont rendues au commissariat ou à la gendarmerie et 16 % ont déposé plainte⁷⁹. Les effectifs et les taux de femmes ayant subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint s'élèvent à 216 000 pour les violences physiques et/ou sexuelles de la part du conjoint, dont 158 000 pour les violences uniquement physiques, 35 000 pour les violences uniquement sexuelles et 23 000 pour les violences physiques et sexuelles⁸⁰. Notons cependant les limites de l'enquête. Il s'agit d'une estimation

⁷⁵ LANZARINI, Corinne. Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale, L'Harmattan| « Cahiers du Genre » n° 35, 2003, pages 95 à 115.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Les violences faites aux femmes au sein du couple en Midi-Pyrénées – Etat des lieux ORSMIP – Septembre 2015.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Il s'agit de femmes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménage ordinaire en Métropole. Source : enquête « Cadre de vie et sécurité » (ONDRP-Insee). Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes 2010, 2011 et

minimale. En effet, l'enquête n'interroge que les personnes vivant en ménage ordinaire. Elle ne permet donc pas d'enregistrer les violences subies par les personnes vivant dans des foyers, des centres d'hébergement, en prisons ou des personnes sans domicile fixe. Ce chiffre ne couvre pas non plus l'ensemble des violences au sein du couple puisqu'il ne rend pas compte des violences verbales, psychologiques, économiques ou administratives. Dans son introduction de livre « *Les Hommes violents* », Daniel Welzer-Lang explique : « *Tous les hommes ne sont pas des hommes violents - heureusement pour nous- mais les caricatures si sécurisantes par lesquelles nous nous représentons les compagnons ou maris des femmes battues, commencent à se fissurer et à laisser filtrer des réalités plus complexes. De même, les témoignages de femmes de chirurgien, de femmes de cadres supérieurs, mettent eux-aussi à bas certaines représentations des victimes.* » Tout est dit.

Aussi, la problématique de l'exploitation des femmes migrantes est ressortie dans des entretiens. Nous parlons ici du fait d'être employé-e par une autre famille pour faire le ménage, garder les enfants, faire à manger et être exploité-e dans le sens où ces femmes ont été et sont sous-payées, réalisent beaucoup plus d'heures que prévu, et sont souvent face à des formes de harcèlement moral ou de domination d'un membre de la famille. Tout comme le développent Nasima Moujoud et Dolorès Pourette, cela « *montre que les formes contemporaines de « traite » des femmes s'enracinent dans des structures de domination anciennes liées aux rapports sociaux de classe, de genre et d'origine.*»⁸¹

Enfin, presque toutes m'ont évoqué le manque de moyens des services sociaux, le manque ou l'inadaptation de certains dispositifs ou encore les violences institutionnelles et sociétales. Il y a des femmes qui trouvent leur stabilité dans l'errance, dans la vie à la rue. D'autres, non. Les dispositifs ne sont donc pas adaptés pour certaines au mouvement et à la question de l'urgence. En effet, le concept d'urgence sociale est apparu dans les années 1980 pour évoquer la problématique du sans-abrisme et du mal-logement. Cela fait trente ans que l'on en parle et rien n'a changé. Nous sommes dans une ère managériale du social. L'urgence est-elle voulue ? Est-ce un manque d'analyse des pouvoirs publics ou une volonté pour opérer un contre-pouvoir ? On retrouve l'idée d'une société curative et non préventive, où une forme de pauvreté et de précarité sociale est maintenue. On ne peut pas et plus parler d'urgence quand le problème est connu et surtout là depuis des décennies. Est-ce

2012, 2013 et 2014. 77 000 hommes se déclarent victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint-e ou ex-conjoint-e.

⁸¹ Moujoud Nasima, Pourette Dolorès, « *Traite* » de femmes migrantes, domesticité et prostitution. *À propos de migrations interne et externe* », Cahiers d'études africaines, 2005/3 (n° 179-180), p. 1093-1121. URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2005-3-page-1093.htm>

une manière d'invisibiliser et de lisser le *vrai* problème ? Dans une de ses recherches⁸², Corinne Lanzarini montre que les impositions institutionnelles sont largement décalées de la réalité quotidienne, les hommes et les femmes ressentant les violences gestionnaires comme la conséquence d'une intention délibérée. Cela crée un effet « boule de neige », l'auteure parle alors de « violences retournées ». Elle développe deux types de violences : les violences engendrées par l'organisation même des institutions et les violences entre pairs ou violences retournées. Elles ne sont pas les mêmes en fonction du genre : « *il y a en quelque sorte un genre de la violence institutionnelle ou gestionnaire et un genre de la violence retournée* »⁸³. Au niveau des institutions, les contraintes seraient les mêmes tant pour les hommes que pour les femmes. Les « violences gestionnaires » ou « institutionnelles » sont commises par l'organisation des structures de l'aide sociale, bien que celles-ci soient majoritairement d'effets non intentionnels. L'auteure explique que le manque de moyens provoque un accès au droit commun partiel, ce qui engendre dans la vie quotidienne une certaine « infantilisation » dans l'obligation de rendre des comptes par exemple (sur les activités quotidiennes tels que le travail, le logement, l'hébergement ou les papiers administratifs) ; et une « stigmatisation » dans l'« *obligation d'afficher publiquement les stigmates qui justifient la « demande* » » ou dans le fait, de la part de certains centres, d'insister « *sur l'aspect le moins valorisant de la vie quotidienne des personnes « prises en charge* » »⁸⁴ ou de faire faire la queue aux mêmes heures, aux mêmes services. La sociologue parle de « stigmatisme d'extrême pauvreté ».

III - Les dissemblances

Les femmes rencontrées ont toutes des parcours à la fois lointains et proches à certains moments de vie. Effectivement, ces femmes se trouvent dans une situation de précarité qui est similaire, c'est-à-dire qu'elles sont hébergées dans le même centre, elles partagent leurs repas ensemble, souvent leur espace pour dormir, elles se débrouillent entre-elles, manque de revenus, elles ont vécu des ruptures, puis elles rient, se disputent, s'aiment, ne s'aiment pas. Néanmoins elles ont toutes leur histoire, leur singularité, leur subjectivité ainsi que leurs manières d'appréhender les événements, de réagir et de se défendre. Le terme « SDF » n'est pas un concept, ses contours non homogènes et très flous, les dissemblances sont intrinsèques à toutes ces femmes. Mais à la fois, elles sont aussi très proches, en tant qu'êtres humains.

⁸² Lanzarini, Corinne. *Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale*, L'Harmattan | « Cahiers du Genre » n° 35, 2003, pages 95 à 115.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

Néanmoins, lors des rencontres et des entretiens avec ces femmes, une dissemblance frappante a été constatée entre les jeunes femmes de 18-20 ans et les femmes plus âgées, de 35-40 ans et plus. Il a été constaté que les jeunes femmes de moins de 25 ans sont souvent en rupture familiale ou issues d'institutions. Ces jeunes femmes ont trouvé pour quelques temps des solutions chez des ami-e-s, eux-mêmes souvent en situation précaire. Ayant épuisé leur réseau de solidarité, et assumant tant bien que mal ces ruptures successives, elles sont face à des risques plus importants de marginalisation. Alors, elles se résignent à formuler une demande d'accueil d'urgence. L'identité même de ces jeunes femmes reste peu affirmée ou bien dans un entre-deux, elles sont prises entre deux schémas : celui plus traditionnel de future épouse et mère de famille et celui de femme autonome, indépendante – en situation maritale ou non -. *A contrario*, les femmes plus âgées n'ont pas le même rapport à leur situation. De manière générale, elles parlent plus facilement de leur histoire, de leurs difficultés, mais ne semblent pas – pour certaines - analyser leur situation de précarité comme une conséquence (ou un facteur) de leur situation, et ne font pas toujours le lien avec la question de la dépendance socio-économique à l'ancien conjoint ou mari tant leur démarche d'émancipation, d'autonomie, d'indépendance est récente. Cette (non) prise de conscience est aussi, comme nous l'avons déjà dit, une sorte d'effet pervers de l'accompagnement social. En effet, dans « *Les Hommes violents* », une étude de la violence masculine domestique réalisée par Daniel Welzer-Lang, nous dit que dans les centres d'hébergement se dessinent deux types de structures : « *celles produites par le féminisme et les autres, gérées par des œuvres caritatives diverses. De nombreuses institutions du travail social font de la victimologie, de l'assistance sans que cela ne pose aucun problème ni aux gestionnaires, ni aux équipes éducatives. Reprenant les énoncés du mythe de la violence masculine domestique, elles hébergent, secourent, aident les femmes esseulées issues en général des couches populaires, en niant une quelconque spécificité aux qualificatifs de femme et de violence. "On aide les pauvres". C'est ainsi que dans certaines structures la femme est totalement assistée : les éducatrices, à la place des femmes, passent les annonces pour trouver du travail, [...]. Dans d'autres, un effort est mis sur la participation de la femme à l'ensemble des démarches la concernant, le temps que celle-ci retrouve des éléments d'autonomie. Le développement de la solidarité entre femmes y contribue. [...] Les autres centres issus peu ou prou du féminisme revendiquent au contraire une réflexion globale sur les causes sociales qui aboutissent à ce que des femmes deviennent des femmes violentées et soient obligées de demander aide et assistance* »⁸⁵.

Ensuite, concernant l'échantillon, celui-ci est plutôt représentatif des femmes étrangères et des femmes sans-papier, il n'est pas très significatif concernant les femmes françaises. Néanmoins, il a

⁸⁵ Welzer-Lang, Daniel. *Les Hommes violents*, Paris, Lierre et Coudrier. Réédition en 1996 par les éditions Côté femmes, Paris. 3^{ème} réédition 2005, Petite collection Payot, Paris

été observé et analysé que pour une femme française, l'attitude face à la rue et à l'hébergement est autre. C'est aussi lié à leur histoire, l'appréhension et le rapport aux dispositifs n'est pas non plus le même. En effet, il y a une distinction dans la fragilité du genre : socialement des facteurs modifient le rapport à la rue et aux dispositifs et cela joue un rôle énorme pour certaines femmes qui n'ont pas le même capital culturel et social.

CONCLUSION

Finalement, comme cela a été démontré, le terme « SDF » n'est pas un concept mais une pré-notion. En effet, ce terme recouvre une grande hétérogénéité, complexité et subjectivité. En somme, les femmes « SDF » ne sont pas un groupe social homogène. Il a été analysé qu'un traitement différent s'opérait en fonction du genre quant à l'accompagnement social auprès des femmes mais aussi quant aux facteurs et aux conséquences du sans-abrisme. Nous avons vu lors de notre recherche que ce qui fait homogénéité chez les femmes interviewées est le fait qu'elles soient dans une situation de précarité qui se traduit par la perte du logement. Ce qui fait aussi homogénéité est le fait qu'elles étaient toutes dépendantes de leurs maris ou de leurs copains. Nous avons aussi vu que leur hétérogénéité se traduit dans leurs parcours de vie, leurs perceptions, leurs appartenances sociales de départ, leurs rapports à la dépendance aux hommes (voir l'entretien d'Arza et d'Abia), leurs histoires, leurs finalités voir aussi leurs stratégies. Ce qui fait hétérogénéité entre les femmes est aussi la question de la régularisation (papier/sans-papier), de leur rapport à la société (logement, travail, administration ...), de leur circulation dans l'espace urbain et aussi dans la constitution de leurs réseaux.

C'est cette hétérogénéité qui nous pousse aujourd'hui à nous interroger sur la pertinence des dispositifs mis en place par les associations, l'Etat et les collectivités quant à la prise en charge de ces particularités. **Nous nous interrogeons donc sur les politiques publiques en général et sur les orientations que l'Etat met en place pour répondre à cette problématique.** Nous constatons que l'Etat a une conception humanitaire et charitable, voire marchande d'une question aussi importante dans la vie sociale que celle du logement. En définitif, nous avons l'impression que l'Etat mène une politique de communication et de « marketing » : les dispositifs ne sont-ils que des éléments de cette politique « marketing » et de communication ? Dès lors, nous nous interrogeons sur ces mêmes dispositifs, sur leurs fonctionnements, leur objet social, leur raison d'être.

Aussi, la question du logement aujourd'hui répond à un système marchand basé sur l'offre, la demande et la spéculation. Autrement dit, comment ces dispositifs intègrent-ils les mécanismes qui régissent le marché ? Il devient également pertinent d'interroger ces dispositifs sur les approches qu'ils mettent en place pour accompagner les publics, notamment celui des femmes.

Notre préoccupation première serait de comprendre un système dit démocratique sur la question du droit au logement pour toutes et tous comme un droit fondamental pour vivre dans une société. Nous interrogeons les notions du droit et de prestation de services. C'est ici une nouvelle problématique

qui s'ouvre devant nous et des nouveaux enjeux. Nous pensons que pour cerner les contours de ces questions, nous articulerons l'approche qualitative et quantitative.

BIBLIOGRAPHIE COMPLETE

Ouvrages

- Anderson, Nels. Schwartz, Olivier. *Le Hobo, sociologie du sans-abri. Suivi de l'Empirisme irréductible*, Paris, Armand Colin, 2011, 396 p.
- Autès, Michel. Roche, Richard. Castel, Robert. Sassier, Monique. Et (al). *L'Exclusion, définir pour en finir*, Paris : Dunod, 2013. 192 p. (Santé sociale) (« dir » par Saül Karsz)
- Becker, Howard S. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié, trad. fr. 1985 (1ère éd. 1963). 248 p. (Broché)
- Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. *La Reproduction - éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Le sens commun, 1970. 284 p. (Les éd. de minuit) (Extrait)
- Castel, Robert. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Fayard, 1995. 490 p. (L'espace du politique)
- Damon, Julien. *La Question SDF : critique d'une action publique*, lieu : Puf, 2012. 288 p. (Le lien social)
- Damon, Julien. *L'Exclusion*, Paris : Puf, 2014 (1ère éd. 2008). 123 p. (Que sais-je ?)
- Declerck, Patrick. *Les Naufragés : avec les clochards de Paris*, Paris : Terre Humaine Poche, 2001. 264 p. (Plon)
- Escots, Serge. *Travail de rue et personnes à la marge : les rencontres des « acteurs » de la rue*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2005. 191 p. (Trames)
- Furtos, Jean. *De la précarité à l'auto-exclusion*, Paris : La rue ? Parlons-en !, 2009. 58 p. (Rue d'Ulm)
- de Gauléjac, Vincent. Blondel, Frédéric. Taboada-Leonetti Isabel. *La lutte des places*, Paris : L'époque en débat, 2014. 350 p.
- Giraud, Robert. *Le Peuple des berges*, Mayenne : Le dilettante, 2013. 125 p. (Broché)
- Goffman, Erving et Kihm, Alain. *Stigmaté: les usages sociaux des handicaps*. 1975. 176 p. (Les éd. de minuit)
- Lenoir, René. *Les Exclus, un français sur dix*, Paris : Broché, 1989. 185p. (Seuil)
- Paugam, Serge. *La Disqualification sociale*, Paris : Puf, 2013 (1ère éd. 1991). 256 p. (Quadrige)
- Paugam, Serge. *Le lien social*, Paris : Puf, 2013. 128p. (Que sais-je ?)
- Paugam, Serge. *L'exclusion l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 1996. 582 p. (Textes à l'appui) (Extrait)

- Paugam, Serge. *Vivre ensemble dans un monde incertain*, La Tour d'Aigues : L'Aube, 2015. 106p. (L'Urgence de comprendre)
- Pichon, Pascale. *Vivre dans la rue: sociologie des sans domicile fixe*. Aux lieux d'être, Paris, 2007. 304 p.
- Rigouste, Mathieu. *L'ennemi intérieur: la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*. la Découverte, 2014. 341 p.
- Simmel, Georg. *Les Pauvres*, Paris : Puf, 2011 (1^{ère} éd. 1998). 102 p. (Quadrige)
- Thomas, Hélène. *La production des exclus - politiques sociales et processus de désocialisation socio-politique*. Paris, Puf, 1997, 215 p.
- Welzer-Lang, Daniel. *Les Hommes violents*, Paris, Lierre et Coudrier. Réédition en 1996 par les éditions Côté femmes, Paris. 3^{ème} réédition 2005, Petite collection Payot, Paris, 455 p.
- Welzer-Lang, Daniel. *Nous, les mecs. Essai sur le trouble actuel des hommes*, Payot, « Petite Bibliothèque Payot », 2013, 185 p.

Articles – Etudes – Rapports

- Benloulou, Guy. « *Qui sont les SDF ?* ». Lien Social, 4 décembre 2003, n°689, 23p.
- Bessin, Marc. « Focus - La division sexuée du travail social », *Informations sociales* 2009/2 (n° 152), p. 70-73.
- Brousse, Cécile., Guiot de la Rochère, Bernadette., Massé, Emmanuel., 2006, « *L'Enquête sans-domicile 2001* », Insee, coll. Insee-Méthodes, n° 116. ¹ Insee-Méthodes n°116, 2006 - 4^{ème} partie : Aspects statistiques, « L'enquête sans-domicile 2001 » : Emmanuel Massé
- Dauphin, Sandrine., Domingo Pauline, « Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations ? », *Informations sociales*, 2014/2 (n° 182), p. 108-118. URL : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-2-page-108.htm>
- De la Santé Publique, Haut Comité. « *La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé* ». Paris : La Documentation Française, 1998, p. 18-19.
- Gonthier, Frédéric. « Weber et la notion de « compréhension » », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2004/1 (n° 116), p. 35-54. DOI : 10.3917/cis.116.0035. URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-1-page-35.htm>

- Jacques, Rodriguez. « Une approche socio-historique de l'errance », Cultures & Conflits[En ligne], 35 | automne 1999, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 24 avril 2016. URL : <http://conflits.revues.org/165>
- Jovelin, Emmanuel. « La honte des pauvres : l'exemple des femmes SDF », *Pensée plurielle*, 2017/1 (n° 44), p. 73-83. DOI : 10.3917/pp.044.0073. URL : <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2017-1-page-73.htm>
- Lanzarini, Corinne. « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*2003/2 (n° 35), p. 95-115
- Laporte, A., Le Méner, E., & Chauvin, P. (2009). « *La santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel* ». Quelques éclairages issus d'une enquête de prévalence en Île-de-France. *Les travaux de l'Observatoire*, 2010, p. 413-434.
- Les violences faites aux femmes au sein du couple en Midi-Pyrénées – Etat des lieux ORSMIP – Septembre 2015.
- Lieber, Marylène. « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? », *Nouvelles Questions Féministes*2002/1 (Vol. 21), p. 41-56.
- Mantovani, Jean., Albisson, Amandine., Rafai, Kadija., Souchois, Cécile., Cayla, Françoise., « *La parole des personnes « sans-logis »* », *ORSmip*, 2010, 157p.
- Marpsat, Maryse. « *Les personnes sans domicile ou mal logées* », *Travail, genre et sociétés* 2004/1 (N° 11), p. 79-92.
- Marpsat, Maryse. « *Écrire la rue : de la survie physique à la résistance au stigmat. Une analyse textuelle et thématique du journal d'Albert Vanderburg, sans domicile et auteur de blog* », *Sociologie*, 2010/1 (Vol. 1), p. 95-120. DOI : 10.3917/socio.001.0095. URL : <http://www.cairn.info/revue-sociologie-2010-1-page-95.htm>
- Massé, Emmanuel. - 4ème partie : Aspects statistiques, « *L'enquête sans-domicile 2001* » : Insee-Méthodes, 2006 (n°116)
- Memmi, Dominique., Arduin Pascal., « *L'affichage du corporel comme ruse du faible : les SDF parisiens* », *Cahiers internationaux de sociologie* 2002/2 (n° 113), p. 213-232.
- Moujoud Nasima, Pourette Dolorès, « *Traite de femmes migrantes, domesticité et prostitution. À propos de migrations interne et externe* », *Cahiers d'études africaines*, 2005/3 (n° 179-180), p. 1093-1121. URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2005-3-page-1093.htm>
- Paugam, Serge. « *Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe* », *Etudes rurales*, 2001/3 (n° 159-160), p. 73-95. URL : <http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2001-3-page-73.htm>

- Projet de service de l'EMSS, « *L'Equipe Mobile Sociale et de Santé, une pluridisciplinarité en mouvement* ». Toulouse, mars 2015, 41 p. (CCAS, Maison des Allées, Veille sociale, SIAO Urgence, Hôpitaux de Toulouse).
- Rapport d'activité du Pont-Vieux
- Wresinski, Joseph. « *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* ». Rapport présenté au nom du Conseil économique et social. Journal officiel de la République Française, avis et rapports du Conseil économique et social, 10 et 11 février 1987, p. 1-104.
- Yaouancq, Françoise., Lebrère, Alexandre., Marpsat, Maryse., Régnier, Virginie., (Insee) Legleye, Stéphane., Quaglia, Martine. (Ined), « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales » n° 1455 - juillet 2013

Films

- « Louise Wimmer » de Cyril Mennegun, 2012

Documentaires, reportages

- Femmes à la rue, destinées du bitume de Katya Maksym
- Femmes invisibles, survivre dans la rue de Claire Lajeunie (réalisatrice et auteure
- Emission France Culture, Bibliothèque publique d'information, Conférence « De l'amour et de la solitude » 12.05.2017

ANNEXES

AI Tableau : typologie de femmes dans un CHRS lors des deux mois d'observation participante (Les critères objectifs)

	NAISSANCE (LIEU ET ANNEE)	AGE	STATUT	ENFANTS	CSP	IMPLICATION ASSOCIATIVE, RELIGIEUSE, POLITIQUE	TEMPS DE PRESENCE	RECOURS ANTERIEURS (autres structures, rue)	
Femmes avec enfant-s	1	1980 RDC	36	Séparée	2	Intérim ménages	catholique pratiquante	7 mois (a signé un	CADA
	2	1974 Toulouse	42	Séparée	5 dont 2	AAH, formation	association de quartier, danse	Bientôt 1 an	Logement privé
	3	1983 Congo Brazaville	34	Séparée	2	CAP-BEP, APS	catholique pratiquante	11 mois	Hôtel
	4	1987 Nigeria	29	Séparée	2	Garde d'enfant.es, non déclarée	catholique pratiquante	1 an 1/2	CADA
	5	1987 Ghana	30 ans	Séparée	1	Formation d'Aide Soignante, journaliste au Ghana	catholique croyante	7 mois	Centre Maternel
	6	1980 Ghana	36	Séparée	2	Aide à domicile + ménages, temps partiel	catholique pratiquante	8 mois	
	7	1980 Maroc	37	Divorcée	1	Formation Commerce-Vente, Diplôme	musulmane croyante	6 mois	Privé, CHU Le Touril
	8	1976 Toulouse	40 ans	Divorcée	3 dont 1 structure	Femme de chambre 4*, temps partiel	/	4 mois	Privé (expulsion), CHU
	9	1997 Toulouse	19	Célibataire	/	Etudiante L1 Droit	croyante	4 mois	Privé (expulsion), CHU
Femmes seules	10	1940 Algérie	77	Veuve	1	/	musulmane pratiquante	3 ans 1/2	Squat
	11	1968 Cameroun	48	Mariée	4 au pays	Ménages, temps partiel	catholique pratiquante	1 mois	APIAF
	12	1997 Algérie	19 ans	Célibataire (copain/futur père en détention)	Enceinte de 4 mois	GA 1ère année, OQTF, pas de papiers	musulmane pratiquante	2 semaines	Domicile mère
	13	1936 Afrique Centrale	80 ans	Mariée, séparée	5		catholique croyante	1 an	Autre pays (Espagne), squat, hôpital, maison de convalescence
	14	1977 Paris	39	En couple	/	Formation Sécurité Incendie	/	3 mois	Privé
	15	1977 Arménie	39	Séparée	/	Sans activité, demande d'asile, procédure	/	3 mois	Arménie, République Tchèque, CHU
	16	1967 Cayenne	49	Divorcée	/	Secrétariat, temps partiel	/	1 mois 1/2	Appartement
	17	1961 Toulouse	56	Séparée	3 parle d'1	AAH, curatelle renforcée	/	2 mois	Rue, appartement Bordeaux, CHU
	18	1991 Kinshasa	27 ans	En couple	Enceinte de 8 mois	APS	/	1 mois 1/2	Pays origine
	19	1987 RDC	29	Célibataire	/	Situation irrégulière	catholique pratiquante	3 mois	Pays d'origine, CHU
	20	1978 RDC	38 ans	Séparée	4 parle de 2, au pays	Garde d'enfant.es, non déclarée	catholique pratiquante	1 an 1/2	Pays d'origine
	21	1962 Algérie	54 ans	Divorcée	5 (2 garde père, 2 mariés, 1 célibataire)	1981 à 1984 : Auxiliaire de vie, 84 à 2010 : éducation des enfants et aide auprès de son ex pour le travail, 2008-2010 : salon de beauté Maroc, 2010 : marché vêtements et accessoires, 2014 : commis de salle brasserie, 2016-2017 : RSA	musulmane, fait les prières	1 an	Voiture, CHU DJAL 20/25 jours
	22	1974 Cameroun	43	Mariée	1	RSA, carte de résidence 10 ans	/	1 mois	?
	23	1956 Roumanie	60 ans	Divorcée	/	Ménages, temps partiel, Formation de FLE	Orthodoxe pratiquante	1 an 1/2	Italie, quelques nuits dehors, hébergement, CHU Touril, hôpital
	24	1983 Perpignan	34	En couple	/	AAH, curatelle	/	1 mois	Privé
	25	1967 Jamaïque	49	Veuve	4	Prestations sociales	/	4 mois	Île de Saint-Martin
	26	1988 Côte d'Ivoire	28 ans	Séparée	2	Protection subsidiaire, désir d'une formation en pâtisserie (accompagnée par le PLIE)	/	1 mois 1/2	Côte d'Ivoire, quelques nuits en CHU
	27	1994 Muret	23	Célibataire	/	Formation Garantie Jeune arrêtée	/	9 mois	2ème passage en détention

Nota bene : ce tableau n'est pas représentatif mais montre une typologie des femmes hébergées sur une période donnée. Les données ont été recueillies sur la période de janvier à mars 2017.

Moyenne d'âge : 40,5 (de 19 à 80 ans)

Moyenne de durée de séjour : 7 mois 3/4 (de 2 semaines à 3 ans 1/5)

Métiers sexués, féminisés et précaires